




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2018-549**

**Séance publique du**

**17 décembre 2018**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la  
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du  
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20181217- lmc1145314-DE-1-1
Date de signature : 20/12/2018
Date de réception : jeudi 20 décembre 2018
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

**OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - RAPPORT D'ACTIVITES SEMEPA POUR LES EXERCICES  
2016 ET 2017**

Le 17 décembre 2018 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 11/12/2018, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Dominique AUGÉY à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Patricia BORRICAND à Madame Reine MERGER, Monsieur Jean-Pierre BOUVET à Madame Danièle BRUNET, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Charlotte BENON, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Maurice CHAZEAU, Madame Souad HAMMAL à Monsieur Edouard BALDO, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Jean BOULHOL, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Francis TAULAN, Madame Gaëlle LENFANT à Madame Michele EINAUDI, Monsieur Claude MAINA à Madame Abbassia BACHI, Monsieur Jean-Jacques POLITANO à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Catherine SILVESTRE à Madame Odile BONTHOUX.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Mme Arlette OLLIVIER, Madame Danielle SANTAMARIA.  
Secrétaire : Jean Boulhol

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Urbanisme et Aménagement  
Opérations d'aménagement

**Nomenclature : 8.4**  
Aménagement du territoire

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 17 DÉCEMBRE 2018

-----

**RAPPORTEUR** : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ

**Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE**

**OBJET** : INFORMATION DU CONSEIL - RAPPORT D'ACTIVITES SEMEPA POUR LES EXERCICES 2016 ET 2017- Information du Conseil

Mes chers Collègues,

Conformément aux dispositions de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous présenter ci-après, les rapports des représentants de la Commune d'Aix-en-Provence au Conseil d'administration de la « SEMEPA » pour les exercices 2016 et 2017.

La « SEMEPA » dispose d'un capital de 5 025 000€ détenu majoritairement par la Commune d'Aix-en-Provence.

Cette société intervient dans différents domaines :

- Aménagement : elle gère par le biais de concession d'aménagement de la Ville d'Aix-en-Provence les ZAC de Sextius Mirabeau et de la Duranne.
- Stationnement : elle est concessionnaire du stationnement public sur le territoire de la Ville d'Aix-en-Provence et est titulaire de la délégation de service public pour la gestion des 1800 places du parking « Rotonde ».

En conséquence,

Vu les dispositions de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu les rapports de présentation pour les exercices 2016 et 2017 approuvés par l'assemblée générale ordinaire de la SEMEPA et demeurant joints au présent rapport,

Vu les bilans et comptes de résultats des exercices 2016 et 2017 de la SEMEPA joints au présent rapport,

Je vous invite, mes chers collègues, à :

- **PRENDRE ACTE** du présent rapport

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération. Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Reine Merger

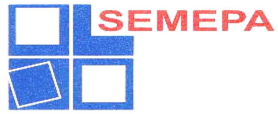
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Reine Merger', with a long horizontal stroke extending to the right.

Compte-rendu de la délibération affiché le : 20/12/2018  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



Société d'Economie  
Mixte d'Équipement  
du Pays d'Aix

# COMPTES ANNUELS

## 2016

S.A. au capital de 5.025.000 €

Siège social : 4 rue Lapierre, 13606 Aix-en-Provence

Siret n° 611 620 899 00108 R.C. Aix 61 B 89

## SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT.....	5
Bilan – Actif 2016.....	6
Bilan – Passif 2016.....	7
Stocks sur opérations en propre.....	8
Stocks d’en cours de prestations – Concessions.....	9
Stocks d’en cours de prestations – Mandats.....	10
Opérations pour compte – Concessions.....	11
Opérations pour compte – Mandats à l’Actif.....	12
Opérations pour compte – Mandats au Passif.....	13
Compte de résultat.....	14
Compte de résultat Global 2016.....	14
Compte de résultat Stationnement 2016.....	15
Compte de résultat Aménagement 2016.....	16
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2016.....	17
1) Evènements importants survenus au cours de l’Exercice.....	17
2) Règles et Méthodes comptables.....	18
1. Traitement comptable des opérations d’aménagement.....	18
2. Méthode de prise en compte de la rémunération dans les opérations d’aménagement sous mandats et concessions.....	19
3. Méthode de traitement comptable des opérations en propre.....	20
4. Méthodes d’évaluation.....	20
A – Immobilisations en propre.....	21
B – Les immobilisations concédées par la Ville.....	22
C – Les immobilisations mises en concession par le concessionnaire.....	22
3) Compléments d’information relatifs au bilan et au compte de résultat.....	22
1. Notes sur le Bilan Actif.....	22
A - Immobilisations.....	22
B - Stocks et Opérations pour compte.....	24
C - Créances d’exploitation.....	25
D - Valeurs disponibles.....	25
2. Notes sur le Bilan Passif.....	25
A – Capitaux propres et réserves.....	25
B – Provisions pour risques et charges.....	25

C - Emprunts .....	26
D – Dettes financières diverses .....	26
E - Opérations pour compte .....	26
F - Dettes d’exploitation .....	26
3. Notes sur le Compte de Résultat.....	27
4. Engagements hors bilan .....	28
5. Autres informations.....	29
Rémunérations, charges et provisions sur opérations d’aménagement .....	30
au 31 décembre 2016.....	30
Opérations en cours .....	30
Opérations clôturées .....	31
Détail des Opérations clôturées au 31 Décembre 2016.....	32
Dettes financières au 31 Décembre 2016 .....	33
Etat des Immobilisations au 31 Décembre 2016.....	34
Tableau des résultats sociaux des exercices 2011 à 2016.....	35
Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices .....	36
Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l’exercice 2016 .....	37
Répartition du montant de l’impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel .....	38
DETAIL DES COMPTES.....	39
<b>ACTIVITE AMENAGEMENT EXERCICE 2016 .....</b>	<b>40</b>
Stocks et en cours – Bilan des Opérations en concession.....	41
C46 Zac Chassaoude – Trets .....	41
C48 Zac de Ravanas .....	42
C52 ZAC des deux Ormes.....	43
C55 Parc de la Duranne .....	44
C56 Zac Sextius-Mirabeau .....	45
C57 Revitalisation du C.V. d'Aix.....	46
Opérations pour compte – Bilan des opérations de mandat .....	47
M7R VILLE D'AIX RESTRUCTURATION PETITES SŒURS DES PAUVRES .....	47
M7S MTP ROUSSET PEYNIER FUVEAU 2 TRANCHE .....	48
M7U VILLE DE VITROLLES ZI ESTROUBLANS 2 TRANCHE .....	49
M7Z MTP HYDRAULIQUE PLAN DE CAMPAGNE.....	50
M8T MTP VITROLLES 2 TRANCHE TVX HYDRAULIQUE .....	51

MB7 SMA TVX AGT CARREFOUR AVE L PHILIBERT .....	52
MC8 REHABILITATION D'ILOTS CV TRETTS.....	53
MD2 VILLE DE PERTUIS – ETUDES ACQUISITION FONCIERE VOIE POS V31 .....	54
MD4 RDT 13 – DEPOTS D'AUTOCARS.....	55
MD5 LES VALLADETS - EGUILLES .....	56
MD6 MTP BOUC BEL AIR BASSIN SUP LA MALLE.....	57
Détail des comptes BILAN .....	58
DETAIL BILAN ACTIF AMENAGEMENT 2016 .....	58
DETAIL BILAN PASSIF AMENAGEMENT 2016 .....	59
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION.....	60
Détails comptes de résultat AMENAGEMENT – Exercice 2016.....	61
<b>ACTIVITE STATIONNEMENT EXERCICE 2016.....</b>	<b>62</b>
Détail des comptes BILAN .....	63
DETAIL BILAN ACTIF STATIONNEMENT 2016 .....	63
DETAIL BILAN PASSIF STATIONNEMENT 2016.....	64
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION.....	65
Détails comptes de résultat STATIONNEMENT – Exercice 2016.....	66





Société d'Economie  
Mixte d'Équipement  
du Pays d'Aix

## BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

## Bilan - Actif 2016



n°page		Brut	Amt / prov	Net	net N - 1
34	<b>IMMOBILISATIONS</b>				
	<b>Immobilisations propres</b>	<b>9 640 612</b>	<b>2 734 082</b>	<b>6 906 530</b>	<b>7 157 882</b>
	<i>Immobilisations incorporelles</i>	248 565	241 736	6 830	14 444
	<i>Immobilisations corporelles</i>	9 392 047	2 492 347	6 899 700	7 143 438
	- Terrain	1 236 336		1 236 336	1 236 336
	- Construction	7 184 250	1 814 106	5 370 144	5 575 194
	- Installation générale des locaux	590 307	371 596	218 712	259 655
	- Matériel de transport	92 467	63 953	28 514	13 397
	- Matériel de bureau et informatique	95 876	82 031	13 845	18 547
	- Mobilier de bureau	192 810	160 661	32 149	40 309
63	<b>Immobilisations mises en concession</b>	<b>80 936 958</b>	<b>12 149 010</b>	<b>68 787 948</b>	<b>69 413 288</b>
	<i>Par le concédant</i>	22 805 150		22 805 150	22 805 150
	- à titre gratuit	4 421 022		4 421 022	4 421 022
	- à titre onéreux	18 384 128		18 384 128	18 384 128
	<i>Par le concessionnaire</i>	58 131 808	12 149 010	45 982 798	46 608 138
	- équipements des parcs	18 987 526	12 149 010	6 838 517	7 463 856
	- parking construction	39 144 282		39 144 282	39 144 282
	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>632 120</b>		<b>632 120</b>	<b>62 195</b>
58-63	<b>Immobilisations financières</b>	<b>757 414</b>		<b>757 414</b>	<b>736 573</b>
	- Participations EPAGE	343 816		343 816	343 816
	- autres participations	145 000		145 000	135 000
	- prêts participation construction	263 410		263 410	252 570
	- dépôts et cautionnements versés	5 188		5 188	5 188
	<b>STOCKS et OPERATIONS POUR COMPTE</b>				
8	<b>Stocks sur opérations en propre</b>	<b>14 238 759</b>		<b>14 238 759</b>	<b>14 264 859</b>
	- opérations détaillées pages suivantes	14 238 759		14 238 759	14 264 859
	<b>Stocks d'en-cours de prestations</b>	<b>16 297 877</b>	<b>105 656</b>	<b>16 192 221</b>	<b>16 178 504</b>
9	- sur concessions	15 900 815		15 900 815	15 471 163
10	- sur mandats	397 062	105 656	291 406	707 341
	<b>Opérations pour compte Concessions</b>	<b>-42 153 986</b>		<b>-42 153 986</b>	<b>-47 489 414</b>
11	- opérations détaillées pages suivantes	-42 153 986		-42 153 986	-47 489 414
	<b>Opérations pour compte Mandats</b>	<b>161 499</b>		<b>161 499</b>	<b>461 828</b>
12	- opérations détaillées pages suivantes	161 499		161 499	461 828
	<b>VALEURS REALISABLES</b>				
58-63	<b>Créances d'exploitation</b>	<b>10 664 214</b>		<b>10 664 214</b>	<b>9 190 978</b>
	- Fournisseurs débiteurs et comptes rattachés	68 326		68 326	238 182
	- Clients, clients factures à établir	3 642 925		3 642 925	6 948 358
	- Personnel et Organismes sociaux	2 520		2 520	0
	- Etat Impôt société	4 096 991		4 096 991	1 129 887
	- Etat - CICE	49 440		49 440	56 717
	- Etat T.V.A. + T.V.A. en attente	2 599 748		2 599 748	644 337
	- Etat produits à recevoir	25 178		25 178	0
	- Groupement UES et Filiale	169 077		169 077	173 497
	- Débiteurs divers	10 010		10 010	0
	<b>VALEURS DISPONIBLES</b>				
	<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>56 619 421</b>		<b>56 619 421</b>	<b>83 534 823</b>
	- Certificats de dépôts et billet de trésorerie	27 154 051		27 154 051	72 163 779
	- Valeurs mobilières de placement	12 000 000		12 000 000	2 000 000
	- Sicav / Obligations / Livret d'Épargne	17 465 370		17 465 370	9 371 043
	<b>Disponibilités</b>	<b>27 742 101</b>		<b>27 742 101</b>	<b>1 044 293</b>
	- Comptes courants	27 024 830		27 024 830	454 025
	- Intérêts à recevoir	665 775		665 775	511 218
	- Caisses	51 495		51 495	79 050
	<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>25 960</b>		<b>25 960</b>	<b>20 751</b>
	<b>TOTAL BILAN ACTIF</b>	<b>175 562 949</b>	<b>14 988 748</b>	<b>160 574 201</b>	<b>154 576 560</b>

## Bilan - Passif 2016



n°page

		N	N - 1
	<b>CAPITAUX PROPRES ET RESERVES</b>		
	<b>Capital</b>	<b>5 025 000</b>	<b>5 025 000</b>
	<b>Réserves</b>	<b>777 555</b>	<b>774 852</b>
	- Réserve légale	502 500	502 500
	- Autres réserves	275 055	272 352
	<b>Report à nouveau</b>	<b>25 989 436</b>	<b>23 077 798</b>
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2 997 212</b>	<b>2 964 590</b>
	- Résultat aménagement	1 076 356	1 820 827
	- Résultat stationnement	1 920 856	1 143 763
	<b>Provisions règlementées</b>	<b>19 001</b>	<b>94 580</b>
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
64	<b>Provisions sur immobilisations en concession</b>	<b>43 686 778</b>	<b>41 647 635</b>
	<i>Droits en nature du concédant</i>	<i>7 336 639</i>	<i>7 336 469</i>
	- participations financières	2 058 062	2 058 062
	- contre-valeur des biens concédés à titre gratuit	4 421 022	4 421 022
	- provision p/renouvellement des immobilisations sorties	857 555	857 386
	<i>Amortissements de caducité</i>	<i>34 877 329</i>	<i>32 845 959</i>
	- sur parcètres à titre onéreux	7 180	7 180
	- sur redevance fixe de mise à disposition	12 717 693	12 532 735
	- sur immobilisations mises par le concessionnaire	22 152 457	20 306 044
	<i>Provisions pour renouvellement des immobilisations actives</i>	<i>1 472 811</i>	<i>1 465 206</i>
60-65	<b>Provisions pour risques et charges d'exploitation</b>	<b>4 209 700</b>	<b>5 124 666</b>
59-64	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	<b>Emprunts</b>	<b>32 160 235</b>	<b>32 849 146</b>
	- Emprunts court terme	0	150 043
	- Emprunts long terme	29 054 298	30 674 756
	- Intérêts courus sur emprunts	3 105 937	2 024 348
	<b>Dettes financières diverses</b>	<b>7 160 014</b>	<b>7 403 438</b>
	- BNP ligne de trésorerie	0	0
	- Dettes financières opérations en propre	7 050 554	6 946 796
	- Groupement UES et Filiale	103 455	446 804
	- dépôts et cautionnements reçus	6 005	9 838
	<b>OPERATIONS POUR COMPTE</b>		
13	<b>Opérations pour compte Mandats</b>		
	- opérations détaillées pages suivantes	<b>1 713 590</b>	<b>2 311 988</b>
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	<b>Avances et acomptes</b>	<b>23 213 482</b>	<b>23 844 383</b>
	- sur rémunération des concessions	22 024 899	21 505 899
	- sur rémunération des mandats	243 514	751 794
59-64	- clients créditeurs	938 353	1 547 397
59-64	- créditeurs divers	6 717	39 293
59-64	<b>Fournisseurs</b>	<b>9 035 050</b>	<b>3 440 763</b>
	- fournisseurs d'exploitation	8 797 670	3 301 935
	- fournisseurs d'immobilisations	237 380	138 828
59-64	<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>2 448 691</b>	<b>3 471 565</b>
	- dettes provisionnées personnel	1 374 753	1 467 014
	- charges à payer organismes sociaux	716 942	847 747
	- Etat Impôt société	0	173 182
	- Etat TVA	315 237	907 759
	- Etat charges à payer	41 759	75 863
	<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>2 138 457</b>	<b>2 546 155</b>
	<b>TOTAL BILAN PASSIF</b>	<b>160 574 201</b>	<b>154 576 560</b>

## Stocks sur opérations en propre

Opération	au 31.12.2016			Net 2015
	Brut	dépréciation	Net	
Luynes Rempelin	569 744		569 744	569 744
Luynes Malouesse	48 193		48 193	248 003
Saint Roch Pertuis	1 482 101		1 482 101	1 467 553
Rognes Pié Fouquet	4 243 565		4 243 565	4 171 692
Terrain SNCF	3 596 680		3 596 680	3 586 805
La Gremeuse	375 891		375 891	375 724
Ventabren - Tassy	3 922 587		3 922 587	3 845 338
<b>TOTAL</b>	<b>14 238 760</b>	<b>0</b>	<b>14 238 760</b>	<b>14 264 859</b>

## Stocks d'en cours de prestations – Concessions

Opération	n°page	au 31.12.2016			net 2015
		Brut	Provision	2016	
Zac de Chassaoude	-	0	0	0	-22 143
La Duranne	30	5 482 810	0	5 482 810	5 194 810
Sextius-Mirabeau	30	10 418 005	0	10 418 005	10 298 497
<b>TOTAL</b>		<b>15 900 815</b>	<b>0</b>	<b>15 900 815</b>	<b>15 471 164</b>

## Stocks d'en cours de prestations – Mandats

Opération	n°page	au 31.12.2016			Net 2015
		Brut	Provision	2016	
MTP Rousset/Peynier/Fuveau ZI 2° Tr	30	176 183	38 860	137 323	138 246
Ville de Vitrolles Réseaux publics ZI Estroublans	30	83 017	43 997	39 020	40 900
MTP Plan de Campagne Travaux Hydrauliques	-	0	0	0	157 067
MTP Vitrolles Z.I.Estroublans 2ème Tranche	-	0	0	0	214 977
SACOGIVA Ilôts rus Grande Pujade CV Trets	30	137 861	22 799	115 062	99 197
MTP Bassin de rétention les Valladets à Eguilles	-	0	0	0	29 670
MTP Bassin de rétention de la Malle à Bouc Bel Air	-	0	0	0	27 284
<b>Total</b>		<b>397 061</b>	<b>105 656</b>	<b>291 405</b>	<b>707 341</b>

## Opérations pour compte – Concessions

Opération	N° page	au 31.12.2016			solde 2015
		Depenses	Recettes	Solde	
Zac de Chassaoude	41	0	0	0	134 441
Zac de Ravanas	42	0	0	0	-2 157 738
Les Deux Ormes	43	0	0	0	-751 170
La Duranne	44	74 309 234	110 174 820	-35 865 585	-41 725 805
Sextius-Mirabeau	45	142 718 216	148 949 710	-6 231 494	-4 592 693
Revitalisation du Centre Ville d'Aix	46	35 086 906	35 143 812	-56 907	1 603 551
<b>TOTAL</b>		<b>252 114 356</b>	<b>294 268 342</b>	<b>-42 153 986</b>	<b>-47 489 414</b>

## Opérations pour compte – Mandats à l'Actif

Opération	N° page	au 31.12.2016			Solde 2015
		Dépenses	Recettes	Solde	
SACOGIVA Ilôts rue Grande Pujade CV Trets	53	4 424 896	4 265 116	159 780	460 108
RDT 13 Dépôt d'autocars LesPaluds à Aubagne	55	134 438	132 718	1 719	1 719
<b>TOTAL</b>		<b>4 559 334</b>	<b>4 397 834</b>	<b>161 499</b>	<b>461 827</b>



## Opérations pour compte – Mandats au Passif

Opération	n° page	2016		Solde	2015 Net
		Recettes	Dépenses		
Ville D'Aix "Petites Sœurs des Pauvres"	47	5 924 053	5 795 736	128 317	131 157
MTP Rousset/Peynier/Fuveau ZI 2° Tranche	48	4 139 571	3 464 267	675 305	678 141
Ville de Vitrolles Réseaux publics ZI Estroublans	49	1 729 508	1 698 457	31 051	37 929
MTP Plan de Campagne Travaux Hydrauliques	50	3 600 042	3 592 872	7 170	9 211
MTP Vitrolles Z.I. Estroublans Hydraulique 2nd TR	51	13 006 337	12 395 041	611 297	638 566
Syndicat Mixte Arbois Aménagement av. Philibert	52	733 543	627 547	105 997	105 997
Ville de Pertuis Acquisition foncière voie POS V31	54	65 801	57 873	7 928	7 929
MTP Bassin de rétention les Valladets à Eguilles	56	0	0	0	558 842
MTP Bassin de rétention Bouc-Bel-Air	57	975 698	829 172	146 527	144 219
<b>TOTAL</b>		<b>30 174 554</b>	<b>28 460 963</b>	<b>1 713 590</b>	<b>2 311 991</b>

## Compte de résultat

### Compte de résultat Global 2016

	EXERCICE 2016	EXERCICE 2015	écart	
			en €	en %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Production vendue biens et services	21 650 711	35 508 441	-13 857 731	-39,0%
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>21 650 711</b>	<b>35 508 441</b>	-13 857 731	-39,0%
Production stockée - Recettes concessions	0	0	0	
Production stockée - Services	565 015	1 590 683	-1 025 668	-64,5%
Autres produits de gestion	105 272	121 116	-15 844	-13,1%
Reprise / amort. & provisions	1 602 491	489 545	1 112 946	227,3%
Transfert de charges	587 907	586 108	1 798	0,3%
<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>	<b>24 511 395</b>	<b>38 295 894</b>	-13 784 498	-36,0%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats et var. de stock immeubles et terrains	781 289	1 087 576	-306 287	-28,2%
Variation de stock d' en-cours	808 256	13 935 073	-13 126 817	-94,2%
Autres achats et charges externes	6 168 364	4 821 036	1 347 328	27,9%
Impôts, taxes et versements assimilés	854 901	854 538	363	0,0%
Mise à disposition du personnel	1 498 042	2 130 849	-632 807	-29,7%
Salaires et traitements	2 479 567	2 772 893	-293 326	-10,6%
Charges sociales	1 626 196	1 635 344	-9 148	-0,6%
Autres charges dont charges de concession	2 223 353	2 214 819	8 534	0,4%
Dotations aux amortissements	1 379 476	1 493 543	-114 067	-7,6%
Dotations aux provisions pour risques et charges	529 045	431 442	97 603	22,6%
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>	<b>18 348 489</b>	<b>31 377 113</b>	-13 028 624	-41,5%
<b>3. RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)</b>	<b>6 162 907</b>	<b>6 918 781</b>	-755 874	-10,9%
4 PRODUITS FINANCIERS	996 513	999 419	-2 906	-0,3%
5 CHARGES FINANCIERES	2 334 212	2 249 442	84 770	3,8%
<b>6. RESULTAT FINANCIER (4 - 5)</b>	<b>-1 337 699</b>	<b>-1 250 023</b>	-87 676	7,0%
<b>7. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (3 + 6)</b>	<b>4 825 208</b>	<b>5 668 758</b>	-843 550	-14,9%
8 Produits exceptionnels sur opérations de gestion	67 156	0	67 156	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	13 707	4 446	9 261	NS
Produits exceptionnels sur RAP et transferts de charges	195 924	1 000 127	-804 203	-80,4%
9 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	27 656	196 709	-169 052	-85,9%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	19 046	7 870	11 176	ns
Charges exceptionnelles sur dotations provisions	21 867	1 300 235	-1 278 368	-98,3%
<b>10. RESULTAT EXCEPTIONNEL (8 - 9)</b>	<b>208 216</b>	<b>-500 241</b>	708 457	-141,6%
11 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	412 416	408 158	4 258	1,0%
12 Impôts sur les bénéfices	1 623 797	1 795 769	-171 972	-9,6%
<b>TOTAL DES PRODUITS (1 + 4 + 8)</b>	<b>25 784 695</b>	<b>40 299 886</b>	-14 515 191	-36,0%
<b>TOTAL DES CHARGES (2 + 5 + 9 + 11 + 12)</b>	<b>22 787 482</b>	<b>37 335 296</b>	-14 547 814	-39,0%
<b>RESULTAT</b>	<b>2 997 212</b>	<b>2 964 590</b>	32 622	1,1%

## Compte de résultat Stationnement 2016

	EXERCICE 2016	EXERCICE 2015	écart	
			en €	en %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Rémunération voirie	1 876 698	1 844 264	32 434	1,76%
Recettes parcs	17 718 232	16 061 771	1 656 461	10,31%
Amodiations et redevances	167 139	158 518	8 620	5,44%
Loyers	113 106	123 417	-10 310	-8,35%
Emplacements publicitaires	178 405	167 615	10 790	6,44%
<i>Chiffre d'affaires net</i>	<b>20 053 579</b>	<b>18 355 584</b>	<b>1 697 995</b>	<b>9,25%</b>
Subventions d'exploitations	18 900	0	18 900	
Autres produits de gestion	997	2 205	-1 207	-54,76%
Reprises sur amortissements & provisions	735 561	233 746	501 816	214,68%
Transferts de charges	79 720	74 753	4 967	6,64%
<b>1. Total produits d'exploitation</b>	<b>20 888 758</b>	<b>18 666 287</b>	<b>2 222 471</b>	<b>11,91%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Autres achats et charges externes	5 555 581	4 279 515	1 276 066	29,82%
Impôts, taxes et versements assimilés	795 273	757 819	37 454	4,94%
Mise à disposition du personnel	933 216	906 552	26 664	2,94%
Salaires et traitements	2 411 787	2 471 903	-60 116	-2,43%
Charges sociales	1 614 385	1 401 277	213 109	15,21%
Charges spécifiques de concession :				
- Redevance fixe	184 209	184 209	0	0,00%
- Amortissement s/redevance fixe de mise à disposition	177 778	177 778	0	0,00%
- Amortissement de caducité	1 853 592	1 842 760	10 832	0,59%
- Provisions pour renouvellement	7 773	62	7 712	ns
Dotation aux amortissements sur immobilisations	1 259 907	1 374 098	-114 190	-8,31%
Dotation aux provisions pour risques et charges	499 941	364 660	135 281	37,10%
Autres charges	46	7	39	ns
<b>2. Total charges d'exploitation</b>	<b>15 293 490</b>	<b>13 760 639</b>	<b>1 532 851</b>	<b>11,14%</b>
<b>3. RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)</b>	<b>5 595 268</b>	<b>4 905 648</b>	<b>689 620</b>	<b>14,06%</b>
4 PRODUITS FINANCIERS	115 311	98 078	17 233	17,57%
5 CHARGES FINANCIERES	2 334 212	2 249 437	84 775	3,77%
<b>6. RESULTAT FINANCIER (4 - 5)</b>	<b>-2 218 901</b>	<b>-2 151 359</b>	<b>-67 542</b>	<b>3,14%</b>
<b>7. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (3 + 6)</b>	<b>3 376 367</b>	<b>2 754 289</b>	<b>622 078</b>	<b>22,59%</b>
<b>8. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	67 156	0	67 156	ns
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 787	4 446	2 341	NS
Produits exceptionnels sur RAP et transferts de charges	163 183	89 301	73 882	82,73%
<b>9. CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	27 297	75 538	-48 241	-63,86%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	19 046	5 039	14 007	NS
Charges exceptionnelles sur dotations provisions	21 867	448 416	-426 549	-95,12%
<b>10. RESULTAT EXCEPTIONNEL (8 - 9)</b>	<b>168 916</b>	<b>-435 246</b>	<b>604 162</b>	<b>-138,81%</b>
11 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	410 877	290 982	119 895	41,20%
12 Impôts sur les bénéfices	1 213 550	884 298	329 252	37,23%
<b>TOTAL DES PRODUITS (1 + 4 + 8)</b>	<b>21 241 195</b>	<b>18 858 112</b>	<b>2 383 083</b>	<b>12,64%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (2 + 5 + 9 + 11 + 12)</b>	<b>19 320 339</b>	<b>17 714 349</b>	<b>1 605 990</b>	<b>9,07%</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>1 920 856</b>	<b>1 143 763</b>	<b>777 093</b>	<b>67,94%</b>

## Compte de résultat Aménagement 2016

	EXERCICE	EXERCICE	écart	
	2016	2015	en €	en %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
↳ Vente d'immeuble et terrain	824 171	3 277 091	-2 452 920	-74,9%
↳ Rémunération sur concessions	95 000	13 841 713	-13 746 713	-99,3%
↳ Rémunération sur mandats	509 506	34 054	475 453	1396,2%
↳ Rémunération sur autres conventions	168 455	0	168 455	
<i>sous-total rémunérations</i>	772 961	13 875 767	-13 102 805	-94,4%
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>1 597 132</b>	<b>17 152 858</b>	<b>-15 555 726</b>	<b>-90,7%</b>
↳ Production stockée opérations en propre	0	0,00	0	NS
↳ Production stockée concessions	541 949	1 513 621	-971 672	-64,2%
↳ Production stockée mandats	23 066	77 062	-53 996	-70,1%
<i>sous-total production stockée</i>	565 015	1 590 683	-1 025 668	-64,5%
↳ Autres produits de gestion	85 375	118 912	-33 537	-28,2%
↳ Reprises sur amortissements et provisions	866 930	255 799	611 131	238,9%
↳ Transferts de charges	508 186	511 355	-3 169	-0,6%
<b>1. Total produits d'exploitation</b>	<b>3 622 637</b>	<b>19 629 606</b>	<b>-16 006 969</b>	<b>-81,5%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
↳ Achats et var. de stock immeubles et terrains	781 289	1 087 576	-306 287	-28,2%
↳ En-cours déstockés sur concessions	244 513	13 853 013	-13 608 500	-98,2%
↳ En-cours déstockés sur mandats	563 743	82 060	481 683	587,0%
↳ En-cours déstockés sur conventions		0	0	NS
<i>sous-total en-cours déstockés</i>	808 256	13 935 073	-13 126 817	-94,2%
Autres achats et charges externes	602 733	541 522	61 212	11,3%
Impôts, taxes et versements assimilés	59 628	96 719	-37 091	-38,3%
Mise à disposition du personnel	564 826	1 224 297	-659 471	-53,9%
Salaires et traitements	67 780	300 990	-233 210	-77,5%
Charges sociales	11 811	234 067	-222 256	-95,0%
Dotation aux amortissements sur immobilisations	119 568	119 445	123	0,1%
Dotation aux provisions pour risques et charges	29 104	66 782	-37 678	-56,4%
Autres charges	10 004	10 003	1	0,0%
<b>2. Total charges d'exploitation</b>	<b>3 054 999</b>	<b>17 616 474</b>	<b>-14 561 475</b>	<b>-82,7%</b>
<b>3. RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)</b>	<b>567 639</b>	<b>2 013 133</b>	<b>-1 445 494</b>	<b>-71,80%</b>
4 PRODUITS FINANCIERS	881 202	901 342	-20 140	-2,2%
5 CHARGES FINANCIERES	0	5	-5	-97,2%
<b>6. RESULTAT FINANCIER (4 - 5)</b>	<b>881 202</b>	<b>901 336</b>	<b>-20 134</b>	<b>-2,23%</b>
<b>7. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (3 + 6)</b>	<b>1 448 841</b>	<b>2 914 469</b>	<b>-1 465 628</b>	<b>-50,29%</b>
<b>8. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
8 Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0	0	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 919	0	6 919	NS
Produits exceptionnels sur RAP et transferts de cha	32 741	910 826	-878 085	-96,4%
<b>EXCEPTIONNELLES</b>				
9 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	360	121 171	-120 811	-99,7%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	2 831	-2 831	-100,0%
Charges exceptionnelles sur dotations provisions	0	851 819	-851 819	-100,0%
<b>10. RESULTAT EXCEPTIONNEL (8 - 9)</b>	<b>39 300</b>	<b>-64 995</b>	<b>104 295</b>	<b>-160,47%</b>
11 Participation des salariés aux résultats de l'entrepr	1 538	117 176	-115 638	-98,7%
12 Impôts sur les bénéfices	410 247	911 471	-501 224	-55,0%
<b>TOTAL DES PRODUITS (1 + 4 + 8)</b>	<b>4 543 500</b>	<b>21 441 774</b>	<b>-16 898 274</b>	<b>-78,8%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (2 + 5 + 9 + 11 + 12)</b>	<b>3 467 144</b>	<b>19 620 947</b>	<b>-16 153 803</b>	<b>-82,3%</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>1 076 356</b>	<b>1 820 827</b>	<b>-744 471</b>	<b>-40,89%</b>

# ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2016

(Loi du 30.04.83 – décret du 29.11.83)

CRC 99-03

L'annexe qui vous est présentée ci-dessous, en conformité avec la loi comptable dont il est fait référence plus haut, est un état comportant les explications nécessaires à une meilleure compréhension des autres documents de synthèse, dont la partie examen des comptes du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire. Elle présente, sous une autre forme ou complète pour autant que nécessaire, les informations qu'ils contiennent déjà.

## 1) Evènements importants survenus au cours de l'Exercice

### Rappel Contrôles fiscaux

#### Contrôle fiscal période 2005 à 2007

Pour rappel, un contrôle fiscal sur les exercices 2005 à 2007 inclus a remis en cause deux principes appliqués par la Société pour les activités d'aménagement :

- d'une part la comptabilité à l'achèvement
- d'autre part l'exonération fiscale des résultats issus des concessions d'aménagement

Les débats avec le Commissaire aux Comptes et l'Expert-Comptable de la Société ainsi que l'avis d'un avocat spécialisé du Cabinet Francis Lefebvre (Paris) ont permis de considérer que les traitements comptables et fiscaux de la Société sont justifiés.

La Société a tout d'abord contesté à l'amiable le redressement fiscal qui lui a été opposé et en est à ce jour au stade des recours hiérarchiques. Le dossier a été transmis à Bercy par les services fiscaux régionaux en juin 2010 et la réponse est parvenue à la Semepa en décembre 2013 : la rectification des comptes est maintenue.

La société a donc saisi le tribunal administratif pour tenter d'obtenir gain de cause par voie judiciaire.

Compte tenu de cette position, les comptes de l'exercice 2016 sont présentés selon les méthodes retenues jusqu'à présent, et décrites dans la présente annexe.

Pour rappel, par souci de prudence, la totalité du redressement (1,17 M€ d'IS) a été provisionnée dès les comptes de l'exercice 2009.

En mai 2015, un avis de mise en recouvrement pour le redressement envisagé de 2005 à 2007 pour un montant total de 1,13 M€ pénalités incluses a été adressé à la société. Afin d'arrêter l'importance des intérêts à devoir et malgré la contestation sur les montants redressés, cette somme qui sera remboursée à la Semepa avec des intérêts s'y rapportant dès lors que le dégrèvement sera accepté a été réglée. Ce règlement n'équivaut pas à une acceptation du redressement réclamé.

#### Contrôle fiscal période 2010 à 2012

Un nouveau contrôle fiscal a été réalisé sur la période de 2010 à 2012.

Les mêmes rectifications que lors du contrôle précédent sont notifiées à la société, il s'y ajoute la remise en cause du traitement comptable et fiscal des locations de longue durée de places de

parking, (amodiations) ainsi que la déductibilité de certaines provisions comptabilisées sur cette période.

Suite à une commission départementale des impôts directs en date du 15 mars 2015 seule la déductibilité d'une provision de 478 k€ a été acceptée à la Semepa sur la totalité redressée.

Nous avons par la suite rencontré en date du 15 juin 2015 l'interlocuteur interrégional qui n'est revenu sur aucun redressement restant éventuellement à notre charge.

Afin de respecter les règles de prudence, il a été provisionné en 2015 un complément de 851 K€. Il avait été provisionné précédemment un montant de 1,12 M€.

Pour les mêmes raisons que pour la période 2005 à 2007, dès réception de l'avis de mise en recouvrement par les services fiscaux du redressement envisagé pour la période 2010 à 2012, la Semepa a réglé en février 2016 un montant de 2 765 k€ (pénalités incluses), règlement qui ne correspond pas à une acceptation du montant redressé.

### Rachat des parkings par la Semepa à la Ville

En juillet 2015, La SEMEPA a proposé à la Ville d'Aix en Provence, d'acheter les parkings qu'elle gère selon des contrats de concession. Ce rachat présente un intérêt majeur, pour la SEMEPA, pour la Ville d'Aix-en-Provence et pour les Aixois.

Cette proposition a été validée par le Conseil Municipal de la Ville d'Aix du 23 juillet 2015 et la résiliation des concessions a été agréée par le Conseil Municipal de la Ville d'Aix-en-Provence le 2 mai 2016.

Le 20 Juin 2016, suite à la mise en œuvre de la convention de résiliation du 9 Juin, les DSP du 29 décembre 1986 (hors voirie) et du 24 octobre 2003 ont été conjointement résiliées par la ville d'Aix et la Semepa. La Semepa a pris possession des parkings par anticipation.

Le 13 Janvier 2017 une audience en référé a été tenue suite à la requête du préfet demandant l'annulation de la convention de résiliation des DSP.

Par ordonnance du 18 janvier 2017, le Tribunal Administratif a suspendu la convention de résiliation.

La Cour Administrative d'Appel a confirmé cette décision le 30 mars 2017.

## **2) Règles et Méthodes comptables**

La Société respecte les principes comptables de base, compte tenu des adaptations au plan comptable qui ont été expressément autorisées par le Conseil National de la Comptabilité et relatives à la nomenclature comptable des Sociétés d'Economie Mixte.

Les conventions générales comptables sont appliquées, dans le respect du principe de prudence et de continuité de l'exploitation.

### **1. Traitement comptable des opérations d'aménagement**

La réforme des méthodes de comptabilisation des opérations d'aménagement par le Conseil National de la Comptabilité, appliquée depuis l'exercice 2000, assure une totale correspondance entre les

informations financières données dans les états financiers annuels de la SEM et celles des comptes rendus d'opérations transmis à la collectivité concédante.

Pour assurer une parfaite lisibilité et pour faciliter le passage des comptes de la société aux comptes rendus annuels, les points suivants sont assurés:

- Encours de concession :

C'est le solde de l'opération qui est indiqué à l'Actif du bilan. Si le montant est négatif (solde créditeur) cela signifie que les recettes de l'opération sont, à la date d'arrêté des comptes, en avance sur les dépenses. Ce solde d'opération correspond au solde d'exploitation provisoire de l'opération du CRACL. Les dépenses et recettes de chaque opération sont détaillées en annexe.

- Encours sur mandats :

Comme pour les concessions, le bilan est allégé du détail des encours sur mandats :

- Les encours sur mandats : ils sont groupés sur une seule ligne.
- Les encours à l'actif : les dépenses sont supérieures aux recettes à la date de l'arrêté
- Les encours au passif : les recettes sont supérieures aux dépenses à la date de l'arrêté

Des annexes ad hoc permettent de retrouver tous les détails des regroupements ainsi effectués.

Enfin, il est rappelé que le plan comptable des entreprises concessionnaires prévoit l'inscription dans le bilan du concessionnaire de la valeur des ouvrages concédés même si le financement desdits ouvrages a été assuré par le concédant.

Dans ce cas, l'inscription à l'actif de cette valeur est équilibrée par une inscription du même montant au passif sous la rubrique « droits en nature du concédant ».

## **2. Méthode de prise en compte de la rémunération dans les opérations d'aménagement sous mandats et concessions**

Le Conseil d'Administration du 21/12/1993 entériné par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/06/1994 a décidé de mettre en œuvre une nouvelle méthode de comptabilisation de la rémunération de la Société relative aux opérations d'aménagement sous mandats et concessions qui fait l'objet des redressements fiscaux sus évoqués.

Les rémunérations de l'entreprise, et ses coûts internes ou « frais généraux », pour reprendre les termes des conventions, sont « stockés ». Pendant la durée de l'opération, la SEMEPA ne dégage pas de résultat. Ce dernier n'est constaté que lors de l'exercice comptable de fin d'opération.

- Rémunération de la société sur concessions:

Elle est prise en compte suivant la méthode dite à l'achèvement.

La rémunération calculée pendant l'exercice est enregistrée au passif du bilan en « Avances rémunérations concessions ».

Les coûts internes de la Société nécessaires pour assurer la prestation sont identifiés par le biais de la comptabilité analytique. Ils sont chaque année « stockés » :

- au niveau du bilan ils apparaissent en cumul dans une ligne « stock d'en-cours de prestations »
- au niveau du compte de résultat ils sont chaque année sur une ligne de produit « production stockée concessions / mandats ». Ce produit annule la charge correspondante.

Etant par ailleurs prévu que, si en cours d'opération, les taux de rémunération sont globalement insuffisants pour couvrir la Société de ses coûts, les provisions nécessaires sont constituées comme calculé dans le tableau « Rémunérations, charges et provisions sur les opérations d'Aménagement » annexé au présent document.

Ce tableau fait aussi ressortir :

- le montant de la rémunération acquise suivant le calcul au pourcentage des recettes – dépenses,
- les coûts cumulés et stockés de la Société.

### **3. Méthode de traitement comptable des opérations en propre**

Les opérations en propre enregistrent des coûts externes qui augmentent le coût d'achat initial du terrain ou de l'immeuble. Ces charges externes sont stockées. Les coûts sont déstockés au moment de la vente. Lorsque la vente est fractionnée, les coûts sont déstockés au prorata des surfaces vendues par rapport au total des surfaces à vendre, ce qui permet de déterminer un prix de revient par cession.

### **4. Méthodes d'évaluation**

En préambule aux points détaillés ci-dessous, il est précisé que :

***Le 20 Juin 2016, suite à la mise en œuvre de la convention de résiliation du 9 Juin, les DSP du 29 décembre 1986 (hors voirie) et du 24 octobre 2003 ont été conjointement résiliées par la ville d'Aix et la Semepa. La Semepa a pris possession des parkings par anticipation.***

***Comptablement, les parkings et les agencements pour leur exploitation doivent sortir de l'actif de la Semepa, puisque les DSP sont résiliées et les biens sont remis à la ville.***

***A compter de cette date, du fait de la résiliation, les dotations aux amortissements de caducité et techniques ne sont plus à constater dans les comptes de la Semepa.***

***Or à la demande du Préfet, le Tribunal Administratif a suspendu la convention de résiliation par ordonnance du 18 janvier 2017.***

***Ce qui signifie qu'une probabilité existe pour que les DSP redeviennent dans la situation antérieure à leur résiliation, soit avant le 20/6/2016.***

***Dans ce cas, si les dotations aux amortissements n'ont pas été comptabilisées au 31/12/2016 (voire les années suivantes), elles ne pourront pas l'être « en rattrapage » les années suivantes. Tout amortissement non constaté est perdu.***



**Le montant des dotations aux amortissements de caducité et techniques du 21/6/2016 au 31/12/2016 représente 1,8 M€.**

***Dans un principe de prudence, et afin d'éviter une perte des amortissements sur les années futures en cas de retour à la situation antérieure, il est préférable de doter les amortissements pour la période du 21/6/2016 au 31/12/2016 et jusqu'à la date de fin de suspension de la convention de résiliation, dans l'attente du jugement au fond.***

***Dans cette logique, le montant de la compensation des biens non amortis que la ville devrait verser à la Semepa pour un montant de 29.4 M€ HT n'est pas constatée dans les comptes de la Semepa, comme elle devrait l'être selon la convention de résiliation des DSP. Les biens des DSP restent à l'actif de la Semepa.***

**A – Immobilisations en propre :** application au 01/01/2005 du règlement CRC 2002-10, sur les amortissements et dépréciations et du CRC 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

▪ Amortissements et dépréciations :

- Le règlement prévoit la détermination de composants lorsque ceux-ci sont identifiables. Cette méthode est utilisée pour l'amortissement des bureaux 2 et 4 rue Lapierre et pour le parc de stationnement Rambot.

nature	Bureaux Lapierre (€)	Parking Rambot (€)	Durée (ans)
Murs	557.900		50
Structure	1.242.652	3.326.801	50
Ravalement	61.800		15
Chauffage	282.658	190.942	25
Menuiserie	197.350		25
Agencement	91.086	281.638	10
Peinture	50.394	71.990	15
Electricité	202.284	341.055	25
Ascenseurs	97.368	84.164	20
Alarme	5.741		5
Téléphonie	22.918		5
Fermetures	4.459		25
Total	2.816.612	4.296.591	

- Concernant les véhicules pour lesquels la réglementation prévoit la prise en compte de la valeur résiduelle, les calculs effectués ne faisant pas apparaître de différences significatives, il a été décidé de ne pas modifier la méthode ancienne. La durée d'utilité a été calquée sur la durée d'usage.

***B – Les immobilisations concédées par la Ville*** (parcs de stationnement, matériel d'exploitation des parcmètres en partie) sont portées à leur valeur d'entrée. Les règlements excluent expressément ces biens de l'application des nouvelles règles.

Il n'est pas pratiqué d'amortissement pour ces immobilisations, mais, le cas échéant, des provisions pour renouvellement ou grosses réparations dont la constitution est prévue dans le cahier des charges annexé à la convention du stationnement passée par votre Société avec la Ville d'Aix le 29 décembre 1986.

Conformément à l'avenant n° 11 au traité de concession, la Société a versé à la Ville une redevance fixe de mise à disposition d'un montant de 10,4 M€, qui a été portée dans le poste « immobilisations mises en concession par le concédant à titre onéreux ». Ce poste comprend également la redevance fixe de mise à disposition du parking Rotonde pour 8 M€, prise en compte en 2003.

***C – Les immobilisations mises en concession par le concessionnaire*** comprennent l'ensemble des immobilisations qui ont remplacé des immobilisations antérieurement concédées par la Ville d'Aix-en-Provence (essentiellement matériel de péage, matériel de sécurité, signalisation, réfection et peinture des murs des Parcs) et les immobilisations acquises par la SEMEPA pour les parkings Mignet, Signoret, Pasteur et Méjanes. Néanmoins, se reporter à la partie Préambule ci-dessus.

Ces immobilisations ont été financées, en partie par les provisions pour renouvellement des années antérieures, en partie par la trésorerie de la société (fonds propres ou emprunts). Il est fait pour ce type d'immobilisation un amortissement technique, une provision pour renouvellement et un amortissement de caducité.

- Concernant la provision pour renouvellement, la méthode de calcul a été modifiée en 1997 afin de respecter les dispositions de la loi de finance pour 1998 (articles 5 et suivants). Elle est calculée sur la base du coût estimé de remplacement et du prix de revient de l'immobilisation.

- Pour les immobilisations non renouvelables, seul l'amortissement de caducité est pratiqué et calculé de la façon suivante : la valeur nette de l'immobilisation est divisée par la durée de la concession restant à courir (sauf pour l'extension du parking Mignet) et constitue la dotation de l'exercice.

### **3) Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat**

#### **1. Notes sur le Bilan Actif**

##### ***A - Immobilisations***

Les principes comptables spécifiques sont décrits ci-après :

✓ **Immobilisations propres de la Société** : application des nouvelles règles au 01/01/2005

Les locaux de la rue Lapierre ont été immobilisés, y compris la valeur du terrain non amortissable, pour un montant de 3.803 K€. Ces bureaux ont fait l'objet d'une livraison à soi-même le 1<sup>er</sup> août 2007.

De même, le parc de stationnement Rambot a été immobilisé pour un montant de 4.260 K€ par une livraison à soi-même le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

Figurent également dans ce compte les moyens d'exploitation hors concessions du stationnement.

✓ **Immobilisations mises en concession par le concédant :**

Ce poste concerne les biens concédés à l'origine par la Ville d'Aix ainsi que ceux entrés dans la concession par avenants à la Convention de base du 29/12/1986.

A l'actif et au passif, les comptes « Immobilisations mise en concession par le concédant à titre gratuit » ainsi que « Droits en nature du concédant - contre-valeur des biens concédés à titre gratuit » ont fait l'objet d'une modification prenant en compte le versement de la redevance capitalisée.

✓ **Immobilisations mises en concession par le concessionnaire :**

Il s'agit de l'ensemble du matériel d'équipement des parcs (immobilisations renouvelables).

Les mouvements ayant affecté les immobilisations au cours de l'exercice sont précisés dans le détail des comptes.

L'état des immobilisations concédées au 31 décembre de l'exercice figure dans le tableau du Détail des Comptes.

Pour 2016, le montant des investissements s'élève à 467 K€ et concerne des remplacements d'installations existantes, des travaux de modernisation et rafraichissement au parking Méjanès, des travaux de mise en conformité du matériel de péages, d'installation de système de sécurité et de signalisation dans les parkings, de mise aux normes handicapés dans les ascenseurs,

✓ **Immobilisations en cours :**

Au 31/12/2015 la valeur des immobilisations en cours constatées s'élevait à 62 K€, elles correspondent pour la part la plus importante à des travaux en cours pour le remplacement du système de sécurité, installations terminées et immobilisées sur l'exercice 2016. Au 31/12/2016 le montant des immobilisations en cours est de 554 844 €. Ces immobilisations concernent des installations dans les parkings et plus précisément le remplacement de matériel de sécurité incendie, la mise en place de GTC, la radiocontinuité.

Des immobilisations en cours ont également été constatées au 31/12/2016 pour un montant de 77 276 € pour les études réalisées en 2016 concernant la construction du parking des Prêcheurs.

✓ **Immobilisations financières – filiales et participations :**

Il s'agit des participations dans les filiales Viamco et SCI Sippa ainsi que de la participation dans Epage, groupement d'employeurs selon informations ci-dessous :

	<b>Capital social</b>	<b>Capitaux Propres</b>	<b>Pourcentage de détention</b>	<b>Résultat exercice 2016</b>
<b>Filiales</b>				
Viamco	10 000 €	6 536 €	100%	- 3 464 €
SCI Sippa	264 000 €	355 337 €	51%	159 242 €
<b>Participations</b>				
Epage	687 632 €	687 632 €	50%	- €

**B - Stocks et Opérations pour compte**

✓ **Stocks sur opérations en propre :**

Il s'agit des terrains acquis en propre et destinés à des opérations d'aménagement.

Les provisions éventuellement inscrites sur la ligne correspondante sont liées soit à des risques de non constructibilité soit aux surfaces de voirie à créer et à restituer à la commune concernée.

✓ **Stocks d'en-cours de prestations :**

Ces stocks valorisent les coûts internes affectés à la réalisation des prestations de concessions et mandats jusqu'à leur achèvement.

Une analyse de la situation présente et future de la prestation permet de déterminer d'éventuelles provisions, dans le cas où les moyens affectés à la réalisation sont supérieurs à la rémunération contractuelle.

✓ **Opérations pour compte concessions :**

Le déroulement des concessions d'aménagement dans ses diverses opérations est décrit comptablement dans cette ligne du bilan, cette comptabilité étant tenue par opération.

Un tableau annexe détaillé permet de suivre les éléments par opération.

Conformément aux règles applicables depuis 2000, le solde des opérations de concession au 31 décembre de l'exercice figure seulement à l'actif.

✓ **Opérations pour compte mandats :**

Depuis l'année 2000 figurent à l'actif les mandats pour lesquels les dépenses sont supérieures aux recettes au 31 décembre.

Les annexes retracent pour chaque mandat la totalité des mouvements annuels dans les différents comptes y compris les comptes de trésorerie et de tiers.

### ***C - Créances d'exploitation***

Il s'agit des créances de l'entreprise sur les tiers, clients essentiellement, mais aussi fournisseurs pour les avances versées, l'Etat pour les acomptes d'impôt ou la TVA à récupérer.

La présentation par nature de créance permet de visualiser les montants en détail.

Au 31 Décembre 2016, la SEMEPA a fait une avance en compte courant à sa filiale, dont elle détient 100 % du capital, la société Viamco pour un montant de 78.988,50 €. Cette avance correspond essentiellement à l'indemnité versée au notaire lors de la signature du compromis du terrain à acquérir par Viamco.

### ***D - Valeurs disponibles***

#### **✓ Valeurs mobilières de placement :**

Elles représentent un portefeuille de placements (SICAV, dépôts à terme...) pour un montant de 56,6 M€.

#### **✓ Disponibilités :**

Il s'agit des fonds détenus par notre société au 31 décembre, notamment sur des comptes courants et en caisse.

## **2. Notes sur le Bilan Passif**

### ***A – Capitaux propres et réserves***

Le capital social est d'un montant de 5.025.000 € composé de 167 500 actions de valeur nominale de 30,00 €. L'ensemble des actions composant le capital est de même nature et confère les mêmes droits à leurs titulaires. Les collectivités territoriales détiennent la majorité du capital social et sont représentées au sein du Conseil d'Administration dans les conditions prévues par ce texte.

Les réserves représentent 777 K€ tandis que le report à nouveau s'élève à 25.989 K€.

**Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés reconnaissent :**

- **qu'il a été distribué 50.250 € de dividendes en 2016 au titre du résultat de l'exercice 2015**
- **qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des deux exercices précédents.**

### ***B – Provisions pour risques et charges***

#### **✓ Provisions pour immobilisations en concessions :**

Il s'agit de l'ensemble des provisions liées aux contrats de concession de la délégation de service public des parcs de stationnement et de la voirie d'Aix en Provence.

### ✓ Provisions pour risques et charges d'exploitation :

Le montant total porte sur 4.210 K€ et correspond principalement à :

- risque de redressement d'IS sur les contrôles fiscaux en cours (exercices 2005 à 2007 inclus et 2010 à 2012 inclus), les exercices 2008 et 2009 n'étant plus rectifiables.

Nous vous rappelons que la société conteste, avec l'appui de CMS Francis Lefebvre, l'ensemble du redressement qui lui a été appliqué. Le montant provisionné représente 3,1 M€.

- Provision pour litige fournisseurs et Prud'hommes pour un total de 572 K€.
- Provision pour gros travaux d'entretiens à venir dans les Parcs pour 495 K€.
  
- La Provision de 478 K€ sur le parking Rambot qui était constatée jusqu'à la clôture de l'exercice précédent a été reprise au 31/12/2016. En effet, la Semepa a été déclarée hors de cause lors d'une décision du Tribunal de Grande Instance en Janvier 2017.
- La provision antérieure de 576 K€ sur l'opération en propre Rempelin a été soldée au cours de l'exercice 2016 suite à la fin du litige sur cette opération et la société Eiffage.

### ***C - Emprunts***

Le détail est donné dans le tableau joint en annexe.

### ***D - Dettes financières diverses***

Y figurent quatre lignes de découvert auprès de la Caisse d'Epargne pour les opérations en propre des terrains de la SNCF, de l'Héritière à Ventabren, et de Pié Fouquet à Rognes.

La ligne « Groupement UES » correspond aux factures émises par Epage ou la SPLA et non encore réglées au 31 décembre de l'exercice.

### ***E - Opérations pour compte***

Depuis 2000 figurent au passif les mandats pour lesquels les recettes sont supérieures aux dépenses à la date de clôture de l'exercice.

Les annexes retracent pour chaque mandat, la totalité des mouvements annuels dans les différents comptes, y compris les comptes de trésorerie.

### ***F - Dettes d'exploitation***

#### ✓ Avances et acomptes :

Les avances sur rémunérations des concessions et mandats sont issues de la comptabilité à l'achèvement : on trouve sur cette ligne les rémunérations des contrats en cours, « stockées » depuis le début des contrats.

A l'achèvement de ces derniers, la rémunération cumulée sera inscrite au compte de résultat.

#### ✓ Fournisseurs et dettes fiscales et sociales :

Il s'agit des dettes de l'entreprise vis à vis des fournisseurs d'exploitation d'une part, sur immobilisations d'autre part, mais aussi l'Etat pour les cotisations sociales dues ou la TVA à verser. La présentation par nature de créance permet de visualiser les montants en détail.

Le solde fournisseurs par date d'échéance au 31/12/2016 se présente selon la répartition suivante :

<b>Dettes fournisseurs TTC hors retenues garantie et PAE en K€</b>	Solde fournisseurs TTC au 31/12/2016	< 30 jours	de 31 à 60 jours	> 60 jours
A échoir	3 873	1 984	980	909
échues	4 189	8		4 181
	8 062	1 992	980	5 091

<b>non pris en compte</b>	montant en K€	nbre factures
RETENUE GARANTIE	271	115
PAE	702	-

Le solde fournisseurs se répartissait de la façon suivante au 31/12/2015 :

Solde fournisseurs au 31/12/2015	à 30 jours	de 31 à 60 jours	à 90 jours	au-delà de 90 jours
2.663 K€	1.810 K€	368 K€	458 K€	27 K€
PAE 778 K€	32 K€	194 K€		551 K€

### 3. Notes sur le Compte de Résultat

Le compte de résultat de la société résulte de la fusion des comptes de résultats analytiques aménagement et stationnement.

Ce compte récapitule toutes les opérations ayant influencé le résultat final.

Il permet de distinguer trois types de résultat :

- le résultat d'exploitation qui retrace l'activité normale de la société,
- le résultat financier,
- le résultat exceptionnel concernant les opérations n'entrant pas directement dans le cadre de l'activité normale de la société.

Il faut noter qu'au cours de l'exercice des économies significatives ont été réalisées dans les domaines suivants :

- Téléphonie fixe et mobile – 6%
- Commission bancaire sur encaissement cartes bleues : - 44 % (- 85 K€) alors que les encaissements en volume et montant ont évolués entre 2015 et 2016.
- Frais d'entretiens et maintenances, dont la majorité concerne les parkings, ont globalement diminué de 11 %
- Les frais de personnel, hors dotation supplémentaire retraite qui a été de 300 k€ en 2016, ont diminué de 11 %, soit 502 K€

Malgré ces économies, le poste autres charges et charges externes est en évolution par rapport à 2015 pour 1,276 k€, essentiellement due à la redevance comme indiqué ci-dessous versée à la ville, des travaux de mise en sécurité, modernisation du parking Méjanès, des investissements en

luminaires en vue de faire évoluer les économies d'électricité et une évolution des dépenses de surveillance dans les parcs.

Des charges nouvelles sont constatées sur l'exercice pour un montant de 633 K€, il s'agit de la redevance pour prise de possession des parkings par anticipation qui est de 100 000 € HT par mois depuis le 20 Juin 2016.

Trois nouveaux véhicules électriques ont été acquis pour le service maintenance entretien des parcs sous contrat de locations.

Une subvention de 18 900 € a été octroyée à la Semepa pour cette acquisition de véhicules écologiques.

Les produits financiers dont la gestion est optimisée se sont élevés sur l'exercice 2016 à 1,36 M€ contre 1 M€ en 2015. Ces produits financiers ont représenté un taux moyen de rémunérations de 1.75 % alors que les taux de rémunération des Comptes à Terme sur 3 ou 6 mois sont au 31/12/2016 à 0.15 %.

Les produits financiers sont répartis sur les opérations excédentaires. La méthode de répartition de ces produits des années précédentes aurait conduit à attribuer un taux négatif aux opérations.

Le mode de rémunération est donc modifié ainsi : la Semepa conserve pour frais de gestion de la trésorerie 1 % et attribue aux opérations excédentaires un taux de 0.75 %.

Le montant de l'impôt sur les sociétés est de 1.624 K€.

Le montant de la participation est de 412 K€.

#### **4. Engagements hors bilan**

- Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilés :

Conformément à la loi comptable et en particulier à la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n° 03-R01, nous vous communiquons les éléments suivants :

A la date d'arrêté des comptes, aucun des mandataires sociaux ne bénéficie ou ne bénéficiera d'une prestation visée dans ce texte.

Concernant l'ensemble du personnel salarié de la SEMEPA, les indemnités de fin de carrière sont couvertes en tout ou partie pour les droits passés par un contrat souscrit auprès d'un assureur.

- Autres engagements émis : cautions bancaires sur mandats et concessions : 67.305 €

- Engagements reçus :

La Ville d'Aix-en-Provence et/ou la Métropole Aix – Marseille Provence garantissent les emprunts souscrits par la S.E.M.E.P.A. pour les opérations d'aménagement dont elle a la charge ainsi que ceux contractés pour les besoins de la concession du stationnement (tableau des emprunts).



## 5. Autres informations

- Effectif :

Au 31 décembre 2016, l'effectif de la société était de 48 personnes, dont 1 salarié à temps partiel, se répartissant de la façon suivante :

<b>Catégories d'emplois</b>	<b>HOMMES</b>	<b>FEMMES</b>	<b>TOTAL</b>
Employés	34	3	<b>37</b>
Agents de maîtrise	7	1	<b>8</b>
Cadres	2	2	<b>4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>6</b>	<b>49</b>

- Informations diverses :

Conformément à l'article L 822-11 du code de commerce, nous vous informons que les honoraires du Commissaire aux Comptes s'élèvent à 45.400 € HT, dont :

- certification légale : 45.400 € HT
- diligences directement liées à la mission : néant

Conformément à l'article 244 quater C du code général des impôts, nous vous informons que le montant du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) dont a bénéficié la société s'est élevé à 56.716 € et a contribué aux actions de formation des salariés et aux investissements.

Rémunérations, charges et provisions sur opérations d'aménagement  
au 31 décembre 2016.

Opérations en cours

	N° Opn	Début	Fin	RG % Source BP	Taux ou forfait	Exercice 2016		Cumul au 31/12/2016		Sur durée restant		Provisions 2016		Reprise 2016		Cumul 31/12/2016		
						Rémunération	FGS FGD (-)	Rémunération	FGS	Rémunération S/RG %	FGS S/RG %	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes	Reprise TEC	Reprise risque	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes	
<b>CONCESSIONS</b>																		
Duranne	55	année 91	déc-25	13 899 900	forfait	500 000	288 000	9 399 900	5 482 810	4 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0
Sextius Mirabeau	56	année 91	déc-18	12 850 000	forfait	114 000	119 509	12 625 000	10 418 006	225 000	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL 1</b>				<b>26 749 900</b>		<b>614 000</b>	<b>407 509</b>	<b>22 024 900</b>	<b>15 900 816</b>	<b>4 725 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>MANDATS</b>																		
MTP Rousset Peynier Fuveau 2° tr.	7S	janv-05	déc-19	151 353	3,5%HT/HT	226	17 971	109 553	176 183	41 800	18 000	18 894	2 077	0	0	38 860	3 970	
Ville Vitrolles ZI Estroublans 2° tr.	7U	fev05	dec11	40 900	3%HT/HT	0	4 133	40 900	83 017	0	4 000	6 013	2 120	0	0	43 997	2 120	
SACOGIVA - Réha d'Ilots CV Trets	C8	oct-09	déc-17	115 062	4.5%HT/TTC	0	302	93 062	137 861	22 000	0	0	0	15 563	6 135	22 799	0	
<b>TOTAL 2</b>				<b>307 315</b>		<b>226</b>	<b>22 406</b>	<b>243 514</b>	<b>397 061</b>	<b>63 801</b>	<b>22 000</b>	<b>24 907</b>	<b>4 197</b>	<b>15 563</b>	<b>6 135</b>	<b>105 656</b>	<b>6 090</b>	

	N° Opn	Début	Fin	RG % Source BP	Taux ou forfait	Exercice 2016		Cumul au 31/12/2016		Sur durée restant		Provisions 2016		Reprise 2016		CUMUL au 31/12/2016	
						Rémunération	FGS FGD (-)	Rémunération au %	FGS	Rémunération S/RG %	FGS S/RG %	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes	Reprise TEC	Reprise risque	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes
<b>CONCESSIONS</b>																	
Zac Chassaoude	46	année 08	année 17	95 000	forfait	0	134 441	95 000	244 514	0	0	0	0	132 216	0	0	0
<b>TOTAL 3</b>				<b>95 000</b>		<b>0</b>	<b>134 441</b>	<b>95 000</b>	<b>244 514</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>132 216</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>MANDATS</b>																	
MTP Plan de Camp. trav.hydrauliques	7Z	dec 04	déc-13	160 535	forfait DPGF	0	0	160 535	226 421	0	0	0	0	69 354	1 532	0	0
MTP Vitrolles 2° tr tvx hydraulique	8T	janv-04	déc-12	291 071	2.90%HT/HT	0	0	291 071	214 977	0	0	0	0	0	0	0	0
Bassin "Les Valladets" - Eguilles	D5	nov-11	déc-14	30 100	forfait DPGF	1 000	346	30 100	69 107	0	0	0	0	39 092	569	0	0
Bassin sup La Malle - Bouc Bel Air	D6	nov-11	déc-14	27 800	forfait DPGF	0	313	27 800	53 238	0	0	0	0	25 640	484	0	0
<b>TOTAL 4</b>				<b>509 506</b>		<b>1 000</b>	<b>659</b>	<b>509 506</b>	<b>563 743</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>134 086</b>	<b>2 585</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>AMO et conventions d'assistance</b>																	
Délocal Polyclinique Parc Rambot	A18	juil-07	déc-09		forfait 5% HT/HT	143 505											
Puyricard Les Palombes	A20	juil-16	déc-16	49 900	forfait	24 950											
<b>TOTAL 5</b>				<b>49 900</b>		<b>168 455</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

	Exercice 2016		Cumul au 31/12/2016		Sur durée restant		Provisions 2016		Reprise 2016		Cumul 31/12/2016	
	Rémunération	FGS FGD (-)	Rémunération au %	FGS	Rémunération S/RG %	FGS S/RG %	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes	Reprise TEC	Reprise risque	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes
<b>CONCESSIONS EN COURS - TOTAL 1</b>	614 000	407 509	22 024 900	15 900 816	4 725 000	0	0	0	0	0	0	0
<b>MANDATS EN COURS - TOTAL 2</b>	226	22 406	243 514	397 061	63 801	22 000	24 907	4 197	15 563	6 135	105 656	6 090
<b>CONCESSIONS CLOTUREES - TOTAL 3</b>	0	134 441	95 000	244 514	0	0	0	0	132 216	0	0	0
<b>MANDATS CLOTURES - TOTAL 4</b>	1 000	659	509 506	563 743	0	0	0	0	134 086	2 585	0	0
<b>AMO et conventions CLOTUREES - TOTAL 5</b>	168 455	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>783 681</b>	<b>565 015</b>	<b>22 872 921</b>	<b>17 106 134</b>	<b>4 788 800</b>	<b>22 000</b>	<b>24 907</b>	<b>4 197</b>	<b>281 865</b>	<b>8 720</b>	<b>105 656</b>	<b>6 090</b>

RG % = rémunération globale de l'opérateur au pourcentage  
BP = Bilan prévisionnel

FGS = Frais généraux stockés  
FGD = Frais généraux déstockés

TEC = Travaux en cours

*Détail des Opérations clôturées au 31 Décembre 2016*

		Rémunération			Coûts stockés			Résultat de l'opération		N° Opn
		Cumul N-1	Exercice 2016	Totale	Cumul N-1	Exercice 2016	Totale	sur l'exercice	sur durée totale	
<b><u>CONCESSIONS</u></b>										
46	ZAC Chassaoude Trets	95 000		95 000	110 073	134 441	244 514	-134 441	-149 514	46
<b><u>MANDATS</u></b>										
7Z	Plan de Campagne trav.hydrauliques	160 535	0	160 535	226 421	0	226 421	0	-65 886	7Z
8T	Vitrolles trav.hydrauliques 2ème tr.	291 071	0	291 071	214 977	0	214 977	0	76 094	8T
D5	Bassin "Les Valladets" - Eguilles	29 100	1 000	30 100	68 761	346	69 107	654	-39 007	D5
D6	Bassin sup La Malle - Bouc Bel Air	27 800	0	27 800	52 925	313	53 238	-313	-25 438	D6
<b>TOTAL</b>		<b>603 506</b>	<b>1 000</b>	<b>604 506</b>	<b>673 157</b>	<b>135 100</b>	<b>808 257</b>	<b>-134 100</b>	<b>-203 751</b>	

OPERATION	banque	date du prêt	montant total	montant libéré total	en 2016	durée	Capital restant dû			intérêts courus	taux	garantie collectivités	
							au 01/01	échu 2016	au 31/12			% capital	garant
Stationnement Parking Rotonde	Société Générale	30/07/2004	30 000 000	30 000 000		30 ans	25 678 401	828 373	24 850 028	445 847	fixe 4,21%	50%	Ville d'Aix
Stationnement Parking Rambot	Caisse d'Epargne	25/02/2007	3 600 000	3 600 000		15 ans	1 765 586	253 623	1 511 963	5 961	fixe 4,03%		
Stationnement extension Parking Mignet renégocié ---->	Société Générale	23/10/2007 25/06/2014	7 000 000	7 000 000		14 ans 7,5 ans	3 230 769	538 462	2 692 307	1 450	fixe 4,6156 % fixe 2,840%	50%	Ville d'Aix
Eco-quartier de la Duranne	Crédit Agricole	01/06/2011	1 422 000	1 422 000		5 ans	150 043	150 043	0		fixe 2.42%	80%	Ville d'Aix + CPA
			<b>42 022 000</b>	<b>42 022 000</b>	<b>0</b>		<b>30 824 799</b>	<b>1 770 501</b>	<b>29 054 298</b>	<b>453 258</b>			

STATIONNEMENT	29 054 298	453 258
ZAC PARC DE LA DURANNE	0	0
<b>total</b>	<b>29 054 298</b>	<b>453 258</b>

**DETTES FINANCIERES opérations en propre**

Terrain SNCF - Aix	Caisse d'Epargne				Indéterminée	2 729 649	E3M + 0,40%	autorisation de découvert
Pié - Fouquet Rognes	Caisse d'Epargne				Indéterminée	1 424 510	E3M + 0,40%	autorisation de découvert
L'Héritière - Ventabren	Caisse d'Epargne				Indéterminée	2 820 009	E3M + 0,40%	autorisation de découvert
Fortuné Ferrini - Luynes	Caisse d'Epargne				Indéterminée	76 386	E3M + 0,40%	autorisation de découvert
						<b>7 050 554</b>		

Groupement UES	103 455
Dépôts et cautionnement reçus	6 005

**TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES 36 667 570**

	IMMOBILISATIONS EN VALEURS D'ACQUISITION					AMORTISSEMENTS					VALEUR NETTE
	au	Cpte à cpte	Exercice 2016		au	au	Cpte à cpte	Exercice 2016		au	au
	01 / 01		Entrées	Sorties	31 / 12	01 / 01		Dotations	Reprises	31 / 12	31 / 12
Logiciels	247 385		1 180		248 565	232 942		8 794		241 736	6 830
Terrains	1 236 336				1 236 336						1 236 336
Constructions et Installations générale	7 184 250				7 184 250	1 609 056		205 050		1 814 106	5 370 144
Install <sup>o</sup> techniques, matériel et outillage	581 648	3 908	4 751		590 307	321 993	3 908	45 695		371 596	218 712
Install <sup>o</sup> générales, agencements divers											
Matériel de transport	95 486		24 329	27 349	92 467	82 089		9 213	27 349	63 953	28 514
Matériel de bureau et informatique	100 575		4 761	9 460	95 876	82 028		9 463	9 460	82 031	13 845
Mobilier	192 810				192 810	152 502		8 159		160 661	32 149
Mise en concession	76 070 944	-3 908	467 762	18 862	76 515 936	11 078 677	-3 908	1 093 102	18 862	12 149 010	64 366 926
Equipement des parcs											
Immobilisations en cours	62 195	-40 100	610 026		632 120						632 120
Participations EPAGE	343 816				343 816						343 816
Autres participations	135 000		10 000		145 000						145 000
Autres immobilisations financières	257 757,49		10 840		268 598						268 598
<b>Total</b>	<b>86 508 203</b>	<b>-40 100</b>	<b>1 133 650</b>	<b>55 671</b>	<b>87 546 082</b>	<b>13 559 287</b>	<b>0</b>	<b>1 379 476</b>	<b>55 671</b>	<b>14 883 092</b>	<b>72 662 990</b>

## Tableau des résultats sociaux des exercices 2011 à 2016

**TABLEAU DES RESULTATS SOCIAUX DES EXERCICES  
2012 à 2016**

ANNEES	2016	2015	2014	2013	2012
RESULTAT	2 997 212	2 964 590	2 296 972	2 228 165	2 424 896
REPORT A NOUVEAU		2 911 637	2 294 269	2 228 165	2 424 896
DIVIDENDES VERSES		50 250	-	-	-
RESERVE SPECIALE (*)	2 703	2 703	2 703	-	-
RESERVE LEGALE		-	-	-	-

(\*) part déductible fiscalement pour l'achat d'une Œuvre d'un artiste vivant (pk Carnot)  
et versée à une réserve spéciale ==> 2 703

## Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	2016	2015	2014	2013	2012
<b>1- CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
a) Capital social	5 025 000	5 025 000	5 025 000	5 025 000	5 025 000
b) Nombre d'actions existantes	167 500	167 500	167 500	167 500	167 500
<b>2- OPÉRATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
a) Chiffre d'Affaires H.T	21 650 711	35 508 441	20 980 705	22 195 949	16 437 006
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dot. aux amort. et provisions	6 963 812	8 265 101	7 051 979	5 243 328	5 644 028
c) Impôts sur les bénéfices	1 623 797	1 795 769	1 610 169	1 113 814	634 452
d) Participation des salariés	412 416	408 158	258 254	215 728	187 625
e) Résultats après impôts, participation et D.A.P	2 997 212	2 964 590	2 296 972	2 228 165	2 424 896
f) Résultat distribué	Néant	50 250	Néant	Néant	Néant
<b>3- RÉSULTAT PAR ACTION :</b>					
a) Résultat après impôts, participation avant dotat. aux amort. Et prov.	29,42	36,19	30,95	23,37	28,79
b) Résultats après impôts, participation et D.A.P	17,89	17,70	13,71	13,30	14,48
c) Dividende attribué à chaque action	Néant	0,30	Néant	Néant	Néant
<b>4- PERSONNEL :</b>					
a) Nombre de salariés	49	52	51	51	64
b) Montant de la masse salariale	2 204 282	2 408 920	2 223 276	2 219 416	2 735 046
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux ( sécurité sociale, œuvres sociales, ect ....)	1 675 635	1 560 801	1 508 359	1 447 290	1 948 378



## Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice 2016

<b>ETAT DES CREANCES</b>	MONTANT BRUT	à 1 an au plus	à + d'1 an
Participation EPAGE	343 816		343 816
Prêts participation construction	263 410		263 410
Dépôts et cautionnements versés	5 188	900	4 288
Autres créances clients	3 642 925	3 608 437	34 488
Sécurité sociale et organismes sociaux	2 520	2 520	
Impôt sur les bénéfiques	4 096 991	4 096 991	
Impôt sur les bénéfiques - CICE	49 440	49 440	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	25 178		
<u>Etat et autres collectivités publiques</u>			
Taxe sur la valeur ajoutée	2 599 748	2 599 748	
Groupe UES et filiale	169 077	169 077	
Débiteurs divers	4 510		
Charges constatées d'avance	25 960		
<b>TOTAUX</b>	<b>11 228 763</b>	<b>10 527 113</b>	<b>646 002</b>

<b>ETAT DES DETTES</b>	MONTANT BRUT	à 1 an au plus	à + d'1 an et 5 ans au +	à + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
- à moins d'un an à l'origine	10 156 491	10 156 491		
- à plus d'un an à l'origine	29 054 298	1 673 495	7 278 788	20 102 015
Emprunts et dettes financières divers	109 460	103 455	6 005	
Avances et acomptes reçus	23 207 982	23 207 982		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 035 050	9 035 050		
Personnel et comptes rattachés	1 374 753	1 374 753		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	716 942	716 942		
Impôt sur les bénéfiques	0	0		
<u>Etat et autres collectivités publiques</u>				
Taxe sur la valeur ajoutée	315 237	315 237		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	41 759	41 759		
Produits constatés d'avance	2 138 457	2 138 457		
<b>TOTAUX</b>	<b>76 150 429</b>	<b>48 763 621</b>	<b>7 284 793</b>	<b>20 102 015</b>
Emprunt souscrit en cours d'exercice	0			
Capital remboursé en cours d'exercice	1 770 501			

## Répartition du montant de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel

### EXERCICE 2016

	RESULTAT AVANT IMPOT	IMPOT	RESULTAT NET
RESULTAT COURANT	4 412 793	1 550 631	2 862 162
RESULTAT EXCEPTIONNEL	208 216	73 166	135 050
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 621 009	1 623 797	<b>2 997 212</b>

Dérogation fiscale :

En application des articles 207,I,6 bis et ter Annexe III du CGI, les bénéfices des conventions publiques d'aménagement sont exonérés d'impôt sur les sociétés



Société d'Economie  
Mixte d'Équipement  
du Pays d'Aix

## DETAIL DES COMPTES



Société d'Economie  
Mixte d'Équipement  
du Pays d'Aix

# ACTIVITE AMENAGEMENT

\*\*\*\*

## EXERCICE 2016

## C46 Zac Chassaoude – Trets



### COMPTE DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2016

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2015	Année 2016	Cumul à fin 2016
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-134 441</b>	<b>134 441</b>	<b>0</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>134 441</b>	<b>-134 441</b>	<b>0</b>
1	ETUDES	14 123	-14 123	
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	399	-399	
3	TRAVAUX			
4	HONORAIRES	13 081	-13 081	
5	FRAIS DIVERS	32	-32	
6	PARTICIPATION A UX EQUIPEMENTS PUBLICS			
7	CHARGES FINANCIERES	11 806	-11 806	
8	REMUNERATIONS	95 000	-95 000	
	<b>RECETTES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS			
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS			
6	REMBOURSEMENTS PREFINANCEMENTS			
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	<b>-134 441</b>	<b>134 441</b>	<b>0</b>

## C48 Zac de Ravanas



### COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2016

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2015	Année 2016	Cumul à fin 2016
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 157 738</b>	<b>-2 157 738</b>	<b>0</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>9 790 626</b>	<b>-9 790 626</b>	<b>0</b>
1	ETUDES	181 036	-181 036	
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	729 144	-729 144	
3	TRAVAUX	6 425 826	-6 425 826	
4	HONORAIRES	441 799	-441 799	
5	FRAIS DIVERS	45 117	-45 117	
6	PARTICIPATION AUX EQUIPEMENTS PUBLICS	700 000	-700 000	
7	CHARGES FINANCIERES	247 703	-247 703	
8	REMUNERATIONS	1 020 000	-1 020 000	
	<b>RECETTES</b>	<b>11 948 364</b>	<b>-11 948 364</b>	<b>0</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES	9 855 302	-9 855 302	
2	PARTICIPATIONS	1 833 760	-1 833 760	
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS	192 552	-192 552	
5	PRODUITS FINANCIERS	66 750	-66 750	
6	REMBOURSEMENTS PREFINANCEMENTS			
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	<b>2 061 676</b>	<b>18 811</b>	<b>2 080 487</b>

## C52 ZAC des deux Ormes



### COMPTE DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2016

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2015	Année 2016	Cumul à fin 2016
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>751 170</b>	<b>-751 169</b>	<b>0</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>12 071 422</b>	<b>-12 071 422</b>	<b>0</b>
1	ETUDES	215 624	-215 624	
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	3 102 776	-3 102 776	
3	TRAVAUX	6 299 831	-6 299 831	
4	HONORAIRES	906 950	-906 950	
5	FRAIS DIVERS	30 293	-30 293	
6	PARTICIPATION A UX EQUIPEMENTS PUBLICS			
7	CHARGES FINANCIERES	103 399	-103 399	
8	REMUNERATIONS	1 412 548	-1 412 548	
	<b>RECETTES</b>	<b>12 822 591</b>	<b>-12 822 591</b>	<b>0</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES	5 033 219	-5 033 219	
2	PARTICIPATIONS	7 197 775	-7 197 775	
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS	57	-57	
5	PRODUITS FINANCIERS	591 540	-591 540	
6	REMBOURSEMENTS PREFINANCEMENTS			
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	<b>703 063</b>	<b>-703 063</b>	<b>0</b>

## C55 Parc de la Duranne



### COMPTE DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2016

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2015	Année 2016	Cumul à fin 2016
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>41 725 805</b>	<b>-5 860 223</b>	<b>35 865 582</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>62 142 486</b>	<b>12 166 753</b>	<b>74 309 239</b>
1	ETUDES	1 242 746	28 271	1 271 017
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	2 944 856	18 113	2 962 969
3	TRAVAUX	39 071 732	11 160 700	50 232 432
4	HONORAIRES	4 130 832	394 773	4 525 605
5	FRAIS DIVERS	1 749 001	62 515	1 811 516
6	PARTICIPATION A UX EQUIPEMENTS PUBLICS	1 644 779	1 018	1 645 797
7	CHARGES FINANCIERES	2 458 641	1 363	2 460 004
8	REMUNERATIONS	8 899 900	500 000	9 399 900
	<b>RECETTES</b>	<b>103 868 290</b>	<b>6 306 530</b>	<b>110 174 820</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES	89 923 736	5 948 752	95 872 488
2	PARTICIPATIONS	3 193 189		3 193 189
3	SUBVENTIONS	4 573 471		4 573 471
4	AUTRES PRODUITS	1 414 448	26 400	1 440 848
5	PRODUITS FINANCIERS	4 103 751	332 441	4 436 192
6	REMBOURSEMENTS PREFINANCEMENTS	659 696	-1 063	658 633
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	<b>43 525 205</b>	<b>-4 838 303</b>	<b>38 686 902</b>



## C56 Zac Sextius-Mirabeau



### COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2016

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2015	Année 2016	Cumul à fin 2016
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 592 693</b>	<b>1 638 801</b>	<b>6 231 494</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>142 327 512</b>	<b>400 083</b>	<b>142 727 595</b>
1	ETUDES	6 256 520		6 256 520
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	32 724 698	29 294	32 753 992
3	TRAVAUX	72 762 776	132 901	72 895 677
4	HONORAIRES	8 908 409	121 838	9 030 247
5	FRAIS DIVERS	1 078 945	2 050	1 080 995
6	PARTICIPATION AUX EQUIPEMENTS PUBLICS			
7	CHARGES FINANCIERES	8 085 164		8 085 164
8	REMUNERATIONS	12 511 000	114 000	12 625 000
	<b>RECETTES</b>	<b>146 920 205</b>	<b>2 038 884</b>	<b>148 959 089</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES	86 190 659		86 190 659
2	PARTICIPATIONS	59 049 907	2 000 000	61 049 907
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS	1 089 447	6 107	1 095 554
5	PRODUITS FINANCIERS	590 192	32 777	622 969
6	REMBOURSEMENTS PREFINANCEMENTS			
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	<b>468 317</b>	<b>3 389 445</b>	<b>3 857 762</b>

## C57 Revitalisation du C.V. d'Aix



### COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2016

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2015	Année 2016	Cumul à fin 2016
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 603 551</b>	<b>1 660 456</b>	<b>56 905</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>35 077 116</b>	<b>9 791</b>	<b>35 086 907</b>
1	ETUDES	174 588		174 588
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	14 792 065	5 204	14 797 269
3	TRAVAUX	1 435 456	2 568	1 438 024
4	HONORAIRES	1 624 283	333	1 624 616
5	FRAIS DIVERS	2 171 398	1 686	2 173 084
6	PARTICIPATION AUX EQUIPEMENTS PUBLICS			
7	CHARGES FINANCIERES	2 057 613		2 057 613
8	REMUNERATIONS	12 821 713		12 821 713
	<b>RECETTES</b>	<b>33 473 565</b>	<b>1 670 247</b>	<b>35 143 812</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES	22 497 968	1 659 364	24 157 332
2	PARTICIPATIONS	9 516 836		9 516 836
3	SUBVENTIONS	561 779		561 779
4	AUTRES PRODUITS	896 199	10 883	907 082
5	PRODUITS FINANCIERS	783		783
6	REMBOURSEMENTS PREFINANCEMENTS			
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	<b>-2 607 968</b>	<b>2 668 926</b>	<b>60 958</b>

**M7R VILLE D'AIX RESTRUCTURATION PETITES SŒURS DES PAUVRES**



**COMPTE DE RESULTAT**

Arrêté au 31/12/2016

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2015	Année 2016	Cumul à fin 2016
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>131 157</b>	<b>-2 841</b>	<b>128 316</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>5 792 896</b>	<b>2 841</b>	<b>5 795 737</b>
1	ETUDES	55 040		55 040
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	141 223		141 223
3	TRAVAUX	4 751 426		4 751 426
4	HONORAIRES	491 940	2 820	494 760
5	FRAIS DIVERS	132 528	21	132 549
7	CHARGES FINANCIERES	188		188
8	REMUNERATIONS	220 551		220 551
	<b>RECETTES</b>	<b>5 924 053</b>	<b>0</b>	<b>5 924 053</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	5 863 102		5 863 102
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS	60 951		60 951
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	<b>158 606</b>	<b>-1 084</b>	<b>157 522</b>

## M7S MTP ROUSSET PEYNIER FUVEAU 2 TRANCHE



### COMPTE DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2016

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2015	Année 2016	Cumul à fin 2016
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>678 141</b>	<b>-2 835</b>	<b>675 306</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>3 456 266</b>	<b>7 999</b>	<b>3 464 265</b>
1	ETUDES	28 761	5 760	34 521
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	58 716		58 716
3	TRAVAUX	3 051 216		3 051 216
4	HONORAIRES	160 477	1 315	161 792
5	FRAIS DIVERS	26 291	653	26 944
7	CHARGES FINANCIERES			
8	REMUNERATIONS	130 806	271	131 077
	<b>RECETTES</b>	<b>4 134 408</b>	<b>5 164</b>	<b>4 139 572</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	4 008 141		4 008 141
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS	126 267	5 164	131 431
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	<b>678 140</b>	<b>3 196</b>	<b>681 336</b>

## M7U VILLE DE VITROLLES ZI ESTROUBLANS 2 TRANCHE



### COMPTE DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2016

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2015	Année 2016	Cumul à fin 2016
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>37 929</b>	<b>-6 879</b>	<b>31 050</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>1 691 312</b>	<b>7 147</b>	<b>1 698 459</b>
1	ETUDES	6 823		6 823
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	37 522	7 012	44 534
3	TRAVAUX	1 539 856		1 539 856
4	HONORAIRES	47 362		47 362
5	FRAIS DIVERS	10 832	135	10 967
7	CHARGES FINANCIERES			
8	REMUNERATIONS	48 916		48 916
	<b>RECETTES</b>	<b>1 729 240</b>	<b>268</b>	<b>1 729 508</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	1 701 808		1 701 808
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS	27 432	268	27 700
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	<b>41 092</b>	<b>-6 646</b>	<b>34 446</b>

## M7Z MTP HYDRAULIQUE PLAN DE CAMPAGNE



### COMPTE DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2016

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2015	Année 2016	Cumul à fin 2016
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>9 211</b>	<b>-2 040</b>	<b>7 171</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>3 590 926</b>	<b>2 040</b>	<b>3 592 966</b>
1	ETUDES	7 799		7 799
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	7 229		7 229
3	TRAVAUX	3 106 946		3 106 946
4	HONORAIRES	205 976	2 040	208 016
5	FRAIS DIVERS	70 513		70 513
7	CHARGES FINANCIERES	464		464
8	REMUNERATIONS	192 000		192 000
	<b>RECETTES</b>	<b>3 600 138</b>	<b>0</b>	<b>3 600 138</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	3 373 572		3 373 572
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS	226 566		226 566
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	<b>9 211</b>	<b>-2 040</b>	<b>7 171</b>

## M8T MTP VITROLLES 2 TRANCHE TVX HYDRAULIQUE



### COMPTE DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2016

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2015	Année 2016	Cumul à fin 2016
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>638 566</b>	<b>-27 270</b>	<b>611 296</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>12 365 871</b>	<b>29 170</b>	<b>12 395 041</b>
1	ETUDES	5 073		5 073
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	626 643		626 643
3	TRAVAUX	10 842 953	25 469	10 868 422
4	HONORAIRES	479 345		479 345
5	FRAIS DIVERS	63 737	3 701	67 438
7	CHARGES FINANCIERES			
8	REMUNERATIONS	348 121		348 121
	<b>RECETTES</b>	<b>13 004 437</b>	<b>1 900</b>	<b>13 006 337</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	12 708 017		12 708 017
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS	11 253	1 900	13 153
5	PRODUITS FINANCIERS	285 167		285 167
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	<b>630 944</b>	<b>-27 270</b>	<b>603 674</b>

## MB7 SMA TVX AGT CARREFOUR AVE L PHILIBERT



### COMPTE DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2016

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2015	Année 2016	Cumul à fin 2016
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>105 997</b>	<b>0</b>	<b>105 997</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>627 547</b>	<b>0</b>	<b>627 547</b>
1	ETUDES			
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	22 180		22 180
3	TRAVAUX	528 762		528 762
4	HONORAIRES	34 366		34 366
5	FRAIS DIVERS	11 981		11 981
7	CHARGES FINANCIERES			
8	REMUNERATIONS	30 259		30 259
	<b>RECETTES</b>	<b>733 543</b>	<b>0</b>	<b>733 543</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	733 543		733 543
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS			
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	<b>105 997</b>	<b>0</b>	<b>105 997</b>



## MC8 REHABILITATION D'ILOTS CV TRETS



### COMPTE DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2016

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2015	Année 2016	Cumul à fin 2016
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-460 108</b>	<b>300 329</b>	<b>-159 779</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>3 928 154</b>	<b>496 855</b>	<b>4 425 009</b>
1	ETUDES	122 179		122 179
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES			
3	TRAVAUX	3 366 371	469 160	3 835 531
4	HONORAIRES	287 239	21 470	308 709
5	FRAIS DIVERS	30 430	2 767	33 197
7	CHARGES FINANCIERES	10 557	3 458	14 015
8	REMUNERATIONS	111 378		111 378
	<b>RECETTES</b>	<b>3 468 047</b>	<b>797 184</b>	<b>4 265 231</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	3 367 196	797 184	4 164 380
3	SUBVENTIONS	87 280		87 280
4	AUTRES PRODUITS	13 456		13 456
5	PRODUITS FINANCIERS	115		115
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	<b>-335 423</b>	<b>106 629</b>	<b>-228 794</b>

## MD2 VILLE DE PERTUIS – ETUDES ACQUISITION FONCIERE VOIE POS V31



### COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2016

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2015	Année 2016	Cumul à fin 2016
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	7 929	0	7 929
	<b>DEPENSES</b>	57 880	0	57 880
1	ETUDES	29 304		29 304
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES			
3	TRAVAUX			
4	HONORAIRES	4 784		4 784
5	FRAIS DIVERS	1 970		1 970
7	CHARGES FINANCIERES	294		294
8	REMUNERATIONS	21 528		21 528
	<b>RECETTES</b>	65 809	0	65 809
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	65 780		65 780
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS	29		29
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	7 928	0	7 928

## MD4 RDT 13 - DEPOTS D'AUTOCARS



### COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2016

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2015	Année 2016	Cumul à fin 2016
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	-1 719	0	-1 719
	<b>DEPENSES</b>	<b>134 438</b>	<b>0</b>	<b>134 438</b>
1	ETUDES	7 447		7 447
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES			
3	TRAVAUX	28 345		28 345
4	HONORAIRES	52 934		52 934
5	FRAIS DIVERS	6 079		6 079
7	CHARGES FINANCIERES	0		0
8	REMUNERATIONS	39 633		39 633
	<b>RECETTES</b>	<b>132 718</b>	<b>0</b>	<b>132 718</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	132 276		132 276
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS	443		443
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	<b>98</b>	<b>0</b>	<b>98</b>

## MD5 LES VALLADETS - EGUILLES



### COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2016

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2015	Année 2016	Cumul à fin 2016
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	558 842	-558 842	0
	<b>DEPENSES</b>	579 245	-579 245	0
1	ETUDES	6 167	-6 167	
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES			
3	TRAVAUX	491 599	-491 599	
4	HONORAIRES	36 155	-36 155	
5	FRAIS DIVERS	10 512	-10 512	
7	CHARGES FINANCIERES			
8	REMUNERATIONS	34 811	-34 811	
	<b>RECETTES</b>	1 138 087	-1 138 087	0
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	1 134 811	-1 134 811	
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS	3 276	-3 276	
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	558 843	-558 843	0

## MD6 MTP BOUC BEL AIR BASSIN SUP LA MALLE



### COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2016

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2015	Année 2016	Cumul à fin 2016
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	144 219	2 309	146 528
	<b>DEPENSES</b>	829 171	0	829 171
1	ETUDES	9 780		9 780
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES			
3	TRAVAUX	741 669		741 669
4	HONORAIRES	37 489		37 489
5	FRAIS DIVERS	6 979		6 979
7	CHARGES FINANCIERES			
8	REMUNERATIONS	33 255		33 255
	<b>RECETTES</b>	973 390	2 309	975 699
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	972 055	1 200	973 255
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS	1 335	1 109	2 444
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	145 418	1 109	146 527

## Détail des comptes BILAN

### DETAIL BILAN ACTIF AMENAGEMENT 2016

	Brut	Brut N-1	Variation
<b>IMMOBILISATIONS</b>			
Immobilisations en cours	0	0	0
Immobilisations financières	493 104	483 104	10 000
- autres participations	145 000	135 000	10 000
- Participations EPAGE	343 816	343 816	0
- <i>dépôts et cautionnements versés</i>	4 288	4 288	0
. structure	288	288	0
. Concessions	4 000	4 000	0
<b>VALEURS REALISABLES</b>			
Créances d'exploitation	9 193 916	8 095 562	1 052 961
- <i>Fournisseurs débiteurs et comptes rattachés</i>	68 326	238 182	-169 857
. structure	5 470	8 376	-2 907
. opérations en propre	0	137 650	-137 650
. concessions	62 368	74 819	-12 451
. mandats	488	17 337	-16 849
- <i>Clients, clients factures à établir</i>	2 616 504	6 021 569	-3 454 968
. structure	17 281	49 903	-32 622
. opérations en propre	2 787	12 496	-9 709
. concessions	2 400 000	5 965 221	-3 565 221
. mandats	196 436	43 852	152 584
- Personnel et Organismes sociaux	0	0	0
- Etat Impôt société	3 946 761	1 129 887	2 816 874
- Etat Impôt société - CICE	298	0	298
- <i>Etat T.V.A. + T.V.A. en attente</i>	2 388 441	532 426	1 856 015
. structure	572 426	169 815	402 610
. opérations en propre	0	127 017	-127 017
. concessions	1 816 015	235 593	1 580 422
. mandats	0	0	0
- Etat produits à recevoir	0	0	0
- <i>Débiteurs divers</i>	173 587	173 497	89
. structure	0	0	0
. mandats	0	0	0
- Groupement UES et Filiale	169 077	173 497	-4 421
- Produits à recevoir	4 510	0	4 510
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	11 492	4 450	7 042
<b>TOTAL BILAN ACTIF</b>	<b>9 698 512</b>	<b>8 633 019</b>	<b>1 070 003</b>

**DETAIL BILAN PASSIF AMENAGEMENT 2016**

	<b>N</b>	<b>N-1</b>	<b>Variation</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET RESERVES</b>			
Provision réglementée	10 420	43 161	-32 741
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques et charges d'exploitation	3 110 681	3 691 549	-580 868
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
<b>Emprunts</b>	<b>0</b>	<b>150 043</b>	<b>-150 043</b>
- <i>Emprunts court terme</i>	0	150 043	-150 043
. Parc de la Duranne	0	150 043	-150 043
<b>Dettes financières diverses</b>	<b>7 099 970</b>	<b>7 178 340</b>	<b>-78 370</b>
- <i>Dettes financières Opérations Propres</i>	7 050 554	6 946 796	103 758
- <i>Groupement UES et Filiale</i>	48 612	230 740	-182 128
- <i>dépôts et cautionnements reçus</i>	804	804	0
. opérations en propre	804	804	0
. concessions	0	0	0
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
<b>Avances et acomptes</b>	<b>911 161</b>	<b>1 561 258</b>	<b>-650 097</b>
- <i>clients créditeurs</i>	904 444	1 521 964	-617 520
. structure	0	0	0
. opérations en propre	182 813	182 813	0
. concessions	721 632	1 339 152	-617 520
- <i>crédeurs divers</i>	6 717	39 293	-32 577
<b>Fournisseurs</b>	<b>7 184 473</b>	<b>2 143 899</b>	<b>5 040 574</b>
- <i>fournisseurs d'exploitation</i>	7 183 687	2 143 899	5 039 788
. structure	168 581	166 942	1 639
. opérations en propre	741 463	834 610	-93 147
. concessions	6 135 147	814 409	5 320 738
. mandats	138 496	327 938	-189 442
- <i>fournisseurs d'immobilisations</i>	786	0	786
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>116 034</b>	<b>1 128 522</b>	<b>-1 012 488</b>
- dettes provisionnées personnel	81 125	330 389	-249 264
- charges à payer organismes sociaux	17 124	95 547	-78 424
- Etat Impôt société	0	75 236	-75 236
- <i>Etat TVA</i>	17 703	621 097	-603 394
. structure	17 703	30 462	-12 760
. concessions	0	590 635	-590 635
- <i>Etat charges à payer</i>	83	6 253	-6 170
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL BILAN PASSIF</b>	<b>18 432 740</b>	<b>15 896 772</b>	<b>2 535 968</b>

**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION**

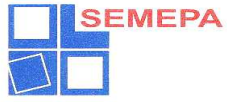
AMENAGEMENT	au	Exercice 2016		au
	01 / 01	augm.	dimin.	31 / 12
<b>SUR MANDATS</b>	<b>10 613</b>	<b>4 197</b>	<b>8 720</b>	<b>6 090</b>
MTP Cabries/Pennes Mirabeau ZA PDC 1 ° Tr	1 532		1 532	0
MTP Bassin de rétention de la Malle à Bouc Bel Air	484		484	0
MTP Bassin de rétention les Valladets Eguilles	569		569	0
MTP Rousset Fuveau Peynier 2° tranche	1 893	2 077		3 970
SACOGIVA Réha imôts CV Trets	6 135		6 135	0
VITROLLES Zone des Estroublans	0	2 120		2 120
<b>SUR CONCESSIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Revitalisation Centre Ville Aix	0			0
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>	<b>3 680 936</b>	<b>0</b>	<b>576 345</b>	<b>3 104 591</b>
- Contestation Litige fiscal sur IS	3 104 591			3 104 591
- Risque Travaux supplémentaires Rempelin	576 345		576 345	0
<b>PROVISIONS POUR AUTRES CHARGES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 691 549</b>	<b>4 197</b>	<b>585 065</b>	<b>3 110 681</b>



## Détails comptes de résultat AMENAGEMENT – Exercice 2016

<b>DEBIT</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>360</b>
- <i>S/opération de gestion</i> .....	360	
. Solde opération cloturée .....	360	
- <i>S/opération en capital</i> .....	0	
. VNC des immobilisations cédées.....	0	
- <i>S/dotations provisions</i> .....	0	

<b>CREDIT</b>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>39 660</b>
- <i>S/opération de gestion</i> .....	0	
- <i>S/opération en capital</i> .....	6 919	
. Cession immobilisations.....	5 917	
. remboursement de sinistres .....	1 002	
- <i>S/reprises de provisions</i> .....	32 741	
. Reprise Provision pour Investissement de 2010.....	32 741	
<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>		<b>508 186</b>
- Refacturation UES - frais généraux.....	436 884	
- Opérations en propre - Refacturations de charges diverses.....	667	
- BPCE - Assurances Rbst indemn.retraite.....	70 635	



Société d'Economie  
Mixte d'Équipement  
du Pays d'Aix

# ACTIVITE STATIONNEMENT

\*\*\*\*\*

## EXERCICE 2016

## Détail des comptes BILAN

### DETAIL BILAN ACTIF STATIONNEMENT 2016

	Brut	Brut N - 1	Variation
<b>IMMOBILISATIONS</b>			
<b>Immobilisations mises en concession</b>	<b>80 936 958</b>	<b>80 491 965</b>	<b>444 992</b>
<i>Par le concédant</i>	<i>22 805 150</i>	<i>22 805 150</i>	<i>0</i>
- à titre gratuit	4 421 022	4 421 022	0
- à titre onéreux	18 384 128	18 384 128	0
<i>Par le concessionnaire</i>	<i>58 131 808</i>	<i>57 686 815</i>	<i>444 992</i>
- équipements des parcs	18 987 526	18 542 534	444 992
- équipement Bellegarde	984 896	983 207	1 689
- équipement Cardeurs	570 607	569 119	1 488
- équipement Carnot	1 336 628	1 333 394	3 234
- équipement Pasteur	1 150 106	1 135 828	14 278
- équipement Mignet	3 820 607	3 809 477	11 131
- équipement Méjanes	644 943	555 205	89 738
- équipement Horodateurs VP	1 439 765	1 422 325	17 441
- équipement Signoret	277 491	272 120	5 371
- équipement matériel commun	559 006	531 426	27 580
- équipement Rotonde	8 203 477	7 930 434	273 043
- parking construction	39 144 282	39 144 282	0
- Mignet gros œuvre	12 492 894	12 492 894	0
- Rotonde gros œuvre	25 868 658	25 868 658	0
- Cardeurs gros œuvre	378 780	378 780	0
- Bellegarde gros œuvre	214 059	214 059	0
- Carnot gros œuvre	189 890	189 890	0
<b>Immobilisations en cours</b>	<b>632 120</b>	<b>62 195</b>	<b>569 926</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>264 310</b>	<b>253 470</b>	<b>10 840</b>
- prêts participation construction	263 410	252 570	10 840
- dépôts et cautionnements versés	900	900	0
<b>VALEURS REALISABLES</b>			
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>1 474 695</b>	<b>1 074 301</b>	<b>400 394</b>
- Fournisseurs débiteurs et comptes rattachés	0	0	0
- Clients, clients factures à établir	1 026 421	905 674	120 747
- Personnel et Organismes sociaux	2 520	0	2 520
- Etat Impôt société	150 230	0	150 230
- Etat CICE	49 142	56 717	-7 575
- Etat T.V.A.	211 306	111 911	99 396
- Etat CVAE	29 576		29 576
- Débiteurs divers	5 500	0	5 500
- Groupement UES	0	0	0
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>14 468</b>	<b>16 301</b>	<b>-1 833</b>
<b>TOTAL BILAN ACTIF</b>	<b>83 322 551</b>	<b>81 898 232</b>	<b>1 424 319</b>

**DETAIL BILAN PASSIF STATIONNEMENT 2016**

	<b>N</b>	<b>N - 1</b>	<b>Variation</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET RESERVES</b>			
Provision réglementée	8 581	51 419	-42 838
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
<b>Provisions sur immobilisations en concession</b>	<b>43 686 778</b>	<b>41 647 635</b>	<b>2 039 143</b>
<i>Droits en nature du concédant</i>	7 336 639	7 336 469	169
- participations financières	2 058 062	2 058 062	0
- contre-valeur des biens concédés à titre gratuit	4 421 022	4 421 022	0
- provision p/renouvellement des immobilisations sorties	857 555	857 386	169
<i>Amortissements de caducité</i>	34 877 329	32 845 959	2 031 370
- sur parcètres à titre onéreux	7 180	7 180	0
- sur redevance fixe de mise à disposition	12 717 693	12 539 915	177 778
- sur immobilisations mises par le concessionnaire	22 152 456	20 298 864	1 853 592
<i>Provisions pour renouvellement des immobilisations actives</i>	1 472 811	1 465 206	7 604
<b>Provisions pour risques et charges d'exploitation</b>	<b>1 099 019</b>	<b>1 433 117</b>	<b>-334 098</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
<b>Emprunts</b>	<b>32 160 235</b>	<b>32 699 104</b>	<b>-538 869</b>
- Emprunts long terme	29 054 298	30 674 756	-1 620 458
- Intérêts courus sur emprunts	3 105 937	2 024 348	1 081 589
<b>Dettes financières diverses</b>	<b>60 043</b>	<b>225 098</b>	<b>-165 055</b>
- Groupement UES et Filiale	54 843	216 064	-161 221
- dépôts et cautionnements reçus	5 201	9 034	-3 834
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
<b>Avances et acomptes</b>	<b>33 909</b>	<b>25 432</b>	<b>8 477</b>
- clients créditeurs	33 909	25 432	8 477
<b>Fournisseurs</b>	<b>1 850 577</b>	<b>1 296 864</b>	<b>553 713</b>
- fournisseurs d'exploitation	1 613 983	1 158 036	455 947
- fournisseurs d'immobilisations	236 594	138 828	97 765
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>2 332 657</b>	<b>2 343 045</b>	<b>-10 388</b>
- dettes provisionnées personnel	1 293 628	1 136 626	157 003
- charges à payer organismes sociaux	699 818	752 199	-52 381
- Etat Impôt société	0	97 946	-97 946
- Etat TVA	297 534	286 664	10 871
- Etat charges à payer	41 676	69 609	-27 934
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>2 138 457</b>	<b>2 546 155</b>	<b>-407 698</b>
<b>TOTAL BILAN PASSIF</b>	<b>83 370 256</b>	<b>82 267 868</b>	<b>1 102 388</b>

**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION**

STATIONNEMENT	au	Exercice 2016		au
	01 / 01	augm.	dimin.	31 / 12
<b>PROVISIONS POUR LITIGES</b>	<b>709 755</b>	<b>0</b>	<b>137 181</b>	<b>572 574</b>
- Litiges prudhommaux	239 410		16 836	222 574
- Litiges fournisseurs	470 345		120 345	350 000
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>	<b>723 362</b>	<b>521 808</b>	<b>718 725</b>	<b>526 445</b>
- Médaille Travail		4 941		4 941
- Parking Rotonde	4 637	21 867		26 504
- Parking Rambot	478 725		478 725	0
- Gros Travaux entretien Parcs	240 000	495 000	240 000	495 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 433 117</b>	<b>521 808</b>	<b>855 906</b>	<b>1 099 019</b>

## Détails comptes de résultat STATIONNEMENT – Exercice 2016

<b>DEBIT</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>68 210</b>
- <i>S/opération de gestion</i> .....	27 297	
. Frais litige NERA .....	26 566	
. Pénalités URSSAF .....	731	
- <i>S/opération en capital</i> .....	19 046	
. dépenses couvertes par l'assurance.....	19 046	
- <i>S/dotations provisions</i> .....	21 867	
. Contentieux Parking Rotonde DbK.....	21 867	

<b>CREDIT</b>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>237 126</b>
- <i>S/opération de gestion</i> .....	67 156	
. Collège MIGNET -annul.titre exécutoire surte Jugt.	61 656	
. SCI Parc Rambot -Domm & int suite jugt .....	5 500	
- <i>S/opération en capital</i> .....	6 787	
. remboursement de sinistres .....	6 787	
- <i>S/reprises de provisions</i> .....	163 183	
. Reprise Provision pour Investissement de 2010.....	42 838	
. OXYVIVA reprise suite jugement .....	93 779	
. NERA reprise suite jugement .....	26 566	
<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>		<b>79 720</b>
- remboursement transfert de fonds.....	17 207	
- partie privée Méjanas.....	43 639	
- partie privée Carnot.....	4 491	
- partie privée Mignet.....	9 391	
- partie privée Signoret .....	4 853	
- remboursement divers .....	139	

**SEMEPA**

**Société d'Economie Mixte d'Equipeement du Pays d'Aix**

**Question n° 3.1**

**Rapport du Conseil d'Administration  
à l'Assemblée Générale Ordinaire**

**Exercice 2016**

**Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 5 025 000 €**

**Siège Social : 4, rue Lapierre Aix-en-Provence**

**Siret : 611 620 899 00108**

## SEMEPA

### RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

#### EXERCICE 2016




Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux lois et règlements en vigueur ainsi qu'aux statuts de votre Société, pour vous rendre compte des opérations effectuées pendant l'exercice 2016 et soumettre à votre approbation, le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 Décembre 2016.

Après un compte-rendu de la vie de la Société nous aborderons successivement les activités au cours de l'exercice et l'examen des comptes de l'année 2016.

Nous terminerons par un exposé sur l'évolution de l'activité, depuis la clôture de l'exercice et sur les perspectives d'avenir de votre Société.









Au cours de l'exercice 2016, votre Conseil d'Administration s'est réuni à trois reprises, les :

-  3 mai 2016
-  22 juin 2016
-  23 novembre 2016








Le Conseil d'Administration de la SEMEPA est composé comme suit :

Pour les actionnaires publics :

Pour la Ville d'Aix-en-Provence :

-  Monsieur Gérard BRAMOULLÉ
-  Madame Dominique AUGEY
-  Madame Odile BONTHOUX
-  Monsieur Jacques BOUDON
-  Monsieur Alexandre GALLESE
-  Monsieur Stéphane PAOLI
-  Monsieur Jean-MARC PERRIN
-  Monsieur Jules SUSINI

Pour les actionnaires privés :

-  Madame Thérèse FORLI
-  Monsieur Jean-François BOUZAT
-  Monsieur Henri DOGLIONE
-  La Caisse des Dépôts et Consignations, représentée par Monsieur Didier SOREL
-  La Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse, représentée par Guy FEMENIA
-  Le Groupement des Entreprises du Pays d'Aix, représenté par Monsieur Yves DELAFON
-  La société HABITAT EN REGION SERVICE, représentée par Monsieur Pierre CICCOTTO



## LISTE DES ACTIONNAIRES

NOMS	ADRESSES	CAPITAL DETENU	NOMBRE ACTIONS	% CAPITAL
VILLE D'AIX-EN-PROVENCE	Hôtel de Ville - 13616 AIX-EN-PROVENCE	2 614 350	87 145	52,03%
HABITAT EN REGION SERVICE	3135 rue de la Fédération - 75725 PARIS CEDEX 15	612 300	20 410	12,19%
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19 place Jules Guesde - BP 2119 - 13203 MARSEILLE CEDEX 1	714 750	23 825	14,22%
CAISSE D'EPARGNE PROVENCE ALPES-CORSE	Place Estrangin Pastré - BP 108 13254 MARSEILLE CEDEX	928 440	30 948	18,48%
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DES BOUCHES-DU- RHONE	25 chemin des Trois Cyprès - 13097 AIX-EN- PROVENCE CEDEX 2	36 000	1 200	0,72%
EIFFAGE CONSTRUCTION	11 place de l'Europe - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY	36 000	1 200	0,72%
VINCI	1, Cours Ferdinand de Lesseps 92 851 RUEIL MALMAISON CEDEX	36 000	1 200	0,72%
PAYS D'AIX HABITAT	L'Ourmin - 9, rue du Château de l'Horloge - 13090 AIX EN PROVENCE	2 250	75	0,04%
M. Jean François BOUZAT	3 allée du Gard - 13470 CARNOUX EN PROVENCE	30	1	0,001%
Mme Thérèse FORLI	Crédit foncier 24, place Castellene - 13006 MARSEILLE	30	1	0,001%
GEPa	75, rue Marcellin Berthelot - Anthélics Pôle d'Activités - 13851 AIX-en-PROVENCE Cedex 3	38 700	1 290	0,77%
M. Henri DOGLIONE	965 chemin du Puy du Roy - 13090 Aix-en-Provence	1 080	36	0,021%
BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE	457 promenade des Anglais - BP 241 - 06292 NICE CEDEX 3	3 510	117	0,07%
GECIS	L'Atrium 18 Rue Maréchal Joffre - 13100 AIX EN PROVENCE	600	20	0,012%
L'AUTOMOBILE CLUB	7, Bd Jean Jaurès - 13100 AIX EN PROVENCE	870	29	0,017%
Hoirie FERAUT	Villa n° 29 Château Double - 13090 AIX EN PROVENCE	30	1	0,001%
Hoirie HONNORAT - 13090 AIX EN PROVENCE	23, Av. Colonel Schuller - 13090 AIX EN PROVENCE	30	1	0,001%
Hoirie de CELLES	Melle Sylvie DELOIRE - 135 route Léon Lachamp - 13009 MARSEILLE	30	1	0,001%
	TOTAL	5 025 000	167 500	100%

# EXAMEN DES COMPTES

---

## ■ ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2016

(Loi du 30.04.83 – décret du 29.11.83)

CRC 99-03

L'annexe qui vous est présentée ci-dessous, en conformité avec la loi comptable dont il est fait référence plus haut, est un état comportant les explications nécessaires à une meilleure compréhension des autres documents de synthèse, dont la partie examen des comptes du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire. Elle présente, sous une autre forme ou complète pour autant que nécessaire, les informations qu'ils contiennent déjà.

### ■ 1) Evènements importants survenus au cours de l'Exercice

#### **Rappel Contrôles fiscaux**

##### Contrôle fiscal période 2005 à 2007

Pour rappel, un contrôle fiscal sur les exercices 2005 à 2007 inclus a remis en cause deux principes appliqués par la Société pour les activités d'aménagement :

- d'une part la comptabilité à l'achèvement
- d'autre part l'exonération fiscale des résultats issus des concessions d'aménagement

Les débats avec le Commissaire aux Comptes et l'Expert-Comptable de la Société ainsi que l'avis d'un avocat spécialisé du Cabinet Francis Lefebvre (Paris) ont permis de considérer que les traitements comptables et fiscaux de la Société sont justifiés.

La Société a tout d'abord contesté à l'amiable le redressement fiscal qui lui a été opposé et en est à ce jour au stade des recours hiérarchiques. Le dossier a été transmis à Bercy par les services fiscaux régionaux en juin 2010 et la réponse est parvenue à la Semepa en décembre 2013 : la rectification des comptes est maintenue.

La société a donc saisi le tribunal administratif pour tenter d'obtenir gain de cause par voie judiciaire.

Compte tenu de cette position, les comptes de l'exercice 2016 sont présentés selon les méthodes retenues jusqu'à présent, et décrites dans la présente annexe.

Pour rappel, par souci de prudence, la totalité du redressement (1,17 M€ d'IS) a été provisionnée dès les comptes de l'exercice 2009.

En mai 2015, un avis de mise en recouvrement pour le redressement envisagé de 2005 à 2007 pour un montant total de 1,13 M€ pénalités incluses a été adressé à la société. Afin d'arrêter l'importance des intérêts à devoir et malgré la contestation sur les montants redressés, cette somme qui sera remboursée à la Semepa avec des intérêts s'y rapportant dès lors que le dégrèvement sera accepté a été réglée. Ce règlement n'équivaut pas à une acceptation du redressement réclamé.

## Contrôle fiscal période 2010 à 2012

Un nouveau contrôle fiscal a été réalisé sur la période de 2010 à 2012.

Les mêmes rectifications que lors du contrôle précédent sont notifiées à la société, il s'y ajoute la remise en cause du traitement comptable et fiscal des locations de longue durée de places de parking, (amodiations) ainsi que la déductibilité de certaines provisions comptabilisées sur cette période.

Suite à une commission départementale des impôts directs en date du 15 mars 2015 seule la déductibilité d'une provision de 478 k€ a été acceptée à la Semepa sur la totalité redressée.

Nous avons par la suite rencontré en date du 15 juin 2015 l'interlocuteur interrégional qui n'est revenu sur aucun redressement restant éventuellement à notre charge.

Afin de respecter les règles de prudence, il a été provisionné en 2015 un complément de 851 K€. Il avait été provisionné précédemment un montant de 1,12 M€.

Pour les mêmes raisons que pour la période 2005 à 2007, dès réception de l'avis de mise en recouvrement par les services fiscaux du redressement envisagé pour la période 2010 à 2012, la Semepa a réglé en février 2016 un montant de 2 765 k€ (pénalités incluses), règlement qui ne correspond pas à une acceptation du montant redressé.

## Rachat des parkings par la Semepa à la Ville

En juillet 2015, La SEMEPA a proposé à la Ville d'Aix en Provence, d'acheter les parkings qu'elle gère selon des contrats de concession. Ce rachat présente un intérêt majeur, pour la SEMEPA, pour la Ville d'Aix-en-Provence et pour les Aixois.

Cette proposition a été validée par le Conseil Municipal de la Ville d'Aix du 23 juillet 2015 et la résiliation des concessions a été agréée par le Conseil Municipal de la Ville d'Aix-en-Provence le 2 mai 2016.

Le 20 Juin 2016, suite à la mise en œuvre de la convention de résiliation du 9 Juin, les DSP du 29 décembre 1986 (hors voirie) et du 24 octobre 2003 ont été conjointement résiliées par la ville d'Aix et la Semepa. La Semepa a pris possession des parkings par anticipation.

Le 13 Janvier 2017 une audience en référé a été tenue suite à la requête du préfet demandant l'annulation de la convention de résiliation des DSP.

Par ordonnance du 18 janvier 2017, le Tribunal Administratif a suspendu la convention de résiliation.

La Cour Administrative d'Appel a confirmé cette décision le 30 mars 2017.

## Convention de concession de la Duranne

La convention de concession de la ZAC de la Duranne a expiré le 31 décembre 2015. La Ville d'Aix en Provence a lancé une mise en concurrence pour l'attribution d'une nouvelle concession. Celle-ci a été attribuée à votre société pour une durée de 10 ans.

## ▪ **2) Règles et Méthodes comptables**

La Société respecte les principes comptables de base, compte tenu des adaptations au plan comptable qui ont été expressément autorisées par le Conseil National de la Comptabilité et relatives à la nomenclature comptable des Sociétés d'Economie Mixte.

Les conventions générales comptables sont appliquées, dans le respect du principe de prudence et de continuité de l'exploitation.

## **1. Traitement comptable des opérations d'aménagement**

La réforme des méthodes de comptabilisation des opérations d'aménagement par le Conseil National de la Comptabilité, appliquée depuis l'exercice 2000, assure une totale correspondance entre les informations financières données dans les états financiers annuels de la SEM et celles des comptes rendus d'opérations transmis à la collectivité concédante.

Pour assurer une parfaite lisibilité et pour faciliter le passage des comptes de la société aux comptes rendus annuels, les points suivants sont assurés:

- Encours de concession :

C'est le solde de l'opération qui est indiqué à l'Actif du bilan. Si le montant est négatif (solde créditeur) cela signifie que les recettes de l'opération sont, à la date d'arrêté des comptes, en avance sur les dépenses. Ce solde d'opération correspond au solde d'exploitation provisoire de l'opération du CRACL. Les dépenses et recettes de chaque opération sont détaillées en annexe.

- Encours sur mandats :

Comme pour les concessions, le bilan est allégé du détail des encours sur mandats :

- Les encours sur mandats : ils sont groupés sur une seule ligne.
- Les encours à l'actif : les dépenses sont supérieures aux recettes à la date de l'arrêté
- Les encours au passif : les recettes sont supérieures aux dépenses à la date de l'arrêté

Des annexes ad hoc permettent de retrouver tous les détails des regroupements ainsi effectués.

Enfin, il est rappelé que le plan comptable des entreprises concessionnaires prévoit l'inscription dans le bilan du concessionnaire de la valeur des ouvrages concédés même si le financement desdits ouvrages a été assuré par le concédant.

Dans ce cas, l'inscription à l'actif de cette valeur est équilibrée par une inscription du même montant au passif sous la rubrique « droits en nature du concédant ».

## **2. Méthode de prise en compte de la rémunération dans les opérations d'aménagement sous mandats et concessions**

Le Conseil d'Administration du 21/12/1993 entériné par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/06/1994 a décidé de mettre en œuvre une nouvelle méthode de comptabilisation de la rémunération de la Société relative aux opérations d'aménagement sous mandats et concessions qui fait l'objet des redressements fiscaux sus évoqués.

Les rémunérations de l'entreprise, et ses coûts internes ou « frais généraux », pour reprendre les termes des conventions, sont « stockés ». Pendant la durée de l'opération, la SEMEPA ne dégage pas de résultat. Ce dernier n'est constaté que lors de l'exercice comptable de fin d'opération.

- Rémunération de la société sur concessions:

Elle est prise en compte suivant la méthode dite à l'achèvement.

La rémunération calculée pendant l'exercice est enregistrée au passif du bilan en « Avances rémunérations concessions ».

Les coûts internes de la Société nécessaires pour assurer la prestation sont identifiés par le biais de la comptabilité analytique. Ils sont chaque année « stockés » :

- au niveau du bilan ils apparaissent en cumul dans une ligne « stock d'en-cours de prestations »
- au niveau du compte de résultat ils sont chaque année sur une ligne de produit « production stockée concessions / mandats ». Ce produit annule la charge correspondante.

Etant par ailleurs prévu que, si en cours d'opération, les taux de rémunération sont globalement insuffisants pour couvrir la Société de ses coûts, les provisions nécessaires sont constituées comme calculé dans le tableau « Rémunérations, charges et provisions sur les opérations d'Aménagement » annexé au présent document.

Ce tableau fait aussi ressortir :

- le montant de la rémunération acquise suivant le calcul au pourcentage des recettes – dépenses,
- les coûts cumulés et stockés de la Société.

### **3. Méthode de traitement comptable des opérations en propre**

Les opérations en propre enregistrent des coûts externes qui augmentent le coût d'achat initial du terrain ou de l'immeuble. Ces charges externes sont stockées. Les coûts sont déstockés au moment de la vente. Lorsque la vente est fractionnée, les coûts sont déstockés au prorata des surfaces vendues par rapport au total des surfaces à vendre, ce qui permet de déterminer un prix de revient par cession.

### **4. Méthodes d'évaluation**

En préambule aux points détaillés ci-dessous, il est précisé que :

***Le 20 Juin 2016, suite à la mise en œuvre de la convention de résiliation du 9 Juin, les DSP du 29 décembre 1986 (hors voirie) et du 24 octobre 2003 ont été conjointement résiliées par la ville d'Aix et la Semepa. La Semepa a pris possession des parkings par anticipation.***

***Comptablement, les parkings et les agencements pour leur exploitation doivent sortir de l'actif de la Semepa, puisque les DSP sont résiliées et les biens sont remis à la ville.***

***A compter de cette date, du fait de la résiliation, les dotations aux amortissements de caducité et techniques ne sont plus à constater dans les comptes de la Semepa.***

***Or à la demande du Préfet, le Tribunal Administratif a suspendu la convention de résiliation par ordonnance du 18 janvier 2017.***

***Ce qui signifie que la possibilité d'un retour aux DSP existe.***

***Dans ce cas, si les dotations aux amortissements n'ont pas été comptabilisées au 31/12/2016 (voire les années suivantes), elles ne pourront pas l'être « en rattrapage » les années suivantes. Tout amortissement non constaté est perdu.***

**Le montant des dotations aux amortissements de caducité et techniques du 21/6/2016 au 31/12/2016 représente 1,8 M€.**

***Dans un principe de prudence, et afin d'éviter une perte des amortissements sur les années futures en cas de retour à la situation antérieure, la prudence a conduit votre société à doter les amortissements pour la période du 21/6/2016 au 31/12/2016 et jusqu'à la date de fin de suspension de la convention de résiliation, dans l'attente du jugement au fond.***

***Dans cette logique, le montant de la compensation des biens non amortis que la ville devrait verser à la Semepa pour un montant de 29.4 M€ HT n'est pas constatée dans les comptes de la Semepa, comme elle devrait l'être selon la convention de résiliation des DSP. Les biens des DSP restent à l'actif de la Semepa dans l'attente d'une décision au fonds par le Tribunal Administratif.***

**A – Immobilisations en propre :** application au 01/01/2005 du règlement CRC 2002-10, sur les amortissements et dépréciations et du CRC 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

▪ Amortissements et dépréciations :

- Le règlement prévoit la détermination de composants lorsque ceux-ci sont identifiables. Cette méthode est utilisée pour l'amortissement des bureaux 2 et 4 rue Lapiere et pour le parc de stationnement Rambot.

nature	Bureaux Lapiere (€)	Parking Rambot (€)	Durée (ans)
Murs	557.900		50
Structure	1.242.652	3.326.801	50
Ravalement	61.800		15
Chauffage	282.658	190.942	25
Menuiserie	197.350		25
Agencement	91.086	281.638	10
Peinture	50.394	71.990	15
Electricité	202.284	341.055	25
Ascenseurs	97.368	84.164	20
Alarme	5.741		5
Téléphonie	22.918		5
Fermetures	4.459		25
Total	2.816.612	4.296.591	

- Concernant les véhicules pour lesquels la réglementation prévoit la prise en compte de la valeur résiduelle, les calculs effectués ne faisant pas apparaître de différences significatives, il a été décidé de ne pas modifier la méthode ancienne. La durée d'utilité a été calquée sur la durée d'usage.

**B – Les immobilisations concédées par la Ville** (parcs de stationnement, matériel d'exploitation des parcmètres en partie) sont portées à leur valeur d'entrée. Les règlements excluent expressément ces biens de l'application des nouvelles règles.

Il n'est pas pratiqué d'amortissement pour ces immobilisations, mais, le cas échéant, des provisions pour renouvellement ou grosses réparations dont la constitution est prévue dans le cahier des charges annexé à la convention du stationnement passée par votre Société avec la Ville d'Aix le 29 décembre 1986.

Conformément à l'avenant n° 11 au traité de concession, la Société a versé à la Ville une redevance fixe de mise à disposition d'un montant de 10,4 M€, qui a été portée dans le poste « immobilisations mises en concession par le concédant à titre onéreux ». Ce poste comprend également la redevance fixe de mise à disposition du parking Rotonde pour 8 M€, prise en compte en 2003.

**C – Les immobilisations mises en concession par le concessionnaire** comprennent l'ensemble des immobilisations qui ont remplacé des immobilisations antérieurement concédées par la Ville d'Aix-en-Provence (essentiellement matériel de péage, matériel de sécurité, signalisation, réfection et peinture des murs des Parcs) et les immobilisations acquises par la SEMEPA pour les parkings Mignet, Signoret, Pasteur et Méjanès. Néanmoins, se reporter à la partie Préambule ci-dessus.

Ces immobilisations ont été financées, partie par les provisions pour renouvellement des années antérieures, partie par la trésorerie de la société (fonds propres ou emprunts). Il est fait pour ce type d'immobilisation un amortissement technique, une provision pour renouvellement et un amortissement de caducité.

- Concernant la provision pour renouvellement, la méthode de calcul a été modifiée en 1997 afin de respecter les dispositions de la loi de finance pour 1998 (articles 5 et suivants). Elle est calculée sur la base du coût estimé de remplacement et du prix de revient de l'immobilisation.

- Pour les immobilisations non renouvelables, seul l'amortissement de caducité est pratiqué et calculé de la façon suivante : la valeur nette de l'immobilisation est divisée par la durée de la concession restant à courir (sauf pour l'extension du parking Mignet) et constitue la dotation de l'exercice.

### ▪ **3) Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat**

#### **1. Notes sur le Bilan Actif**

##### ▪ **A - Immobilisations**

Les principes comptables spécifiques sont décrits ci-après :

✓ **Immobilisations propres de la Société** : application des nouvelles règles au 01/01/2005

Les locaux de la rue Lapierre ont été immobilisés, y compris la valeur du terrain non amortissable, pour un montant de 3.803 K€. Ces bureaux ont fait l'objet d'une livraison à soi-même le 1<sup>er</sup> août 2007.

De même, le parc de stationnement Rambot a été immobilisé pour un montant de 4.260 K€ par une livraison à soi-même le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

Figurent également dans ce compte les moyens d'exploitation hors concessions du stationnement.

✓ **Immobilisations mises en concession par le concédant :**

Ce poste concerne les biens concédés à l'origine par la Ville d'Aix ainsi que ceux entrés dans la concession par avenants à la Convention de base du 29/12/1986.

A l'actif et au passif, les comptes « Immobilisations mise en concession par le concédant à titre gratuit » ainsi que « Droits en nature du concédant - contre-valeur des biens concédés à titre gratuit » ont fait l'objet d'une modification prenant en compte le versement de la redevance capitalisée.

✓ **Immobilisations mises en concession par le concessionnaire :**

Il s'agit de l'ensemble du matériel d'équipement des parcs (immobilisations renouvelables).

Les mouvements ayant affecté les immobilisations au cours de l'exercice sont précisés dans le détail des comptes.

L'état des immobilisations concédées au 31 décembre de l'exercice figure dans le tableau du Détail des Comptes.

Pour 2016, le montant des investissements s'élève à 467 K€ et concerne des remplacements d'installations existantes, des travaux de modernisation et rafraichissement au parking Méjanès, des travaux de mise en conformité du matériel de péages, d'installation de système de sécurité et de signalisation dans les parkings, de mise aux normes handicapés dans les ascenseurs,

✓ **Immobilisations en cours :**

Au 31/12/2015 la valeur des immobilisations en cours constatées s'élevait à 62 K€, elles correspondent pour la part à la plus importante à des travaux en cours pour le remplacement du système de sécurité, installations terminées et immobilisées sur l'exercice 2016. Au 31/12/2016 le montant des immobilisations en cours est de 554 844 €. Ces immobilisations concernent des installations dans les parkings et plus précisément le remplacement de matériel de sécurité incendie, la mise en place de GTC, la radiocontinuité.

Des immobilisations en cours ont également été constatées au 31/12/2016 pour un montant de 77 276 € pour les études réalisées en 2016 concernant la construction du parking des Prêcheurs.

✓ **Immobilisations financières – filiales et participations :**

Il s'agit des participations dans les filiales Viamco et SCI Sippa ainsi que de la participation dans Epage, groupement d'employeurs selon informations ci-dessous :



	Capital social	Capitaux Propres	Pourcentage de détention	Résultat exercice 2016
<b>Filiales</b>				
Viamco	10 000 €	6 536 €	100%	- 3 464 €
SCI Sippa	264 000 €	355 337 €	51%	159 242 €
<b>Participations</b>				
Epage	687 632 €	687 632 €	50%	- €

▪ **B - Stocks et Opérations pour compte**

✓ **Stocks sur opérations en propre :**

Il s'agit des terrains acquis en propre et destinés à des opérations d'aménagement.

Les provisions éventuellement inscrites sur la ligne correspondante sont liées soit à des risques de non constructibilité soit aux surfaces de voirie à créer et à restituer à la commune concernée.

✓ **Stocks d'en-cours de prestations :**

Ces stocks valorisent les coûts internes affectés à la réalisation des prestations de concessions et mandats jusqu'à leur achèvement.

Une analyse de la situation présente et future de la prestation permet de déterminer d'éventuelles provisions, dans le cas où les moyens affectés à la réalisation sont supérieurs à la rémunération contractuelle.

✓ **Opérations pour compte concessions :**

Le déroulement des concessions d'aménagement dans ses diverses opérations est décrit comptablement dans cette ligne du bilan, cette comptabilité étant tenue par opération.

Un tableau annexe détaillé permet de suivre les éléments par opération.

Conformément aux règles applicables depuis 2000, le solde des opérations de concession au 31 décembre de l'exercice figure seulement à l'actif.

✓ **Opérations pour compte mandats :**

Depuis l'année 2000 figurent à l'actif les mandats pour lesquels les dépenses sont supérieures aux recettes au 31 décembre.

Les annexes retracent pour chaque mandat la totalité des mouvements annuels dans les différents comptes y compris les comptes de trésorerie et de tiers.

### ▪ *C - Créances d'exploitation*

Il s'agit des créances de l'entreprise sur les tiers, clients essentiellement, mais aussi fournisseurs pour les avances versées, l'Etat pour les acomptes d'impôt ou la TVA à récupérer.

La présentation par nature de créance permet de visualiser les montants en détail.

Au 31 Décembre 2016, la SEMEPA a fait une avance en compte courant à sa filiale, dont elle détient 100 % du capital, la société Viamco pour un montant de 78.988,50 €. Cette avance correspond essentiellement à l'indemnité versée au notaire lors de la signature du compromis du terrain à acquérir par Viamco.

### ▪ *D - Valeurs disponibles*

#### ✓ **Valeurs mobilières de placement :**

Elles représentent un portefeuille de placements (SICAV, dépôts à terme...) pour un montant de 56,6 M€.

#### ✓ **Disponibilités :**

Il s'agit des fonds détenus par notre société au 31 décembre, notamment sur des comptes courants et en caisse.

## **2. Notes sur le Bilan Passif**

### ▪ *A - Capitaux propres et réserves*

Le capital social est d'un montant de 5.025.000 € composé de 167 500 actions de valeur nominale de 30,00 €. L'ensemble des actions composant le capital est de même nature et confère les mêmes droits à leurs titulaires. Les collectivités territoriales détiennent la majorité du capital social et sont représentées au sein du Conseil d'Administration dans les conditions prévues par ce texte.

Les réserves représentent 777 K€ tandis que le report à nouveau s'élève à 25.989 K€.

**Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés reconnaissent :**

- **qu'il a été distribué 50.250 € de dividendes en 2016 au titre du résultat de l'exercice 2015**
- **qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des deux exercices précédents.**

### ▪ *B - Provisions pour risques et charges*

#### ✓ **Provisions pour immobilisations en concessions :**

Il s'agit de l'ensemble des provisions liées aux contrats de concession de la délégation de service public des parcs de stationnement et de la voirie d'Aix en Provence.

### ✓ Provisions pour risques et charges d'exploitation :

Le montant total porte sur 4.210 K€ et correspond principalement à :

- risque de redressement d'IS sur les contrôles fiscaux en cours (exercices 2005 à 2007 inclus et 2010 à 2012 inclus), les exercices 2008 et 2009 n'étant plus rectifiables.

Nous vous rappelons que la société conteste, avec l'appui de CMS Francis Lefebvre, l'ensemble du redressement qui lui a été appliqué. Le montant provisionné représente 3,1 M€.

- Provision pour litige fournisseurs et Prud'hommes pour un total de 572 K€.
- Provision pour gros travaux d'entretiens à venir dans les Parcs pour 495 K€.
- La Provision de 478 K€ sur le parking Rambot qui était constatée jusqu'à la clôture de l'exercice précédent a été reprise au 31/12/2016. En effet, la Semepa a été déclarée hors de cause lors d'une décision du Tribunal de Grande Instance en Janvier 2017.
- La provision antérieure de 576 K€ sur l'opération en propre Rempelin a été soldée au cours de l'exercice 2016 suite à la fin du litige avec la société Eiffage.

### ▪ *C - Emprunts*

Le détail est donné dans le tableau joint en annexe.

### ▪ *D - Dettes financières diverses*

Y figure quatre lignes de découvert auprès de la Caisse d'Epargne pour les opérations en propre des terrains de la SNCF, de l'Héritière à Ventabren, et de Pié Fouquet à Rognes.

La ligne « Groupement UES » correspond aux factures émises par Epage ou la SPLA et non encore réglées au 31 décembre de l'exercice.

### ▪ *E - Opérations pour compte*

Depuis 2000 figurent au passif les mandats pour lesquels les recettes sont supérieures aux dépenses à la date de clôture de l'exercice.

Les annexes retracent pour chaque mandat, la totalité des mouvements annuels dans les différents comptes, y compris les comptes de trésorerie.

### ▪ *F - Dettes d'exploitation*

### ✓ Avances et acomptes :

Les avances sur rémunérations des concessions et mandats sont issues de la comptabilité à l'achèvement : on trouve sur cette ligne les rémunérations des contrats en cours, « stockées » depuis le début des contrats.

A l'achèvement de ces derniers, la rémunération cumulée sera inscrite au compte de résultat.

### ✓ Fournisseurs et dettes fiscales et sociales :

Il s'agit des dettes de l'entreprise vis à vis des fournisseurs d'exploitation d'une part, sur immobilisations d'autre part, mais aussi l'Etat pour les cotisations sociales dues ou la TVA à verser.

La présentation par nature de créance permet de visualiser les montants en détail.

Le solde fournisseurs par date d'échéance au 31/12/2016 se présente selon la répartition suivante :

Dettes fournisseurs TTC hors retenues garantie et PAE en K€	Solde fournisseurs TTC au 31/12/2016	< 30 jours	de 31 à 60 jours	> 60 jours
A échoir	3 873	1 984	980	909
échues	4 189	8		4 181
	8 062	1 992	980	5 091

<i>non pris en compte</i>	montant en K€	nbre factures
RETENUE GARANTIE	271	115
PAE	702	-

Le solde fournisseurs se répartissait de la façon suivante au 31/12/2015 :

Solde fournisseurs au 31/12/2015	à 30 jours	de 31 à 60 jours	à 90 jours	au-delà de 90 jours
2.663 K€	1.810 K€	368 K€	458 K€	27 K€
PAE 778 K€	32 K€	194 K€		551 K€

### 3. Notes sur le Compte de Résultat

Le compte de résultat de la société résulte de la fusion des comptes de résultats analytiques aménagement et stationnement.

Ce compte récapitule toutes les opérations ayant influencé le résultat final.

Il permet de distinguer trois types de résultat :

- le résultat d'exploitation qui retrace l'activité normale de la société,
- le résultat financier,
- le résultat exceptionnel concernant les opérations n'entrant pas directement dans le cadre de l'activité normale de la société.

Il faut noter qu'au cours de l'exercice des économies significatives ont été réalisées dans les domaines suivants :

- Téléphonie fixe et mobile – 6%

- Commission bancaire sur encaissement cartes bleues : - 44 % (- 85 K€) alors que les encaissements en volume et montant ont évolués entre 2015 et 2016.
- Frais d'entretiens et maintenances, dont la majorité concerne les parkings, ont globalement diminué de 11 %
- Les frais de personnel, hors dotation supplémentaire retraite qui a été de 300 k€ en 2016, ont diminué de 11 %, soit 502 K€

Malgré ces économies, le poste autres charges et charges externes est en évolution par rapport à 2015 pour 1,276 k€, essentiellement due à la redevance comme indiqué ci-dessous versées à la ville, des travaux de mise en sécurité, modernisation du parking Méjanès, des investissements en luminaires en vue de faire évoluer les économies d'électricité et une évolution des dépenses de surveillance dans les parcs.

Des charges nouvelles sont constatées sur l'exercice pour un montant de 633 K€, il s'agit de la redevance pour prise de possession des parkings par anticipation qui est de 100 000 € HT par mois depuis le 20 Juin 2016.

Trois nouveaux véhicules électriques ont été acquis pour le service maintenance entretien des parcs sous contrat de locations.

Une subvention de 18 900 € a été octroyée à la Semepa pour cette acquisition de véhicules écologiques.

Les produits financiers dont la gestion est optimisée se sont élevés sur l'exercice 2016 à 1,36 M€ contre 1 M€ en 2015. Ces produits financiers ont représentés un taux moyens de rémunérations de 1.75 % alors que les taux de rémunération des Comptes à Terme sur 3 ou 6 mois sont au 31/12/2016 à 0.15 %.

Les produits financiers sont répartis sur les opérations excédentaires. La méthode de répartition de ces produits des années précédentes aurait conduit à attribuer un taux négatif aux opérations.

Le mode de rémunération est donc modifié ainsi : la Semepa conserve pour frais de gestion de la trésorerie 1 % et attribue aux opérations excédentaires au taux de 0.75 %.

Le montant de l'impôt sur les sociétés est de 1.624 K€.

Le montant de la participation est de 412 K€.

#### **4. Engagements hors bilan**

- Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilés :

Conformément à la loi comptable et en particulier à la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n° 03-R01, nous vous communiquons les éléments suivants :

A la date d'arrêté des comptes, aucun des mandataires sociaux ne bénéficie ou ne bénéficiera d'une prestation visée dans ce texte.

Concernant l'ensemble du personnel salarié de la SEMEPA, les indemnités de fin de carrière sont couvertes en tout ou partie pour les droits passés par un contrat souscrit auprès d'un assureur.

- Autres engagements émis : cautions bancaires sur mandats et concessions : 67.305 €

- Engagements reçus : La Ville d'Aix-en-Provence et/ou la Métropole Aix – Marseille Provence garantissent les emprunts souscrits par la S.E.M.E.P.A. pour les opérations d'aménagement dont elle a la charge ainsi que ceux contractés pour les besoins de la concession du stationnement (tableau des emprunts).

## 5. Autres informations

- Effectif :

Au 31 décembre 2016, l'effectif de la société était de 48 personnes, dont 1 salarié à temps partiel, se répartissant de la façon suivante :

Catégories d'emplois	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Employés	34	3	<b>37</b>
Agents de maîtrise	7	1	<b>8</b>
Cadres	2	2	<b>4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>6</b>	<b>49</b>

- Informations diverses :

Conformément à l'article L 822-11 du code de commerce, nous vous informons que les honoraires du Commissaire aux Comptes s'élèvent à 45.400 € HT, dont :

- certification légale : 45.400 € HT
- diligences directement liées à la mission : néant

Conformément à l'article 244 quater C du code général des impôts, nous vous informons que le montant du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) dont a bénéficié la société s'est élevé à 56.716 € et a contribué aux actions de formation des salariés et aux investissements.

## PERSPECTIVES

---

La création de la Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2016 a constitué un changement institutionnel majeur et a suscité bien des inquiétudes. Votre société existe depuis plus de 55 ans, et ces deux métiers qui sont l'aménagement et le stationnement, sont des compétences qui sont a priori transférées à la Métropole. Ces deux métiers sont issus de contrats passés avec la Ville d'Aix-en-Provence seul actionnaire public de votre société.

### **L'aménagement :**

Deux opérations majeures sont concédées à la SEMEPA.

- Sextius Mirabeau dont la concession expire en 2018 et qui est donc en voie d'achèvement.
- La Duranne dont une nouvelle concession a commencé en 2016 pour une durée de 10 ans. Cette opération reste la seule opération d'aménagement concédée à votre société.

Comme cela avait été indiqué lors de la création de la SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES en 2010, l'activité aménagement a progressivement glissé vers la SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES qui étant in house obtient de la part de ses actionnaires des contrats de gré à gré.

Le carnet de commandes de la SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES est à ce jour étoffé et permet d'avoir une visibilité sur les trois prochaines années. Cependant à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 les compétences issues des communes doivent être transférées à la Métropole.

Il s'agit donc de savoir pour l'avenir si celle-ci confiera à la SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES de nouvelles opérations d'aménagement, sachant qu'il existe sur le territoire de la Métropole plusieurs structures comparables pour faire le métier d'aménageur. Il apparaît néanmoins que la Métropole aura besoin d'outils comme le nôtre pour se développer. Les moyens matériels et humains étant mutualisés entre les deux structures, il est important que chacune d'entre elles ait à l'avenir une activité soutenue.

### **Le stationnement :**

Votre société a proposé à la Ville d'Aix-en-Provence de racheter les parcs de stationnement qu'elle gère actuellement en délégation de service public. La Ville d'Aix-en-Provence y a consenti. Les deux entités, acheteurs et vendeurs sont d'accord sur la chose et sur le prix.

Les procédures de résiliation des DSP, de désaffectation des ouvrages, de déclassement de ceux-ci ont été réalisées le 20 juin 2016. Monsieur le Préfet a toutefois demandé le retrait de la convention de résiliation qui organisait ces procédures préalables à la vente et a introduit auprès du tribunal administratif de Marseille un référé visant à suspendre ladite convention. Dans une ordonnance du 18 janvier 2017 le Tribunal Administratif a donné satisfaction au Préfet. Suite à un appel commun de la Ville et de la SEMEPA, une ordonnance de la cour administrative d'appel a, à nouveau, donné satisfaction au Préfet. La Ville et la SEMEPA ont décidé d'un commun accord de se pourvoir en cassation sur cette décision de suspension de la convention de résiliation. Néanmoins une procédure au fond est engagée qui devrait être audienciée par le Tribunal Administratif de Marseille. L'année 2017 verra donc un fort investissement de la Ville et de la SEMEPA pour faire aboutir ce dossier considérant qu'il est solide et que c'est à bon droit que la Ville peut vendre les parkings à la SEMEPA. Dans l'attente de l'aboutissement de cette procédure votre société continue à gérer les parcs de stationnement en DSP, celles-ci arrivant à terme en 2021 pour la première et en 2048 pour la seconde et continue à moderniser les installations qui lui sont confiées par la Ville.

Face à ces incertitudes votre société a constitué en 2015 une société dont l'unique actionnaire est la SEMEPA, VIAMCO, et dont le but est de faire de la promotion immobilière en direct ou en association avec d'autres promoteurs. Un premier projet s'est fait jour en 2015 qui a permis de déposer un permis de construire en 2017 pour la réalisation de 27 logements sur le territoire de la commune d'Aix-en-Provence.

D'autres projets sont en cours de discussion en association avec des professionnels de l'immobilier.

2017 verra donc le déroulement de l'opération de la Duranne en termes d'aménagement, la défense du dossier de rachat des parcs de stationnement mais également le démarrage de l'activité de VIAMCO qui viendra compléter et diversifier l'activité de votre société.





Société d'Economie  
Mixte d'Équipement  
du Pays d'Aix

# COMPTES ANNUELS

## 2017

S.A. au capital de 5.025.000 €

Siège social : 4 rue Lapierre, 13606 Aix-en-Provence

Siret n° 611 620 899 00108 R.C. Aix 61 B 89

## SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT.....	5
Bilan – Actif 2017.....	6
Bilan – Passif 2017.....	7
Stocks sur opérations en propre.....	8
Stocks d’en cours de prestations – Concessions.....	9
Stocks d’en cours de prestations – Mandats.....	10
Opérations pour compte – Concessions.....	11
Opérations pour compte – Mandats à l’Actif.....	12
Opérations pour compte – Mandats au Passif.....	13
Compte de résultat.....	14
Compte de résultat Global 2017.....	14
Compte de résultat Stationnement 2017.....	15
Compte de résultat Aménagement 2017.....	16
<b>ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2017.....</b>	<b>17</b>
1) Evènements importants survenus au cours de l’Exercice.....	17
2) Règles et Méthodes comptables.....	18
1. Traitement comptable des opérations d’aménagement.....	18
2. Méthode de prise en compte de la rémunération dans les opérations d’aménagement sous mandats et concessions.....	19
3. Méthode de traitement comptable des opérations en propre.....	20
4. Méthodes d’évaluation.....	20
A – Immobilisations en propre.....	21
B – Les immobilisations concédées par la Ville.....	22
C – Les immobilisations mises en concession par le concessionnaire.....	22
3) Compléments d’information relatifs au bilan et au compte de résultat.....	22
1. Notes sur le Bilan Actif.....	22
A - Immobilisations.....	22
B - Stocks et Opérations pour compte.....	24
C - Créances d’exploitation.....	25
D - Valeurs disponibles.....	25
2. Notes sur le Bilan Passif.....	25
A – Capitaux propres et réserves.....	25
B – Provisions pour risques et charges.....	26

C - Emprunts .....	26
D – Dettes financières diverses .....	26
E - Opérations pour compte .....	26
F - Dettes d’exploitation .....	26
3. Notes sur le Compte de Résultat.....	28
4. Engagements hors bilan .....	28
5. Autres informations.....	29
Rémunérations, charges et provisions sur opérations d’aménagement .....	30
au 31 décembre 2017.....	30
Opérations en cours .....	30
Opérations clôturées .....	31
Détail des Opérations clôturées au 31 Décembre 2017.....	32
Dettes financières au 31 Décembre 2017 .....	33
Etat des Immobilisations au 31 Décembre 2017 .....	34
Tableau des résultats sociaux des exercices 2013 à 2017.....	35
Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices .....	36
Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l’exercice 2017 .....	37
Répartition du montant de l’impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel .....	38
DETAIL DES COMPTES.....	39
<b>ACTIVITE AMENAGEMENT EXERCICE 2017 .....</b>	<b>40</b>
Stocks et en cours – Bilan des Opérations en concession.....	41
55 Parc de la Duranne .....	41
C56 Zac Sextius-Mirabeau .....	42
C57 Revitalisation du C.V. d'Aix.....	43
Opérations pour compte – Bilan des opérations de mandat .....	44
M7R VILLE D'AIX RESTRUCTURATION PETITES SŒURS DES PAUVRES.....	44
M7S MTP ROUSSET PEYNIER FUVEAU 2 TRANCHE .....	45
M7U VILLE DE VITROLLES ZI ESTROUBLANS 2 TRANCHE .....	46
M7Z MTP HYDRAULIQUE PLAN DE CAMPAGNE.....	47
M8T MTP VITROLLES 2 TRANCHE TVX HYDRAULIQUE .....	48
MB7 SMA TVX AGT CARREFOUR AVE L PHILIBERT .....	49
MC8 REHABILITATION D’ILOTS CV TRETS.....	50
MD2 VILLE DE PERTUIS – ETUDES ACQUISITION FONCIERE VOIE POS V31 .....	51

MD4 RDT 13 – DEPOTS D’AUTOCARS.....	52
MD6 MTP BOUC BEL AIR BASSIN SUP LA MALLE.....	53
MD7 SACOGIVA 7 rue des Gondreaux.....	54
Détail des comptes BILAN .....	55
DETAIL BILAN ACTIF AMENAGEMENT 2017 .....	55
DETAIL BILAN PASSIF AMENAGEMENT 2017 .....	56
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION.....	57
Détails comptes de résultat AMENAGEMENT – Exercice 2017 .....	58
<b>ACTIVITE STATIONNEMENT EXERCICE 2017.....</b>	<b>59</b>
Détail des comptes BILAN .....	60
DETAIL BILAN ACTIF STATIONNEMENT 2017 .....	60
DETAIL BILAN PASSIF STATIONNEMENT 2017.....	61
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION.....	63
Détails comptes de résultat STATIONNEMENT – Exercice 2017 .....	63



Société d'Economie  
Mixte d'Équipement  
du Pays d'Aix

## BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

## Bilan – Actif 2017



n°page		Brut	Amt / prov	Net	net N - 1
34	<b>IMMOBILISATIONS</b>				
	<b>Immobilisations propres</b>	<b>9 576 539</b>	<b>2 876 336</b>	<b>6 700 203</b>	<b>6 906 530</b>
	<i>Immobilisations incorporelles</i>	206 720	196 104	10 615	6 830
	<i>Immobilisations corporelles</i>	9 369 819	2 680 232	6 689 587	6 899 700
	- Terrain	1 236 336		1 236 336	1 236 336
	- Construction	7 188 984	2 011 174	5 177 811	5 370 144
	- Installation générale des locaux	592 835	372 611	220 223	218 712
	- Matériel de transport	97 450	79 658	17 792	28 514
	- Matériel de bureau et informatique	74 195	61 270	12 925	13 845
	- Mobilier de bureau	180 020	155 519	24 501	32 149
60	<b>Immobilisations mises en concession</b>	<b>82 050 139</b>	<b>12 861 449</b>	<b>69 188 690</b>	<b>68 787 948</b>
	<i>Par le concédant</i>	22 805 150		22 805 150	22 805 150
	- à titre gratuit	4 421 022		4 421 022	4 421 022
	- à titre onéreux	18 384 128		18 384 128	18 384 128
	<i>Par le concessionnaire</i>	59 244 989	12 861 449	46 383 540	45 982 798
	- équipements des parcs	20 100 708	12 861 449	7 239 259	6 838 517
	- parking construction	39 144 282		39 144 282	39 144 282
	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>363 450</b>		<b>363 450</b>	<b>632 120</b>
55-60	<b>Immobilisations financières</b>	<b>758 783</b>		<b>758 783</b>	<b>757 414</b>
	- Participations EPAGE	343 816		343 816	343 816
	- autres participations	145 000		145 000	145 000
	- prêts participation construction	256 546		256 546	263 410
	- dépôts et cautionnements versés	13 421		13 421	5 188
	<b>STOCKS et OPERATIONS POUR COMPTE</b>				
8	<b>Stocks sur opérations en propre</b>	<b>13 625 695</b>		<b>13 625 695</b>	<b>14 238 759</b>
	- opérations détaillées pages suivantes	13 625 695		13 625 695	14 238 759
	<b>Stocks d'en-cours de prestations</b>	<b>16 651 355</b>	<b>118 481</b>	<b>16 532 874</b>	<b>16 192 221</b>
9	- sur concessions	16 218 091		16 218 091	15 900 815
10	- sur mandats	433 264	118 481	314 783	291 406
	<b>Opérations pour compte Concessions</b>	<b>-37 247 344</b>		<b>-37 247 344</b>	<b>-42 153 986</b>
11	- opérations détaillées pages suivantes	-37 247 344		-37 247 344	-42 153 986
	<b>Opérations pour compte Mandats</b>	<b>117 666</b>		<b>117 666</b>	<b>161 499</b>
12	- opérations détaillées pages suivantes	117 666		117 666	161 499
	<b>VALEURS REALISABLES</b>				
55-60	<b>Créances d'exploitation</b>	<b>10 149 450</b>		<b>10 149 450</b>	<b>10 664 214</b>
	- Fournisseurs débiteurs et comptes rattachés	40 835		40 835	68 326
	- Clients, clients factures à établir	760 891		760 891	3 642 925
	- Personnel et Organismes sociaux	0		0	2 520
	- Etat Impôt <i>Litige fiscal</i>	3 894 913		3 894 913	4 096 991
	- Etat - CICE	63 176		63 176	49 440
	- Etat T.V.A. + T.V.A. en attente	2 919 594		2 919 594	2 599 748
	- Etat produits à recevoir	0		0	25 178
	- Groupement UES et Filiale	2 461 219		2 461 219	169 077
	- Débiteurs divers	8 821		8 821	10 010
	<b>VALEURS DISPONIBLES</b>				
	<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>76 355 511</b>		<b>76 355 511</b>	<b>56 619 421</b>
	- Certificats de dépôts et billet de trésorerie	22 610 000		22 610 000	27 154 051
	- Valeurs mobilières de placement	22 000 000		22 000 000	12 000 000
	- Sicav / Obligations / Livret d'Épargne	31 745 511		31 745 511	17 465 370
	<b>Disponibilités</b>	<b>5 627 784</b>		<b>5 627 784</b>	<b>27 742 101</b>
	- Comptes courants	5 328 710		5 328 710	27 024 830
	- Intérêts à recevoir	246 838		246 838	665 775
	- Caisses	52 236		52 236	51 495
	<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>13 142</b>		<b>13 142</b>	<b>25 960</b>
	<b>TOTAL BILAN ACTIF</b>	<b>178 042 171</b>	<b>15 856 266</b>	<b>162 185 905</b>	<b>160 574 201</b>

## Bilan - Passif 2017



n°page		N	N - 1
	<b>CAPITAUX PROPRES ET RESERVES</b>		
	<b>Capital</b>	<b>5 025 000</b>	<b>5 025 000</b>
	<b>Réserves</b>	<b>780 258</b>	<b>777 555</b>
	- Réserve légale	502 500	502 500
	- Autres réserves	277 758	275 055
	<b>Report à nouveau</b>	<b>28 933 695</b>	<b>25 989 436</b>
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2 999 068</b>	<b>2 997 212</b>
	- Résultat aménagement	1 584 654	1 076 356
	- Résultat stationnement	1 414 414	1 920 856
	<b>Provisions règlementées</b>	<b>0</b>	<b>19 001</b>
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
61	<b>Provisions sur immobilisations en concession</b>	<b>46 039 854</b>	<b>43 686 778</b>
	<i>Droits en nature du concédant</i>	<i>7 479 501</i>	<i>7 336 639</i>
	- participations financières	2 058 062	2 058 062
	- contre-valeur des biens concédés à titre gratuit	4 421 022	4 421 022
	- provision p/renouvellement des immobilisations sorties	1 000 417	857 555
	<i>Amortissements de caducité</i>	<i>37 181 196</i>	<i>34 877 329</i>
	- sur parcmètres à titre onéreux	7 180	7 180
	- sur redevance fixe de mise à disposition	12 895 471	12 717 693
	- sur immobilisations mises par le concessionnaire	24 278 546	22 152 457
	<i>Provisions pour renouvellement des immobilisations actives</i>	<i>1 379 157</i>	<i>1 472 811</i>
57-62	<b>Provisions pour risques et charges d'exploitation</b>	<b>5 492 103</b>	<b>4 209 700</b>
56-61	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	<b>Emprunts</b>	<b>30 440 829</b>	<b>32 160 235</b>
	- Emprunts court terme	0	0
	- Emprunts long terme	26 132 840	29 054 298
	- Intérêts courus sur emprunts	4 307 989	3 105 937
	<b>Dettes financières diverses</b>	<b>7 109 118</b>	<b>7 160 014</b>
	- Dettes financières opérations en propre	7 002 346	7 050 554
	- Groupement UES et Filiale	105 451	103 455
	- dépôts et cautionnements reçus	1 321	6 005
	<b>OPERATIONS POUR COMPTE</b>		
13	<b>Opérations pour compte Mandats</b>		
	- opérations détaillées pages suivantes	<b>851 808</b>	<b>1 713 590</b>
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	<b>Avances et acomptes</b>	<b>23 338 041</b>	<b>23 213 482</b>
	- sur rémunération des concessions	22 638 899	22 024 899
	- sur rémunération des mandats	267 476	243 514
56-61	- clients créditeurs	424 949	938 353
56-61	- créditeurs divers	6 717	6 717
56-61	<b>Fournisseurs</b>	<b>6 028 903</b>	<b>9 035 050</b>
	- fournisseurs d'exploitation	5 128 687	8 797 670
	- fournisseurs d'immobilisations	900 216	237 380
56-61	<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>3 148 773</b>	<b>2 448 691</b>
	- dettes provisionnées personnel	1 429 831	1 374 753
	- charges à payer organismes sociaux	685 399	716 942
	- Etat Impôt société	467 568	0
	- Etat TVA	471 137	315 237
	- Etat charges à payer	94 837	41 759
	<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>1 998 456</b>	<b>2 138 457</b>
	<b>TOTAL BILAN PASSIF</b>	<b>162 185 905</b>	<b>160 574 201</b>

## Stocks sur opérations en propre

Opérations	au 31.12.2017			2016
	Brut	dépréciation	Net	Net
Luynes Rempelin	0		0	569 744
Luynes Malouesse	0		0	48 193
Saint Roch Pertuis	1 489 307		1 489 307	1 482 101
Rognes Pié Fouquet	4 248 350		4 248 350	4 243 565
Terrain SNCF	3 602 568		3 602 568	3 596 680
La Gremeuse	376 061		376 061	375 891
Ventabren - Tassy	3 909 410		3 909 410	3 922 587
<b>TOTAL</b>	<b>13 625 696</b>	<b>0</b>	<b>13 625 696</b>	<b>14 238 761</b>



## Stocks d'en cours de prestations – Concessions

Opérations	n°page	au 31.12.2017			2016
		Brut	Provision	2017	Net
La Duranne	30	5 701 900	0	5 701 900	5 482 810
Sextius-Mirabeau	30	10 516 191	0	10 516 191	10 418 005
<b>TOTAL</b>		<b>16 218 091</b>	<b>0</b>	<b>16 218 091</b>	<b>15 900 815</b>

## Stocks d'en cours de prestations – Mandats

Opérations	n°page	au 31.12.2017			2016
		Brut	Provision	2017	Net
MTP Rousset/Peynier/Fuveau ZI 2° Tr	30	179 179	30 318	148 861	137 323
Ville de Vitrolles Réseaux publics ZI Estroublans	30	83 817	43 304	40 513	39 020
SACOGIVA Ilôts rus Grande Pujade CV Trets	30	143 225	30 137	113 088	115 062
SACOGIVA 7 rue des Gondraux Aix	30	27 042	14 722	12 320	0
<b>Total</b>		<b>433 263</b>	<b>118 481</b>	<b>314 782</b>	<b>291 405</b>

## Opérations pour compte – Concessions

Opérations	N° page	au 31.12.2017			2016
		Depenses	Recettes	Solde	Net
La Duranne	41	82 940 850	114 144 744	-31 203 894	-35 865 585
Sextius-Mirabeau	42	143 129 333	149 115 551	-5 986 218	-6 231 494
Revitalisation du Centre Ville d'Aix	43	35 088 894	35 146 125	-57 232	-56 907
<b>TOTAL</b>		<b>261 159 076</b>	<b>298 406 420</b>	<b>-37 247 344</b>	<b>-42 153 986</b>

## Opérations pour compte – Mandats à l'Actif

Opérations	N° page	au 31.12.2017			2016
		Dépenses	Recettes	Solde	Net
Ville D'Aix "Petites Sœurs des Pauvres"	44	5 950 046	5 924 053	25 993	0
SACOGIVA Ilôts rue Grande Pujade CV Trets	50	4 557 152	4 465 480	91 672	159 780
RDT 13 Dépôt d'autocars LesPaluds à Aubagne	52	0	0	0	1 719
<b>TOTAL</b>		<b>10 507 198</b>	<b>10 389 532</b>	<b>117 666</b>	<b>161 499</b>

## Opérations pour compte – Mandats au Passif

Opérations	n° page	2017		Solde	2016 Net
		Recettes	Dépenses		
Ville D'Aix "Petites Sœurs des Pauvres"	44	0	0	0	128 317
MTP Rousset/Peynier/Fuveau ZI 2° Tranche	45	4 141 900	3 465 618	676 282	675 305
Ville de Vitrolles Réseaux publics ZI Estroublans	46	1 729 615	1 699 014	30 601	31 051
MTP Plan de Campagne Travaux Hydrauliques	47	3 600 042	3 592 872	7 170	7 170
MTP Vitrolles Z.I. Estroublans Hydraulique 2nd TR	48	0	0	0	611 297
Syndicat Mixte Arbois Aménagement av. Philibert	49	733 543	627 547	105 997	105 997
Ville de Pertuis Acquisition foncière voie POS V31	51	65 801	57 873	7 928	7 928
MTP Bassin de rétention Bouc-Bel-Air	53	0	0	0	146 527
SACOGIVA 7 rue des Gondraux Aix	54	42 867	19 037	23 830	0
<b>TOTAL</b>		<b>10 313 769</b>	<b>9 461 961</b>	<b>851 808</b>	<b>1 713 590</b>

## Compte de résultat

### Compte de résultat Global 2017



	EXERCICE	EXERCICE	écart	
	2017	2016	en €	en %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Production vendue biens et services	21 774 884	21 650 711	124 174	0,6%
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>21 774 884</b>	<b>21 650 711</b>	124 174	0,6%
Production stockée - Recettes concessions	0	0	0	
Production stockée - Services	353 478	565 015	-211 537	-37,4%
Autres produits de gestion	1 354 017	105 272	1 248 744	1186,2%
Reprise / amort. & provisions	538 845	1 602 491	-1 063 646	-66,4%
Transfert de charges	592 182	587 907	4 275	0,7%
<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>	<b>24 613 406</b>	<b>24 511 395</b>	102 011	0,4%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats et var. de stock immeubles et terrains	325 157	781 289	-456 132	-58,4%
Variation de stock d'en-cours	0	808 256	-808 256	-100,0%
Autres achats et charges externes	4 758 419	6 168 364	-1 409 945	-22,9%
Impôts, taxes et versements assimilés	1 044 378	854 901	189 477	22,2%
Mise à disposition du personnel	1 204 990	1 498 042	-293 052	-19,6%
Salaires et traitements	2 470 360	2 479 567	-9 207	-0,4%
Charges sociales	1 821 941	1 626 196	195 745	12,0%
Autres charges dont charges de concession	2 537 285	2 223 353	313 932	14,1%
Dotations aux amortissements	1 418 881	1 379 476	39 405	2,9%
Dotations aux provisions pour risques et charges	901 055	529 045	372 010	70,3%
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>	<b>16 482 466</b>	<b>18 348 489</b>	-1 866 023	-10,2%
<b>3. RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)</b>	<b>8 130 940</b>	<b>6 162 907</b>	1 968 033	31,9%
4 PRODUITS FINANCIERS	746 602	996 513	-249 911	-25,1%
5 CHARGES FINANCIERES	2 526 733	2 334 212	192 521	8,2%
<b>6. RESULTAT FINANCIER (4 - 5)</b>	<b>-1 780 131</b>	<b>-1 337 699</b>	-442 432	33,1%
<b>7. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (3 + 6)</b>	<b>6 350 810</b>	<b>4 825 208</b>	1 525 602	31,6%
8 Produits exceptionnels sur opérations de gestion	31 621	67 156	-35 535	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 158	13 707	-10 549	NS
Produits exceptionnels sur RAP et transferts de charges	19 001	195 924	-176 923	-90,3%
9 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 955	27 656	-20 701	-74,9%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 060	19 046	-13 987	ns
Charges exceptionnelles sur dotations provisions	933 018	21 867	911 151	4166,8%
<b>10. RESULTAT EXCEPTIONNEL (8 - 9)</b>	<b>-891 253</b>	<b>208 216</b>	-1 099 470	-528,0%
11 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	351 908	412 416	-60 507	-14,7%
12 Impôts sur les bénéfices	2 108 580	1 623 797	484 783	29,9%
<b>TOTAL DES PRODUITS (1 + 4 + 8)</b>	<b>25 413 788</b>	<b>25 784 695</b>	-370 906	-1,4%
<b>TOTAL DES CHARGES (2 + 5 + 9 + 11 + 12)</b>	<b>22 414 720</b>	<b>22 787 482</b>	-372 762	-1,6%
<b>RESULTAT</b>	<b>2 999 068</b>	<b>2 997 212</b>	1 856	0,1%

## Compte de résultat Stationnement 2017

	EXERCICE 2017	EXERCICE 2016	écart	
			en €	en %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Rémunération voirie	1 712 709	1 876 698	-163 989	-8,74%
Recettes parcs	17 615 745	17 718 232	-102 487	-0,58%
Amodiations et redevances	168 519	167 139	1 380	0,83%
Loyers	126 126	113 106	13 020	11,51%
Emplacements publicitaires	194 884	178 405	16 480	9,24%
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>19 817 983</b>	<b>20 053 579</b>	<b>-235 596</b>	<b>-1,17%</b>
Subventions d'exploitations	0	18 900	-18 900	
Autres produits de gestion	8	997	-989	-99,16%
Reprises sur amortissements & provisions	524 441	735 561	-211 120	-28,70%
Transferts de charges	81 719	79 720	1 999	2,51%
<b>1. Total produits d'exploitation</b>	<b>20 424 151</b>	<b>20 888 758</b>	<b>-464 607</b>	<b>-2,22%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Autres achats et charges externes	4 132 873	5 555 581	-1 422 708	-25,61%
Impôts, taxes et versements assimilés	945 587	795 273	150 314	18,90%
Mise à disposition du personnel	855 640	933 216	-77 576	-8,31%
Salaires et traitements	2 312 596	2 411 787	-99 192	-4,11%
Charges sociales	1 755 660	1 614 385	141 274	8,75%
Charges spécifiques de concession :				
- Redevance fixe	184 209	184 209	0	0,00%
- Amortissement s/redevance fixe de mise à dispositi	177 778	177 778	0	0,00%
- Amortissement de caducité	2 126 089	1 853 592	272 497	14,70%
- Provisions pour renouvellement	49 209	7 773	41 435	533,04%
Dotation aux amortissements sur immobilisations	1 295 180	1 259 907	35 272	2,80%
Dotation aux provisions pour risques et charges	862 671	499 941	362 730	72,55%
Autres charges	5 894	46	5 847	12709,17%
<b>2. Total charges d'exploitation</b>	<b>14 703 386</b>	<b>15 293 490</b>	<b>-590 104</b>	<b>-3,86%</b>
<b>3. RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)</b>	<b>5 720 766</b>	<b>5 595 268</b>	<b>125 498</b>	<b>2,24%</b>
4 PRODUITS FINANCIERS	78 285	115 311	-37 026	-32,11%
5 CHARGES FINANCIERES	2 526 733	2 334 212	192 521	8,25%
<b>6. RESULTAT FINANCIER (4 - 5)</b>	<b>-2 448 448</b>	<b>-2 218 901</b>	<b>-229 547</b>	<b>10,35%</b>
<b>7. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (3 + 6)</b>	<b>3 272 318</b>	<b>3 376 367</b>	<b>-104 050</b>	<b>-3,08%</b>
<b>8. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 791	67 156	-55 364	-82,44%
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 158	6 787	-3 630	-53,48%
Produits exceptionnels sur RAP et transferts de charges	8 581	163 183	-154 602	-94,74%
<b>9. CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	455	27 297	-26 841	-98,33%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 060	19 046	-13 987	-73,44%
Charges exceptionnelles sur dotations provisions	33 668	21 867	11 801	53,97%
<b>10. RESULTAT EXCEPTIONNEL (8 - 9)</b>	<b>-15 653</b>	<b>168 916</b>	<b>-184 569</b>	<b>-109,27%</b>
11 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	343 992	410 877	-66 885	-16,28%
12 Impôts sur les bénéfices	1 498 259	1 213 550	284 709	23,46%
<b>TOTAL DES PRODUITS (1 + 4 + 8)</b>	<b>20 525 966</b>	<b>21 241 195</b>	<b>-715 229</b>	<b>-3,37%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (2 + 5 + 9 + 11 + 12)</b>	<b>19 111 552</b>	<b>19 320 339</b>	<b>-208 787</b>	<b>-1,08%</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>1 414 414</b>	<b>1 920 856</b>	<b>-506 442</b>	<b>-26,37%</b>

## Compte de résultat Aménagement 2017

	EXERCICE 2017	EXERCICE 2016	écart	
			en €	en %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Vente d'immeuble et terrain	1 945 946	824 171	1 121 776	136,1%
Rémunération sur concessions	0	95 000	-95 000	-100,0%
Rémunération sur mandats	-1 520	509 506	-511 026	-100,3%
Rémunération sur autres conventions	12 475	168 455	-155 980	-92,6%
<i>sous-total rémunérations</i>	10 955	772 961	-762 006	-98,6%
<i>Chiffre d'affaires net</i>	<b>1 956 902</b>	<b>1 597 132</b>	<b>359 770</b>	<b>22,5%</b>
Production stockée opérations en propre	0	0,00	0	NS
Production stockée concessions	317 276	541 949	-224 673	-41,5%
Production stockée mandats	36 202	23 066	13 136	56,9%
<i>sous-total production stockée</i>	353 478	565 015	-211 537	-37,4%
Autres produits de gestion	1 354 008	85 375	1 268 634	1486,0%
Reprises sur amortissements et provisions	14 404	866 930	-852 526	-98,3%
Transferts de charges	510 463	508 186	2 277	0,4%
<b>1. Total produits d'exploitation</b>	<b>4 189 255</b>	<b>3 622 637</b>	<b>566 617</b>	<b>15,6%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats et var. de stock immeubles et terrains	325 157	781 289	-456 132	-58,4%
En-cours déstockés sur concessions	0	244 513	-244 513	-100,0%
En-cours déstockés sur mandats	0	563 743	-563 743	-100,0%
En-cours déstockés sur conventions	0	0	0	NS
<i>sous-total en-cours déstockés</i>	0	808 256	-808 256	-100,0%
Autres achats et charges externes	609 648	602 733	6 915	1,1%
Impôts, taxes et versements assimilés	98 791	59 628	39 163	65,7%
Mise à disposition du personnel	349 350	564 826	-215 476	-38,1%
Salaires et traitements	157 764	67 780	89 984	132,8%
Charges sociales	66 281	11 811	54 471	461,2%
Dotation aux amortissements sur immobilisations	123 701	119 568	4 132	3,5%
Dotation aux provisions pour risques et charges	38 384	29 104	9 280	31,9%
Autres charges	10 004	10 004	0	0,0%
<b>2. Total charges d'exploitation</b>	<b>1 779 080</b>	<b>3 054 999</b>	<b>-1 275 918</b>	<b>-41,8%</b>
<b>3. RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)</b>	<b>2 410 174</b>	<b>567 639</b>	<b>1 842 536</b>	<b>324,60%</b>
4 PRODUITS FINANCIERS	668 317	881 202	-212 885	-24,2%
5 CHARGES FINANCIERES	0	0	0	-100,0%
<b>6. RESULTAT FINANCIER (4 - 5)</b>	<b>668 317</b>	<b>881 202</b>	<b>-212 884</b>	<b>-24,16%</b>
<b>7. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (3 + 6)</b>	<b>3 078 492</b>	<b>1 448 841</b>	<b>1 629 651</b>	<b>112,48%</b>
<b>8. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 830	0	19 830	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	6 919	-6 919	NS
Produits exceptionnels sur RAP et transferts de cha	10 420	32 741	-22 321	-68,2%
<b>9. CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 500	360	6 140	1707,0%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0	0	NS
Charges exceptionnelles sur dotations provisions	899 350	0	899 350	NS
<b>10. RESULTAT EXCEPTIONNEL (8 - 9)</b>	<b>-875 600</b>	<b>39 300</b>	<b>-914 901</b>	<b>-2327,96%</b>
11 Participation des salariés aux résultats de l'entrepri	7 917	1 538	6 378	414,6%
12 Impôts sur les bénéfices	610 321	410 247	200 075	48,8%
<b>TOTAL DES PRODUITS (1 + 4 + 8)</b>	<b>4 887 822</b>	<b>4 543 500</b>	<b>344 322</b>	<b>7,6%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (2 + 5 + 9 + 11 + 12)</b>	<b>3 303 168</b>	<b>3 467 144</b>	<b>-163 975</b>	<b>-4,7%</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>1 584 654</b>	<b>1 076 356</b>	<b>508 298</b>	<b>47,22%</b>



# ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2017

(Loi du 30.04.83 – décret du 29.11.83)

CRC 99-03

L'annexe qui vous est présentée ci-dessous, en conformité avec la loi comptable dont il est fait référence plus haut, est un état comportant les explications nécessaires à une meilleure compréhension des autres documents de synthèse, dont la partie examen des comptes du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire. Elle présente, sous une autre forme ou complète pour autant que nécessaire, les informations qu'ils contiennent déjà.

## 1) Evènements importants survenus au cours de l'Exercice

### Rappel Contrôles fiscaux

#### Contrôle fiscal période 2005 à 2007

Pour rappel, un contrôle fiscal sur les exercices 2005 à 2007 inclus a remis en cause deux principes appliqués par la Société pour les activités d'aménagement :

- d'une part la comptabilité à l'achèvement
- d'autre part l'exonération fiscale des résultats issus des concessions d'aménagement

Les débats avec le Commissaire aux Comptes et l'Expert-Comptable de la Société ainsi que l'avis d'un avocat spécialisé du Cabinet Francis Lefebvre (Paris) ont permis de considérer que les traitements comptables et fiscaux de la Société sont justifiés.

La Société a tout d'abord contesté à l'amiable le redressement fiscal qui lui a été opposé et en est à ce jour au stade des recours hiérarchiques. Le dossier a été transmis à Bercy par les services fiscaux régionaux en juin 2010 et la réponse est parvenue à la Semepa en décembre 2013 : la rectification des comptes est maintenue.

La société a donc saisi le tribunal administratif pour tenter d'obtenir gain de cause par voie judiciaire.

Compte tenu de cette position, les comptes de l'exercice 2016 sont présentés selon les méthodes retenues jusqu'à présent, et décrites dans la présente annexe.

Pour rappel, par souci de prudence, la totalité du redressement (1,17 M€ d'IS) a été provisionnée dès les comptes de l'exercice 2009.

En mai 2015, un avis de mise en recouvrement pour le redressement envisagé de 2005 à 2007 pour un montant total de 1,13 M€ pénalités incluses a été adressé à la société. Afin d'arrêter l'importance des intérêts à devoir et malgré la contestation sur les montants redressés, cette somme qui sera remboursée à la Semepa avec des intérêts s'y rapportant dès lors que le dégrèvement sera accepté a été réglée. Ce règlement n'équivaut pas à une acceptation du redressement réclamé.

#### Contrôle fiscal période 2010 à 2012

Un nouveau contrôle fiscal a été réalisé sur la période de 2010 à 2012.

Les mêmes rectifications que lors du contrôle précédent sont notifiées à la société, il s'y ajoute la remise en cause du traitement comptable et fiscal des locations de longue durée de places de parking, (amodiations) ainsi que la déductibilité de certaines provisions comptabilisées sur cette période.

Suite à une commission départementale des impôts directs en date du 15 mars 2015 seule la déductibilité d'une provision de 478 k€ a été acceptée à la Semepa sur la totalité redressée.

Nous avons par la suite rencontré en date du 15 juin 2015 l'interlocuteur interrégional qui n'est revenu sur aucun redressement restant éventuellement à notre charge.

Afin de respecter les règles de prudence, il a été provisionné en 2015 un complément de 851 K€. Il avait été provisionné précédemment un montant de 1,12 M€.

Pour les mêmes raisons que pour la période 2005 à 2007, dès réception de l'avis de mise en recouvrement par les services fiscaux du redressement envisagé pour la période 2010 à 2012, la Semepa a réglé en février 2016 un montant de 2 765 k€ (pénalités incluses), règlement qui ne correspond pas à une acceptation du montant redressé.

Le 6 Septembre 2017, le Tribunal Administratif de Marseille a rejeté les requêtes de la Semepa et a maintenu la décision des services fiscaux pour la période de 2005 à 2007. La Semepa a fait appel à ce jugement auprès de la Cour Administrative d'Appel de Marseille.

### Rachat des parkings par la Semepa à la Ville

En juillet 2015, La SEMEPA a proposé à la Ville d'Aix en Provence, d'acheter les parkings qu'elle gère selon des contrats de concession. Ce rachat présente un intérêt majeur, pour la SEMEPA, pour la Ville d'Aix-en-Provence et pour les Aixois.

Cette proposition a été validée par le Conseil Municipal de la Ville d'Aix du 23 juillet 2015 et la résiliation des concessions a été agréée par le Conseil Municipal de la Ville d'Aix-en-Provence le 2 mai 2016.

Le 20 Juin 2016, suite à la mise en œuvre de la convention de résiliation du 9 Juin, les DSP du 29 décembre 1986 (hors voirie) et du 24 octobre 2003 ont été conjointement résiliées par la ville d'Aix et la Semepa. La Semepa a pris possession des parkings par anticipation.

Le 13 Janvier 2017 une audience en référé a été tenue suite à la requête du préfet demandant l'annulation de la convention de résiliation des DSP.

Par ordonnance du 18 janvier 2017, le Tribunal Administratif a suspendu la convention de résiliation.

La Cour Administrative d'Appel a confirmé cette décision le 30 mars 2017.

Le Conseil d'Etat, saisi en cassation par la Ville et votre Société a, sur la base d'autres considérations, émis un avis défavorable par un arrêt du 15 Novembre 2017.

Le dossier doit être audiencé au fonds pas le Tribunal Administratif.

## **2) Règles et Méthodes comptables**

La Société respecte les principes comptables de base, compte tenu des adaptations au plan comptable qui ont été expressément autorisées par le Conseil National de la Comptabilité et relatives à la nomenclature comptable des Sociétés d'Economie Mixte.

Les conventions générales comptables sont appliquées, dans le respect du principe de prudence et de continuité de l'exploitation.

### **1. Traitement comptable des opérations d'aménagement**

La réforme des méthodes de comptabilisation des opérations d'aménagement par le Conseil National de la Comptabilité, appliquée depuis l'exercice 2000, assure une totale correspondance entre les

informations financières données dans les états financiers annuels de la SEM et celles des comptes rendus d'opérations transmis à la collectivité concédante.

Pour assurer une parfaite lisibilité et pour faciliter le passage des comptes de la société aux comptes rendus annuels, les points suivants sont assurés:

- Encours de concession :

C'est le solde de l'opération qui est indiqué à l'Actif du bilan. Si le montant est négatif (solde créditeur) cela signifie que les recettes de l'opération sont, à la date d'arrêté des comptes, en avance sur les dépenses. Ce solde d'opération correspond au solde d'exploitation provisoire de l'opération du CRACL. Les dépenses et recettes de chaque opération sont détaillées en annexe.

- Encours sur mandats :

Comme pour les concessions, le bilan est allégé du détail des encours sur mandats :

- Les encours sur mandats : ils sont groupés sur une seule ligne.
- Les encours à l'actif : les dépenses sont supérieures aux recettes à la date de l'arrêté
- Les encours au passif : les recettes sont supérieures aux dépenses à la date de l'arrêté

Des annexes ad hoc permettent de retrouver tous les détails des regroupements ainsi effectués.

Enfin, il est rappelé que le plan comptable des entreprises concessionnaires prévoit l'inscription dans le bilan du concessionnaire de la valeur des ouvrages concédés même si le financement desdits ouvrages a été assuré par le concédant.

Dans ce cas, l'inscription à l'actif de cette valeur est équilibrée par une inscription du même montant au passif sous la rubrique « droits en nature du concédant ».

## **2. Méthode de prise en compte de la rémunération dans les opérations d'aménagement sous mandats et concessions**

Le Conseil d'Administration du 21/12/1993 entériné par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/06/1994 a décidé de mettre en œuvre une nouvelle méthode de comptabilisation de la rémunération de la Société relative aux opérations d'aménagement sous mandats et concessions qui fait l'objet des redressements fiscaux sus évoqués.

Les rémunérations de l'entreprise, et ses coûts internes ou « frais généraux », pour reprendre les termes des conventions, sont « stockés ». Pendant la durée de l'opération, la SEMEPA ne dégage pas de résultat. Ce dernier n'est constaté que lors de l'exercice comptable de fin d'opération.

- Rémunération de la société sur concessions:

Elle est prise en compte suivant la méthode dite à l'achèvement.

La rémunération calculée pendant l'exercice est enregistrée au passif du bilan en « Avances rémunérations concessions ».

Les coûts internes de la Société nécessaires pour assurer la prestation sont identifiés par le biais de la comptabilité analytique. Ils sont chaque année « stockés » :

- au niveau du bilan ils apparaissent en cumul dans une ligne « stock d'en-cours de prestations »
- au niveau du compte de résultat ils sont chaque année sur une ligne de produit « production stockée concessions / mandats ». Ce produit annule la charge correspondante.

Etant par ailleurs prévu que, si en cours d'opération, les taux de rémunération sont globalement insuffisants pour couvrir la Société de ses coûts, les provisions nécessaires sont constituées comme calculé dans le tableau « Rémunérations, charges et provisions sur les opérations d'Aménagement » annexé au présent document.

Ce tableau fait aussi ressortir :

- le montant de la rémunération acquise suivant le calcul au pourcentage des recettes – dépenses,
- les coûts cumulés et stockés de la Société.

### **3. Méthode de traitement comptable des opérations en propre**

Les opérations en propre enregistrent des coûts externes qui augmentent le coût d'achat initial du terrain ou de l'immeuble. Ces charges externes sont stockées. Les coûts sont déstockés au moment de la vente. Lorsque la vente est fractionnée, les coûts sont déstockés au prorata des surfaces vendues par rapport au total des surfaces à vendre, ce qui permet de déterminer un prix de revient par cession.

### **4. Méthodes d'évaluation**

En préambule aux points détaillés ci-dessous, il est précisé que :

***Le 20 Juin 2016, suite à la mise en œuvre de la convention de résiliation du 9 Juin, les DSP du 29 décembre 1986 (hors voirie) et du 24 octobre 2003 ont été conjointement résiliées par la ville d'Aix et la Semepa. La Semepa a pris possession des parkings par anticipation.***

***Comptablement, les parkings et les agencements pour leur exploitation doivent sortir de l'actif de la Semepa, puisque les DSP sont résiliées et les biens sont remis à la ville.***

***A compter de cette date, du fait de la résiliation, les dotations aux amortissements de caducité et techniques ne sont plus à constater dans les comptes de la Semepa.***

***Or à la demande du Préfet, le Tribunal Administratif a suspendu la convention de résiliation par ordonnance du 18 janvier 2017.***

***Ce qui signifie qu'une probabilité existe pour que les DSP redeviennent dans la situation antérieure à leur résiliation, soit avant le 20/6/2016.***

***Dans ce cas, si les dotations aux amortissements n'ont pas été comptabilisées au 31/12/2016 et les années suivantes, elles ne pourront pas l'être « en rattrapage » par la suite. Tout amortissement non constaté est perdu.***

***Dans un principe de prudence, et afin d'éviter une perte des amortissements sur les années futures en cas de retour à la situation antérieure, il est préférable de doter les amortissements pour la période du 21/6/2016 au 31/12/2016, en 2017 et jusqu'à la date de fin de suspension de la convention de résiliation, dans l'attente du jugement au fond.***

***Dans cette logique, le montant de la compensation des biens non amortis que la ville devrait verser à la Semepa pour un montant de 29.4 M€ HT n'a pas été constaté dans les comptes de la Semepa, comme elle devrait l'être selon la convention de résiliation des DSP. Les biens des DSP sont restés à l'actif de la Semepa.***

**A – Immobilisations en propre :** application au 01/01/2005 du règlement CRC 2002-10, sur les amortissements et dépréciations et du CRC 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

▪ Amortissements et dépréciations :

- Le règlement prévoit la détermination de composants lorsque ceux-ci sont identifiables. Cette méthode est utilisée pour l'amortissement des bureaux 2 et 4 rue Lapière et pour le parc de stationnement Rambot.

nature	Bureaux Lapière (€)	Parking Rambot (€)	Durée (ans)
Murs	557.900		50
Structure	1.242.652	3.326.801	50
Ravalement	61.800		15
Chauffage	282.658	190.942	25
Menuiserie	203.956		25
Agencement	91.086	331.932	10
Peinture	50.394	71.990	15
Electricité	202.284	341.055	25
Ascenseurs	97.368	84.164	20
Alarme	5.741		5
Téléphonie	14.465		5
Fermetures	4.459		25
Total	2.814.763	4.346.884	

- Concernant les véhicules pour lesquels la réglementation prévoit la prise en compte de la valeur résiduelle, les calculs effectués ne faisant pas apparaître de différences significatives, il a été décidé de ne pas modifier la méthode ancienne. La durée d'utilité a été calquée sur la durée d'usage.

***B – Les immobilisations concédées par la Ville*** (parcs de stationnement, matériel d'exploitation des parcmètres en partie) sont portées à leur valeur d'entrée. Les règlements excluent expressément ces biens de l'application des nouvelles règles.

Il n'est pas pratiqué d'amortissement pour ces immobilisations, mais, le cas échéant, des provisions pour renouvellement ou grosses réparations dont la constitution est prévue dans le cahier des charges annexé à la convention du stationnement passée par votre Société avec la Ville d'Aix le 29 décembre 1986.

Conformément à l'avenant n° 11 au traité de concession, la Société a versé à la Ville une redevance fixe de mise à disposition d'un montant de 10,4 M€, qui a été portée dans le poste « immobilisations mises en concession par le concédant à titre onéreux ». Ce poste comprend également la redevance fixe de mise à disposition du parking Rotonde pour 8 M€, prise en compte en 2003.

***C – Les immobilisations mises en concession par le concessionnaire*** comprennent l'ensemble des immobilisations qui ont remplacé des immobilisations antérieurement concédées par la Ville d'Aix-en-Provence (essentiellement matériel de péage, matériel de sécurité, signalisation, réfection et peinture des murs des Parcs) et les immobilisations acquises par la SEMEPA pour les parkings Mignet, Signoret, Rotonde, Pasteur et Méjanes. Néanmoins, se reporter à la partie Préambule ci-dessus.

Ces immobilisations ont été financées, en partie par les provisions pour renouvellement des années antérieures, en partie par la trésorerie de la société (fonds propres ou emprunts). Il est fait pour ce type d'immobilisation un amortissement technique, une provision pour renouvellement et un amortissement de caducité.

- Concernant la provision pour renouvellement, la méthode de calcul a été modifiée en 1997 afin de respecter les dispositions de la loi de finance pour 1998 (articles 5 et suivants). Elle est calculée sur la base du coût estimé de remplacement et du prix de revient de l'immobilisation.

- Pour les immobilisations non renouvelables, seul l'amortissement de caducité est pratiqué et calculé de la façon suivante : la valeur nette de l'immobilisation est divisée par la durée de la concession restant à courir (sauf pour l'extension du parking Mignet) et constitue la dotation de l'exercice.

### **3) Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat**

#### **1. Notes sur le Bilan Actif**

##### ***A - Immobilisations***

Les principes comptables spécifiques sont décrits ci-après :

✓ **Immobilisations propres de la Société** : application des nouvelles règles au 01/01/2005

Les locaux de la rue Lapierre ont été immobilisés, y compris la valeur du terrain non amortissable, pour un montant de 3.803 K€. Ces bureaux ont fait l'objet d'une livraison à soi-même le 1<sup>er</sup> août 2007.

De même, le parc de stationnement Rambot a été immobilisé pour un montant de 4.260 K€ par une livraison à soi-même le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

Figurent également dans ce compte les moyens d'exploitation hors concessions du stationnement.

✓ **Immobilisations mises en concession par le concédant** :

Ce poste concerne les biens concédés à l'origine par la Ville d'Aix ainsi que ceux entrés dans la concession par avenants à la Convention de base du 29/12/1986.

A l'actif et au passif, les comptes « Immobilisations mises en concession par le concédant à titre gratuit » ainsi que « Droits en nature du concédant - contre-valeur des biens concédés à titre gratuit » ont fait l'objet d'une modification prenant en compte le versement de la redevance capitalisée.

✓ **Immobilisations mises en concession par le concessionnaire** :

Il s'agit de l'ensemble du matériel d'équipement des parcs (immobilisations renouvelables).

Les mouvements ayant affecté les immobilisations au cours de l'exercice sont précisés dans le détail des comptes.

L'état des immobilisations concédées au 31 décembre de l'exercice figure dans le tableau du Détail des Comptes.

Pour 2017, le montant des investissements s'élève à 1 530 K€ et concerne des remplacements d'installations existantes, des travaux de modernisation et rafraichissement au parking Méjanas, des travaux de mise en conformité du matériel de péages, d'installation de système de sécurité et de signalisation dans les parkings, de mise aux normes handicapés dans les ascenseurs.

Il comprend l'acquisition de nouveaux horodateurs et mis en conformité avant le 1<sup>er</sup> Janvier 2018 en application de la loi MAPTAM pour un total de 945 K€.

✓ **Immobilisations en cours** :

Au 31/12/2016 la valeur des immobilisations en cours constatées s'élevait à 555 K€, elles correspondaient pour la part la plus importante à 210 k€ pour installation d'une Gestion Centralisée Technique dans tous les parcs, terminée et immobilisée sur l'exercice 2017 ainsi qu'à des travaux sur les systèmes d'alarme et d'interphonie toujours en cours au 31/12/2017 pour 267 K€ (240 K€ au 31/12/2016). Figurent aussi en Immobilisations en cours 53K€ de travaux sur la Sécurité INCENDIE pour Bellegarde et Pasteur et 37K€ de matériel de Péage pour le parking Pasteur.

Des immobilisations en cours ont également été constatées au 31/12/2016 pour un montant de 77 276 € pour les études réalisées en 2016 concernant la construction du parking des Prêcheurs ont été reprises en charges de la société en 2017.

✓ **Immobilisations financières – filiales et participations :**

Il s'agit des participations dans les filiales Viamco et SCI Sippa ainsi que de la participation dans Epage, groupement d'employeurs selon informations ci-dessous :

	Capital	Capitaux propres autres que le Capital	Quote part du Capital détenu par SEMEPA	Chiffre d'Affaires HT	Résultat de l'exercice 2017
<b>FILIALES</b>					
<b>SCI SIPPA</b>	264 000	164 988	51%	169 557	37 662
<b>VIAMCO</b>	10 000	-99 281	100%	0	-95 816
<b>PARTICIPATIONS</b>					
<b>EPAGE</b>	687 632	687 632	50%	0	-

***B - Stocks et Opérations pour compte***

✓ **Stocks sur opérations en propre :**

Il s'agit des terrains acquis en propre et destinés à des opérations d'aménagement.

Les provisions éventuellement inscrites sur la ligne correspondante sont liées soit à des risques de non constructibilité soit aux surfaces de voirie à créer et à restituer à la commune concernée.

✓ **Stocks d'en-cours de prestations :**

Ces stocks valorisent les coûts internes affectés à la réalisation des prestations de concessions et mandats jusqu'à leur achèvement.

Une analyse de la situation présente et future de la prestation permet de déterminer d'éventuelles provisions, dans le cas où les moyens affectés à la réalisation sont supérieurs à la rémunération contractuelle.

✓ **Opérations pour compte concessions :**

Le déroulement des concessions d'aménagement dans ses diverses opérations est décrit comptablement dans cette ligne du bilan, cette comptabilité étant tenue par opération.

Un tableau annexe détaillé permet de suivre les éléments par opération.

Conformément aux règles applicables depuis 2000, le solde des opérations de concession au 31 décembre de l'exercice figure seulement à l'actif.



✓ **Opérations pour compte mandats :**

Depuis l'année 2000 figurent à l'actif les mandats pour lesquels les dépenses sont supérieures aux recettes au 31 décembre.

Les annexes retracent pour chaque mandat la totalité des mouvements annuels dans les différents comptes y compris les comptes de trésorerie et de tiers.

***C - Créances d'exploitation***

Il s'agit des créances de l'entreprise sur les tiers, clients essentiellement, mais aussi fournisseurs pour les avances versées, l'Etat pour les acomptes d'impôt ou la TVA à récupérer.

La présentation par nature de créance permet de visualiser les montants en détail.

Au 31 Décembre 2017, la SEMEPA a fait une avance en compte courant à sa filiale, dont elle détient 100 % du capital, la société Viamco d'un montant de 1 868 K€. Cette avance correspond à l'acquisition du terrain et le début des travaux de construction de l'immeuble Les Marronniers à Luynes par Viamco.

Cette avance en compte courant est rémunérée selon la convention de compte courant signée au taux de 1 % pour 2017.

***D - Valeurs disponibles***

✓ **Valeurs mobilières de placement :**

Elles représentent un portefeuille de placements (SICAV, comptes à terme, parts sociales Caisse Epargne, Livret Epargne...) pour un montant de 76,4 M€.

✓ **Disponibilités :**

Il s'agit des fonds détenus par notre société au 31 décembre, notamment sur des comptes courants et en caisse.

**2. Notes sur le Bilan Passif**

***A - Capitaux propres et réserves***

Le capital social est d'un montant de 5.025.000 € composé de 167 500 actions de valeur nominale de 30,00 €. L'ensemble des actions composant le capital est de même nature et confère les mêmes droits à leurs titulaires. Les collectivités territoriales détiennent la majorité du capital social et sont représentées au sein du Conseil d'Administration dans les conditions prévues par ce texte.

Les réserves représentent 780 K€ tandis que le report à nouveau s'élève à 28.934 K€.

**Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés reconnaissent :**

- **qu'il a été distribué 50.250 € de dividendes en 2017 au titre du résultat de l'exercice 2016**

- **qu'il a été distribué 50.250 € de dividendes en 2016 au titre du résultat de l'exercice 2015**
- **qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours de l'année 2015.**

### ***B – Provisions pour risques et charges***

#### **✓ Provisions pour immobilisations en concessions :**

Il s'agit de l'ensemble des provisions liées aux contrats de concession de la délégation de service public des parcs de stationnement et de la voirie d'Aix en Provence.

#### **✓ Provisions pour risques et charges d'exploitation :**

Le montant total porte sur 5.492 K€ et correspond principalement à :

- risque de redressement d'IS sur les contrôles fiscaux en cours (exercices 2005 à 2007 inclus et 2010 à 2012 inclus), les exercices 2008 et 2009 n'étant plus rectifiables.

Nous vous rappelons que la société conteste l'ensemble du redressement qui lui a été appliqué. Le montant provisionné représente 3,1 M€.

- Provision pour litige fournisseurs et Prud'hommes pour un total de 637 K€.
- Provision pour gros travaux d'entretiens à venir dans les Parcs pour 770 K€.
- Provision pour risque sur terrain Pie Fouquet à Rognes pour 899 k€

### ***C - Emprunts***

Le détail est donné dans le tableau joint en annexe.

### ***D – Dettes financières diverses***

Y figure trois lignes de découvert auprès de la Caisse d'Epargne pour les opérations en propre des terrains de la SNCF, de l'Héritière à Ventabren, et de Pié Fouquet à Rognes.

La ligne « Groupement UES » correspond aux factures émises par Epage ou la SPLA et non encore réglées au 31 décembre de l'exercice.

### ***E - Opérations pour compte***

Depuis 2000 figurent au passif les mandats pour lesquels les recettes sont supérieures aux dépenses à la date de clôture de l'exercice.

Les annexes retracent pour chaque mandat, la totalité des mouvements annuels dans les différents comptes, y compris les comptes de trésorerie.

### ***F - Dettes d'exploitation***

#### **✓ Avances et acomptes :**

Les avances sur rémunérations des concessions et mandats sont issues de la comptabilité à l'achèvement : on trouve sur cette ligne les rémunérations des contrats en cours, « stockées » depuis le début des contrats.

A l'achèvement de ces derniers, la rémunération cumulée sera inscrite au compte de résultat.

✓ Fournisseurs et dettes fiscales et sociales :

Il s'agit des dettes de l'entreprise vis à vis des fournisseurs d'exploitation d'une part, sur immobilisations d'autre part, mais aussi l'Etat pour les cotisations sociales dues ou la TVA à verser. La présentation par nature de créance permet de visualiser les montants en détail.

**Factures reçues et émises en 2017, non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**

	Article D. 441 I.- 1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.- 2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	<i>0 jour</i> (indicatif) <i>Réglées</i>	<b>1 à</b> <b>30</b> <b>jours</b>	<b>31 à</b> <b>60</b> <b>jours</b>	<b>61 à</b> <b>90</b> <b>jours</b>	<b>91</b> <b>jours</b> <b>et</b> <b>plus</b>	<b>Total</b> <b>(1 jour</b> <b>et</b> <b>plus)</b>	<i>0 jour</i> (indicatif) <i>Encaissées</i>	<b>1 à</b> <b>30</b> <b>jours</b>	<b>31 à</b> <b>60</b> <b>jours</b>	<b>61 à</b> <b>90</b> <b>jours</b>	<b>91</b> <b>jours</b> <b>et</b> <b>plus</b>	<b>Total</b> <b>(1 jour</b> <b>et</b> <b>plus)</b>
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre cumulé de factures concernées	2408	X				50	476	X				24
Montant cumulé des factures concernées TTC	20 789 952	226 195	15 378	1 172	189 594	432 339	30 913 856	2 947	55 581	10 394	29 201	98 123
Pourcentage du montant total TTC des factures reçues dans l'année	97,96%	1,07%	0,07%	0,01%	0,89%	2,04%	X					
Pourcentage du montant total TTC des factures émises dans l'année	X						99,68%	0,01%	0,18%	0,03%	0,09%	0,32%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)</b>												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

### 3. Notes sur le Compte de Résultat

Le compte de résultat de la société résulte de la fusion des comptes de résultats analytiques aménagement et stationnement.

Ce compte récapitule toutes les opérations ayant influencé le résultat final.

Il permet de distinguer trois types de résultat :

- le résultat d'exploitation qui retrace l'activité normale de la société,
- le résultat financier,
- le résultat exceptionnel concernant les opérations n'entrant pas directement dans le cadre de l'activité normale de la société.

Il faut noter qu'au cours de l'exercice des économies significatives ont été réalisées dans les domaines suivants :

- o Les frais de péages des parkings, location, entretiens commissions sur CB (transactions toujours en évolution), comptage Brinks, Flux monétique ont diminué de 68 k€ en 2017 par rapport à 2016
- o Les frais de gardiennage de parking ont diminué de 53 K€
- o En 2016 une redevance à la ville d'Aix en Provence pour occupation des parkings avait été versée dans l'attente de la signature de l'acte pour 633 k€, montant pour une part de janvier 2017 de 67 K€, ce poste représente ainsi une économie sur 2017 de 566 K€
- o Les frais d'entretien et maintenance dans les parkings ont été en 2017 de 544 k€ contre 827 K€ en 2016, ces dépenses restant des dépenses importantes des parcs
- o Les frais d'Electricité ont diminués de 37 K€ en 2017 par rapport à 2016, soit 10 %
- o Les frais de personnel, hors dotation supplémentaire retraite qui a été de 440 k€ en 2017, ont évolué à hauteur de 46 K€ soit 1.2 %

Les postes suivants ont subi une évolution significative :

- o Intérimaires : 26 K€
- o Assurances – publicité – Mécénat : 127 K€
- o Maintenance locaux – poste accueil : 85 K€

Les produits financiers dont la gestion est optimisée se sont élevés sur l'exercice 2017 à 888 K€. Ces produits financiers ont représentés un taux moyens de rémunérations de 1.34 % alors que les taux de rémunération des Comptes à Terme sur 3 ou 6 mois sont au 31/12/2017 à 0.15 %.

Ces produits financiers sont répartis sur les opérations excédentaires. La méthode de répartition de ces produits des années précédentes aurait conduit à attribuer un taux négatif aux opérations.

Le mode de rémunération est donc modifié ainsi : la Semepa conserve pour frais de gestion de la trésorerie 1 % et attribue aux opérations excédentaires un taux de 0.34 %.

Le montant de l'impôt sur les sociétés est de 2.108 K€.

Le montant de la participation est de 352 K€.

### 4. Engagements hors bilan

- Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilés :

Conformément à la loi comptable et en particulier à la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n° 03-R01, nous vous communiquons les éléments suivants :

A la date d'arrêté des comptes, aucun des mandataires sociaux ne bénéficie ou ne bénéficiera d'une prestation visée dans ce texte.

Concernant l'ensemble du personnel salarié de la SEMEPA, les indemnités de fin de carrière sont couvertes en tout ou partie pour les droits passés par un contrat souscrit auprès d'un assureur.

- Autres engagements émis : cautions bancaires sur mandats et concessions : NEANT

- Engagements reçus :

La Ville d'Aix-en-Provence et/ou la Métropole Aix – Marseille Provence garantissent les emprunts souscrits par la S.E.M.E.P.A. pour les opérations d'aménagement dont elle a la charge ainsi que ceux contractés pour les besoins de la concession du stationnement (tableau des emprunts).

## 5. Autres informations

- Effectif :

Au 31 décembre 2017, l'effectif de la société était de 48 personnes, dont 2 salariés à temps partiel, se répartissant de la façon suivante :

Catégories d'emplois	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Employés	32	5	<b>37</b>
Agents de maîtrise	7	0	<b>7</b>
Cadres	1	3	<b>4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>8</b>	<b>48</b>

- Informations diverses :

Conformément à l'article L 822-11 du code de commerce, nous vous informons que les honoraires du Commissaire aux Comptes s'élèvent à 43.000 € HT, dont :

- certification légale : 43.000 € HT
- diligences directement liées à la mission : néant

Conformément à l'article 244 quater C du code général des impôts, nous vous informons que le montant du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) dont a bénéficié la société s'est élevé à 63.176 € et a contribué aux actions de formation des salariés et aux investissements.

## Rémunérations, charges et provisions sur opérations d'aménagement au 31 décembre 2017.

### Opérations en cours

OPERATIONS EN COURS	N° Opn	Début	Fin	RG % Source BP	Taux ou forfait	Exercice 2017		Cumul au 31/12/2017		Sur durée restant		Provisions 2017		Reprise 2017		Cumul 31/12/2017		
						Rémunération	FGS FGD(+)	Rémunération	FGS	Rémunération S/RG %	FGS S/RG %	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes	Reprise TEC	Reprise risque	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes	
<b>CONCESSIONS</b>																		
	55	année 91	déc-25	13 899 900	forfait	500 000	219 090	9 899 900	5 701 900	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	
	56	année 91	déc-18	12 850 000	forfait	114 000	98 186	12 739 000	10 516 192	111 000	0	0	0	0	0	0	0	
				<b>26 749 900</b>		<b>614 000</b>	<b>317 276</b>	<b>22 638 900</b>	<b>16 218 092</b>	<b>4 111 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>MANDATS</b>																		
	75	janv-05	déc-19	151 353	3,5%/HT	38	2 996	109 591	179 179	41 762	3 000	0	0	8 542	3 462	30 318	508	
	7U	fév-05	déc-11	40 900	3%/HT/HT	0	800	40 900	83 817	0	800	0	0	693	1 707	43 304	413	
	C8	oct-09	déc-17	115 062	4,5%/HT/HTC	19 000	5 364	112 062	143 225	3 000	2 500	7 338	526	0	0	30 137	526	
	D7	janv-17	janv-20	24 620	5%/HT/HT	4 924	27 042	4 924	27 042	19 696	27 000	14 722	14 700	0	0	14 722	14 700	
				<b>331 935</b>		<b>23 962</b>	<b>36 202</b>	<b>267 477</b>	<b>433 263</b>	<b>64 458</b>	<b>33 300</b>	<b>22 060</b>	<b>15 226</b>	<b>9 235</b>	<b>5 169</b>	<b>119 481</b>	<b>16 147</b>	

## Opérations clôturées

OPERATIONS CLOTUREES	N° Opn	Début	Fin	RG % Source BP	Taux ou forfait	Exercice 2017		Cumul au 31/12/2017		Sur durée restant		Provisions 2017		Reprise 2017		CUMUL au 31/12/2017		
						Rémunération	FGS FGD(-)	Rémunération au %	FGS	Rémunération S/RG %	FGS S/RG %	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes	Reprise TEC	Reprise risque	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes	
<b>CONCESSIONS</b>																		
				0			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>TOTAL 3</b>																		
<b>MANDATS</b>																		
	D4					-1 520	-98											
				0		-1 520	-98	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>TOTAL 4</b>																		
<b>AMO et conventions d'assistance</b>																		
	A20	juil-16	déc-16	49 900	forfait	12 475	15 000	37 425	22 140	12 475								
				49 900		12 475	15 000	37 425	22 140	12 475	0	0	0	0	0	0	0	
<b>TOTAL 5</b>																		

	Exercice 2017		Cumul au 31/12/2017		Sur durée restant		Provisions 2017		Reprise 2017		Cumul 31/12/2017	
	Rémunération	FGS FGD(-)	Rémunération au %	FGS	Rémunération S/RG %	FGS S/RG %	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes	Reprise TEC	Reprise risque	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes
CONCESSIONS EN COURS - TOTAL 1	614 000	317 276	22 638 900	16 218 092	4 111 000	0	0	0	0	0	0	0
MANDATS EN COURS - TOTAL 2	23 962	36 202	267 477	433 263	64 458	33 300	22 060	15 226	9 235	5 169	118 481	16 147
CONCESSIONS CLOTUREES - TOTAL 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MANDATS CLOTUREES - TOTAL 4	-1 520	-98	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMO et conventions CLOTUREES - TOTAL 5	12 475	15 000	37 425	22 140	12 475	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>648 917</b>	<b>368 380</b>	<b>22 943 802</b>	<b>16 673 495</b>	<b>4 187 933</b>	<b>33 300</b>	<b>22 060</b>	<b>15 226</b>	<b>9 235</b>	<b>5 169</b>	<b>118 481</b>	<b>16 147</b>

RG % = rémunération globale de l'opérateur  
 BP = Bilan prévisionnel  
 FGS = Frais généraux stockés  
 FGD = Frais généraux déstockés  
 TEC = Travaux en cours

### *Détail des Opérations clôturées au 31 Décembre 2017*

L'opération RDT 13 Dépôts d'Autocars présentait un solde de 1 719 € restant dû à la Semepa.

Afin de mettre à jour des dossiers anciens dans nos comptes, étant donné l'antériorité de cette opération (2011 – 2012) et le faible montant à solder, elle a été clôturée courant 2017.



## Dettes financières au 31 Décembre 2017

### EMPRUNTS

OPERATION	banque	date du prêt	montant total	montant libéré en 2017	durée	Capital restant dû au 01/01	au 31/12	intérêts courus	taux	garantie % capital	collectivités garant
Stationnement Parking Rotonde	Société Générale	30/07/2004	30 000 000	30 000 000	30 ans	24 850 028	23 978 994	429 044	fixe 4,21%	50%	Ville d'Aix
Stationnement Parking Rambot	Caisse d'Epargne	25/02/2007	3 600 000	3 600 000	15 ans	1 511 963	0	0	fixe 4,03%		
Stationnement extension Parking Mignet <i>renégocié ----&gt;</i>	Société Générale	23/10/2007 25/06/2014	7 000 000	7 000 000	14 ans 7,5 ans	2 692 308	2 153 846	1 160	fixe 4,6156 % fixe 2,840%	50%	Ville d'Aix
			<b>40 600 000</b>	<b>40 600 000</b>	<b>0</b>	<b>29 054 299</b>	<b>26 132 840</b>	<b>430 204</b>			

**STATIONNEMENT**      26 132 840    430 204  
**total**                            **26 132 840**    **430 204**

### DETTES FINANCIERES opérations en propre

Terrain SNCF - Aix	Caisse d'Epargne	Indéterminée	2 740 603	E3M + 0,40% autorisation de découvrir
Pié - Fouquet Rognes	Caisse d'Epargne	Indéterminée	1 430 437	E3M + 0,40% autorisation de découvrir
L'Héritière - Ventabren	Caisse d'Epargne	Indéterminée	2 831 306	E3M + 0,40% autorisation de découvrir
Fortuné Ferrini - Luynes	Caisse d'Epargne	Indéterminée	0	E3M + 0,40% autorisation de découvrir
			<b>7 002 346</b>	

### Groupement UES

Dépôts et cautionnement reçus	105 451
	1 321

**TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES**

**33 672 163**

## Etat des Immobilisations au 31 Décembre 2017

	IMMOBILISATIONS EN VALEURS D'ACQUISITION				AMORTISSEMENTS				VALEUR NETTE
	au 01 / 01	Exercice 2017		au 31 / 12	au 01 / 01	Exercice 2017		au 31 / 12	au 31 / 12
		Cpte à cpte	Entrées	Sorties		Cpte à cpte	Dotations	Reprises	
Logiciels	248 565		11 788	53 634	241 736		8 003	53 634	10 615
Terrains	1 236 336								1 236 336
Constructions et Installations générale	7 184 250		6 606	1 872	1 814 106		198 939	1 872	5 177 811
Install <sup>o</sup> techniques, matériel et outillage	590 307		55 282	52 755	371 596		53 771	52 755	220 223
Install <sup>o</sup> générales, agencements divers									
Matériel de transport	92 467		4 983		63 953		15 705		17 792
Matériel de bureau et informatique	95 876		10 024	31 705	82 031		10 944	31 705	12 925
Mobilier	192 810			12 791	160 661		7 648	12 791	24 501
Mise en concession	76 515 936		1 530 495	417 314	12 149 010		1 129 753	417 314	64 767 668
Equipement des parcs									
Immobilisations en cours	632 120	-78 076	119 461	310 055					363 450
Participations EPAGE	343 816								343 816
Autres participations	145 000								145 000
Autres immobilisations financières	268 597,63		20 062	18 692					269 967
<b>Total</b>	<b>87 546 082</b>	<b>-78 076</b>	<b>1 758 701</b>	<b>898 818</b>	<b>14 883 092</b>	<b>0</b>	<b>1 424 764</b>	<b>570 071</b>	<b>72 590 105</b>
									<b>15 737 785</b>

## Tableau des résultats sociaux des exercices 2013 à 2017

ANNEES	2017	2016	2015	2014	2013
<b>RESULTAT</b>	2 999 068	2 997 212	2 964 590	2 296 972	2 228 165 (*)
<b>REPORT A NOUVEAU</b>		2 944 259	2 911 637	2 294 269	2 228 165
<b>DIVIDENDES VERSES</b>		50 250	50 250	-	-
<b>RESERVE SPECIALE (*)</b>		2 703	2 703	2 703	-
<b>RESERVE LEGALE</b>		-	-	-	-

(\*) part déductible fiscalement pour l'achat d'une Œuvre d'un artiste vivant (pk Carnot)  
et versée à une réserve spéciale ==> 2 703

## Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	2017	2016	2015	2014	2013
<b>1- CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
a) Capital social	5 025 000	5 025 000	5 025 000	5 025 000	5 025 000
b) Nombre d'actions existantes	167 500	167 500	167 500	167 500	167 500
<b>2- OPÉRATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
a) Chiffre d'Affaires H.T	21 774 884	21 650 711	35 508 441	20 980 705	22 195 949
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dot. aux amort. et provisions	8 712 511	6 963 812	8 265 101	7 051 979	5 243 328
c) Impôts sur les bénéfices	2 108 580	1 623 797	1 795 769	1 610 169	1 113 814
d) Participation des salariés	351 908	412 416	408 158	258 254	215 728
e) Résultats après impôts, participation et D.A.P	2 999 068	2 997 212	2 964 590	2 296 972	2 228 165
f) Résultat distribué	Néant	Néant	50 250	Néant	Néant
<b>3- RÉSULTAT PAR ACTION :</b>					
a) Résultat après impôts, participation avant dotat. aux amort. Et prov.	37,33	29,42	36,19	30,95	23,37
b) Résultats après impôts, participation et D.A.P	17,90	17,89	17,70	13,71	13,30
c) Dividende attribué à chaque action	Néant	Néant	0,30	Néant	Néant
<b>4- PERSONNEL :</b>					
a) Nombre de salariés	48	49	52	51	51
b) Montant de la masse salariale	2 184 882	2 204 282	2 408 920	2 223 276	2 219 416
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux ( sécurité sociale, œuvres sociales, ect ....)	1 720 960	1 675 635	1 560 801	1 508 359	1 447 290

## Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice 2017

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	à 1 an au plus	à + d'1 an
Participation EPAGE	343 816		343 816
Prêts participation construction	256 546	8 588	247 958
Dépôts et cautionnements versés	13 421		13 421
Autres créances clients	760 891	760 891	
Sécurité sociale et organismes sociaux	7 293	7 293	
Impôt sur les bénéfices	3 894 913		3 894 913
Impôt sur les bénéfices - CICE	63 176	63 176	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
<u>Etat et autres collectivités publiques</u>			
Taxe sur la valeur ajoutée	2 919 594	2 919 594	
Groupe UES et filiale	2 461 219	2 461 219	
Débiteurs divers	1 528		
Charges constatées d'avance	13 142		
<b>TOTAUX</b>	<b>10 735 539</b>	<b>6 220 761</b>	<b>4 500 108</b>

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	à 1 an au plus	à + d'1 an et 5 ans au +	à + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
- à moins d'un an à l'origine	11 310 335	11 310 335		
- à plus d'un an à l'origine	26 132 840	1 454 354	5 775 563	18 902 924
Emprunts et dettes financières divers	106 772	103 455	1 321	
Avances et acomptes reçus				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 028 903	6 028 903		
Personnel et comptes rattachés	1 429 831	1 429 831		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	685 399	685 399		
Impôt sur les bénéfices	467 568	467 568		
<u>Etat et autres collectivités publiques</u>				
Taxe sur la valeur ajoutée	471 137	471 137		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	94 837	94 837		
Produits constatés d'avance	1 998 456	129 762	519 047	1 349 647
<b>TOTAUX</b>	<b>48 726 078</b>	<b>22 175 581</b>	<b>6 295 931</b>	<b>20 252 571</b>
Emprunt souscrit en cours d'exercice	0			
Capital remboursé en cours d'exercice	2 921 459			

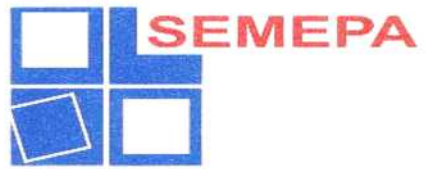
## Répartition du montant de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel

### EXERCICE 2017

	RESULTAT AVANT IMPOT	IMPOT	RESULTAT NET
RESULTAT COURANT	5 998 901	2 108 580	3 890 321
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-891 253	0	-891 253
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 107 648	2 108 580	<b>2 999 068</b>

Dérogation fiscale :

En application des articles 207-I-6 bis et ter Annexe III du CGI, les bénéfices des conventions publiques d'aménagement sont exonérés d'impôt sur les sociétés



Société d'Economie  
Mixte d'Équipement  
du Pays d'Aix

## DETAIL DES COMPTES



Société d'Economie  
Mixte d'Équipement  
du Pays d'Aix

# ACTIVITE AMENAGEMENT

## EXERCICE 2017

\*\*\*\*



## 55 Parc de la Duranne


**COMPTE DE RESULTAT**  
 Arrêté au 31/12/2017

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2016	Année 2017	Cumul à fin 2017
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>35 865 582</b>	<b>-4 661 690</b>	<b>31 203 892</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>74 309 239</b>	<b>8 631 615</b>	<b>82 940 854</b>
1	ETUDES	1 271 017	116 853	1 387 870
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	2 962 969	160 600	3 123 569
3	TRAVAUX	50 232 432	7 080 004	57 312 436
4	HONORAIRES	4 525 605	652 693	5 178 298
5	FRAIS DIVERS	1 811 516	118 102	1 929 618
6	PARTICIPATION A UX EQUIPEMENTS PUBLICS	1 645 797	1 083	1 646 880
7	CHARGES FINANCIERES	2 460 004	2 280	2 462 284
8	REMUNERATIONS	9 399 900	500 000	9 899 900
	<b>RECETTES</b>	<b>110 174 820</b>	<b>3 969 925</b>	<b>114 144 745</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES	95 872 488	3 811 750	99 684 238
2	PARTICIPATIONS	3 193 189		3 193 189
3	SUBVENTIONS	4 573 471		4 573 471
4	AUTRES PRODUITS	1 440 848	33 856	1 474 704
5	PRODUITS FINANCIERS	4 436 192	118 781	4 554 973
6	REMBOURSEMENTS PREFINANCEMENTS	658 633	5 538	664 171
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	<b>38 686 902</b>	<b>-7 053 879</b>	<b>31 633 023</b>

## C56 Zac Sextius-Mirabeau



### COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2017

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2016	Année 2017	Cumul à fin 2017
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 231 494</b>	<b>-245 276</b>	<b>5 986 218</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>142 727 595</b>	<b>411 117</b>	<b>143 138 712</b>
1	ETUDES	6 256 520	70 000	6 326 520
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	32 753 992	21 766	32 775 758
3	TRAVAUX	72 895 677	189 556	73 085 233
4	HONORAIRES	9 030 247	13 618	9 043 865
5	FRAIS DIVERS	1 080 995	2 178	1 083 173
6	PARTICIPATION A UX EQUIPEMENTS PUBLICS			
7	CHARGES FINANCIERES	8 085 164		8 085 164
8	REMUNERATIONS	12 625 000	114 000	12 739 000
	<b>RECETTES</b>	<b>148 959 089</b>	<b>165 841</b>	<b>149 124 930</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES	86 190 659		86 190 659
2	PARTICIPATIONS	61 049 907	140 000	61 189 907
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS	1 095 554	4 769	1 100 323
5	PRODUITS FINANCIERS	622 969	21 072	644 041
6	REMBOURSEMENTS PREFINANCEMENTS			
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	<b>3 857 762</b>	<b>2 209 352</b>	<b>6 067 114</b>

## C57 Revitalisation du C.V. d'Aix



### COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2017

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2016	Année 2017	Cumul à fin 2017
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>56 905</b>	<b>325</b>	<b>57 230</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>35 086 907</b>	<b>1 988</b>	<b>35 088 895</b>
1	ETUDES	174 588		174 588
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	14 797 269	1 344	14 798 613
3	TRAVAUX	1 438 024		1 438 024
4	HONORAIRES	1 624 616		1 624 616
5	FRAIS DIVERS	2 173 084	644	2 173 728
6	PARTICIPATION A UX EQUIPEMENTS PUBLICS			
7	CHARGES FINANCIERES	2 057 613		2 057 613
8	REMUNERATIONS	12 821 713		12 821 713
	<b>RECETTES</b>	<b>35 143 812</b>	<b>2 313</b>	<b>35 146 125</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES	24 157 332		24 157 332
2	PARTICIPATIONS	9 516 836		9 516 836
3	SUBVENTIONS	561 779		561 779
4	AUTRES PRODUITS	907 082	2 313	909 395
5	PRODUITS FINANCIERS	783		783
6	REMBOURSEMENTS PREFINANCEMENTS			
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	<b>60 958</b>	<b>2 053</b>	<b>63 011</b>

**M7R VILLE D'AIX RESTRUCTURATION PETITES SŒURS DES PAUVRES**



**COMPTE DE RESULTAT**

Arrêté au 31/12/2017

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2016	Année 2017	Cumul à fin 2017
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>128 316</b>	<b>-154 310</b>	<b>-25 994</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>5 795 737</b>	<b>154 310</b>	<b>5 950 047</b>
1	ETUDES	55 040		55 040
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	141 223		141 223
3	TRAVAUX	4 751 426	154 310	4 905 736
4	HONORAIRES	494 760		494 760
5	FRAIS DIVERS	132 549		132 549
7	CHARGES FINANCIERES	188		188
8	REMUNERATIONS	220 551		220 551
	<b>RECETTES</b>	<b>5 924 053</b>	<b>0</b>	<b>5 924 053</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	5 863 102		5 863 102
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS	60 951		60 951
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	<b>157 522</b>	<b>-156 066</b>	<b>1 456</b>

## M7S MTP ROUSSET PEYNIER FUYEAU 2 TRANCHE



### COMPTE DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2017

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2016	Année 2017	Cumul à fin 2017
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>675 306</b>	<b>977</b>	<b>676 283</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>3 464 265</b>	<b>1 352</b>	<b>3 465 617</b>
1	ETUDES	34 521		34 521
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	58 716		58 716
3	TRAVAUX	3 051 216		3 051 216
4	HONORAIRES	161 792	624	162 416
5	FRAIS DIVERS	26 944	682	27 626
7	CHARGES FINANCIERES			
8	REMUNERATIONS	131 077	46	131 123
	<b>RECETTES</b>	<b>4 139 572</b>	<b>2 329</b>	<b>4 141 901</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	4 008 141		4 008 141
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS	131 431	2 329	133 760
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	<b>681 336</b>	<b>-4 737</b>	<b>676 599</b>

## M7U VILLE DE VITROLLES ZI ESTROUBLANS 2 TRANCHE



### COMPTE DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2017

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2016	Année 2017	Cumul à fin 2017
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>31 050</b>	<b>-447</b>	<b>30 603</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>1 698 459</b>	<b>555</b>	<b>1 699 014</b>
1	ETUDES	6 823		6 823
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	44 534	-44 534	0
3	TRAVAUX	1 539 856	20 925	1 560 781
4	HONORAIRES	47 362	24 424	71 786
5	FRAIS DIVERS	10 967	-259	10 708
7	CHARGES FINANCIERES			
8	REMUNERATIONS	48 916		48 916
	<b>RECETTES</b>	<b>1 729 508</b>	<b>108</b>	<b>1 729 616</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	1 701 808		1 701 808
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS	27 700	108	27 808
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	<b>34 446</b>	<b>-3 681</b>	<b>30 765</b>

## M7Z MTP HYDRAULIQUE PLAN DE CAMPAGNE



### COMPTE DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2017

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2016	Année 2017	Cumul à fin 2017
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>7 171</b>	<b>0</b>	<b>7 171</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>3 592 966</b>	<b>0</b>	<b>3 592 966</b>
1	ETUDES	7 799		7 799
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	7 229		7 229
3	TRAVAUX	3 106 946		3 106 946
4	HONORAIRES	208 016		208 016
5	FRAIS DIVERS	70 513		70 513
7	CHARGES FINANCIERES	464		464
8	REMUNERATIONS	192 000		192 000
	<b>RECETTES</b>	<b>3 600 138</b>	<b>0</b>	<b>3 600 138</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	3 373 572		3 373 572
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS	226 566		226 566
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	<b>7 171</b>	<b>0</b>	<b>7 171</b>

## M8T MTP VITROLLES 2 TRANCHE TVX HYDRAULIQUE



### COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2017

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2016	Mouvement 2017	Solde 2017	Cumul à fin 2017
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>611 296</b>	<b>-446</b>	<b>-610 850</b>	<b>0</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>12 395 041</b>	<b>-6 730</b>	<b>-12 388 311</b>	<b>0</b>
1	ETUDES	5 073	0	-5 073	0
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	626 643	0	-626 643	0
3	TRAVAUX	10 868 422	-7 176	-10 861 246	0
4	HONORAIRES	479 345	0	-479 345	0
5	FRAIS DIVERS	67 438	446	-67 884	0
7	CHARGES FINANCIERES				
8	REMUNERATIONS	348 121	0	-348 121	0
	<b>RECETTES</b>	<b>13 006 337</b>	<b>-7 176</b>	<b>-12 999 161</b>	<b>0</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES				
2	PARTICIPATIONS	12 708 017	0	-12 708 017	0
3	SUBVENTIONS				
4	AUTRES PRODUITS	13 153	-7 176	-5 977	0
5	PRODUITS FINANCIERS	285 167	0	-285 167	0
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	<b>603 674</b>	<b>7 176</b>	<b>-610 850</b>	<b>0</b>

Cette opération a été soldée courant 2017 et la somme de 610 850 € a été remboursée à la Métropole



## MB7 SMA TVX AGT CARREFOUR AVE L PHILIBERT



### COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2017

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2016	Année 2017	Cumul à fin 2017
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>105 997</b>	<b>0</b>	<b>105 997</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>627 547</b>	<b>0</b>	<b>627 547</b>
1	ETUDES			
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	22 180		22 180
3	TRAVAUX	528 762		528 762
4	HONORAIRES	34 366		34 366
5	FRAIS DIVERS	11 981		11 981
7	CHARGES FINANCIERES			
8	REMUNERATIONS	30 259		30 259
	<b>RECETTES</b>	<b>733 543</b>	<b>0</b>	<b>733 543</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	733 543		733 543
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS			
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	<b>105 997</b>	<b>0</b>	<b>105 997</b>

## MC8 REHABILITATION D'ILOTS CV TRETS



### COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2017

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2016	Année 2017	Cumul à fin 2017
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-159 779</b>	<b>68 108</b>	<b>-91 671</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>4 425 009</b>	<b>132 256</b>	<b>4 557 265</b>
1	ETUDES	122 179		122 179
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES			
3	TRAVAUX	3 835 531	81 747	3 917 278
4	HONORAIRES	308 709	24 619	333 328
5	FRAIS DIVERS	33 197	2 032	35 229
7	CHARGES FINANCIERES	14 015	1 058	15 073
8	REMUNERATIONS	111 378	22 800	134 178
	<b>RECETTES</b>	<b>4 265 231</b>	<b>200 364</b>	<b>4 465 595</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	4 164 380	197 210	4 361 590
3	SUBVENTIONS	87 280		87 280
4	AUTRES PRODUITS	13 456	3 154	16 610
5	PRODUITS FINANCIERS	115		115
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	<b>-228 794</b>	<b>227 675</b>	<b>-1 119</b>

90 K€ de retenues de garantie sur les dépenses ne sont pas réglées

## MD2 VILLE DE PERTUIS – ETUDES ACQUISITION FONCIERE VOIE POS V31



### COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2017

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2016	Année 2017	Cumul à fin 2017
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>7 929</b>	<b>0</b>	<b>7 929</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>57 880</b>	<b>0</b>	<b>57 880</b>
1	ETUDES	29 304		29 304
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES			
3	TRAVAUX			
4	HONORAIRES	4 784		4 784
5	FRAIS DIVERS	1 970		1 970
7	CHARGES FINANCIERES	294		294
8	REMUNERATIONS	21 528		21 528
	<b>RECETTES</b>	<b>65 809</b>	<b>0</b>	<b>65 809</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	65 780		65 780
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS	29		29
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	<b>7 928</b>	<b>0</b>	<b>7 928</b>

## MD4 RDT 13 - DEPOTS D'AUTOCARS



### COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2017

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2016	Année 2017	Cumul à fin 2017
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	-1 719	1 720	0
	<b>DEPENSES</b>	134 438	-134 438	0
1	ETUDES	7 447	-7 447	0
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES			
3	TRAVAUX	28 345	-28 345	0
4	HONORAIRES	52 934	-52 934	0
5	FRAIS DIVERS	6 079	-6 079	0
7	CHARGES FINANCIERES			
8	REMUNERATIONS	39 633	-39 633	0
	<b>RECETTES</b>	132 718	-132 718	0
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	132 276	-132 276	0
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS	443	-443	0
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	98	-98	0

## MD6 MTP BOUC BEL AIR BASSIN SUP LA MALLE



### COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2017

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2016	Mouvement 2017	Solde 2017	Cumul à fin 2017
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>146 528</b>		<b>-146 528</b>	<b>0</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>829 171</b>	<b>0</b>	<b>-829 171</b>	<b>0</b>
1	ETUDES	9 780		-9 780	0
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES				
3	TRAVAUX	741 669		-741 669	0
4	HONORAIRES	37 489		-37 489	0
5	FRAIS DIVERS	6 979		-6 979	0
7	CHARGES FINANCIERES				
8	REMUNERATIONS	33 255		-33 255	0
	<b>RECETTES</b>	<b>975 699</b>	<b>0</b>	<b>-975 699</b>	<b>0</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES				
2	PARTICIPATIONS	973 255		-973 255	0
3	SUBVENTIONS				
4	AUTRES PRODUITS				
5	PRODUITS FINANCIERS	2 444		-2 444	0
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>	<b>146 527</b>	<b>0</b>	<b>-146 527</b>	<b>0</b>

Cette opération a été soldée courant 2017 et la somme de 146 527 € a été remboursée à la Métropole

## MD7 SACOGIVA 7 rue des Gondreaux



### COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2017

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2016	Année 2017	Cumul à fin 2017
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>0</b>	<b>23 830</b>	<b>23 830</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>0</b>	<b>19 037</b>	<b>19 037</b>
1	ETUDES			0
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES			
3	TRAVAUX			0
4	HONORAIRES		13 020	13 020
5	FRAIS DIVERS		108	108
7	CHARGES FINANCIERES			
8	REMUNERATIONS		5 909	5 909
	<b>RECETTES</b>	<b>0</b>	<b>42 867</b>	<b>42 867</b>
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS		42 845	42 845
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS		22	22
	<b>TRESORERIE PERIODE</b>		<b>10 702</b>	<b>10 702</b>

La participation de la Sacogiva de 19 K€ a été réglée en 2018.

La rémunération 2017 de la Semepa pour 6 K€ a été imputée sur le trésorerie de l'opération en 2018.

## Détail des comptes BILAN

### DETAIL BILAN ACTIF AMENAGEMENT 2017

	Brut	Brut N-1	Variation
<b>IMMOBILISATIONS</b>			
<b>Immobilisations en cours</b>	0	0	0
<b>Immobilisations financières</b>	<b>501 337</b>	<b>493 104</b>	<b>8 233</b>
- autres participations	145 000	145 000	0
- Participations EPAGE	343 816	343 816	0
- <i>dépôts et cautionnements versés</i>	<i>12 521</i>	<i>4 288</i>	<i>8 233</i>
. structure	8 521	288	8 233
. Concessions	4 000	4 000	0
<b>VALEURS REALISABLES</b>			
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>9 275 747</b>	<b>9 193 916</b>	<b>77 320</b>
- <i>Fournisseurs débiteurs et comptes rattachés</i>	<i>29 972</i>	<i>68 326</i>	<i>-38 354</i>
. structure	2 300	5 470	-3 170
. opérations en propre	2 450	0	2 450
. concessions	25 222	62 368	-37 147
. mandats	0	488	-488
- <i>Clients, clients factures à établir</i>	<i>116 038</i>	<i>2 616 504</i>	<i>-2 500 466</i>
. structure	60 890	17 281	43 609
. opérations en propre	1 168	2 787	-1 619
. concessions	0	2 400 000	-2 400 000
. mandats	53 980	196 436	-142 456
- Personnel et Organismes sociaux	0	0	0
- Etat Impôt société	3 894 913	3 946 761	-51 848
- Etat Impôt société - CICE	0	298	-298
- <i>Etat T.V.A. + T.V.A. en attente</i>	<i>2 772 077</i>	<i>2 388 441</i>	<i>383 636</i>
. structure	1 807	572 426	-570 618
. opérations en propre	0	0	0
. concessions	2 770 269	1 816 015	954 254
. mandats	0	0	0
- Etat produits à recevoir	0	0	0
- <i>Débiteurs divers</i>	<i>2 462 747</i>	<i>173 587</i>	<i>2 289 160</i>
. structure	1 528	0	1 528
. mandats	0	0	0
- Groupement UES et Filiale	2 461 219	169 077	2 292 143
- Produits à recevoir	0	4 510	-4 510
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>4 763</b>	<b>11 492</b>	<b>-6 729</b>
<b>TOTAL BILAN ACTIF</b>	<b>9 781 847</b>	<b>9 698 512</b>	<b>78 824</b>

**DETAIL BILAN PASSIF AMENAGEMENT 2017**

	<b>N</b>	<b>N-1</b>	<b>Variation</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET RESERVES</b>			
Provision réglementée	0	10 420	-10 420
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques et charges d'exploitation	4 021 186	3 110 681	910 505
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
<b>Emprunts</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- Emprunts court terme	0	0	0
. Parc de la Duranne	0	0	0
<b>Dettes financières diverses</b>	<b>7 097 258</b>	<b>7 099 970</b>	<b>-2 713</b>
- Dettes financières Opérations Propres	7 002 346	7 050 554	-48 208
- Groupement UES et Filiale	94 912	48 612	46 299
- dépôts et cautionnements reçus	0	804	-804
. opérations en propre	0	804	-804
. concessions	0	0	0
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
<b>Avances et acomptes</b>	<b>403 666</b>	<b>911 161</b>	<b>-507 495</b>
- clients créditeurs	396 949	904 444	-507 495
. structure	40 688	0	40 688
. opérations en propre	0	182 813	-182 813
. concessions	356 261	721 632	-365 370
- créditeurs divers	6 717	6 717	0
<b>Fournisseurs</b>	<b>3 470 665</b>	<b>7 184 473</b>	<b>-3 713 809</b>
- fournisseurs d'exploitation	3 470 665	7 183 687	-3 713 023
. structure	232 193	168 581	63 612
. opérations en propre	142 248	741 463	-599 215
. concessions	2 971 259	6 135 147	-3 163 888
. mandats	124 965	138 496	-13 532
- fournisseurs d'immobilisations	0	786	-786
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>540 199</b>	<b>116 034</b>	<b>424 164</b>
- dettes provisionnées personnel	169 331	81 125	88 206
- charges à payer organismes sociaux	36 516	17 124	19 392
- Etat Impôt société	4 514	0	4 514
- Etat TVA	285 677	17 703	267 975
. structure	285 677	17 703	267 975
. concessions	0	0	0
- Etat charges à payer	44 161	83	44 077
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL BILAN PASSIF</b>	<b>15 532 974</b>	<b>18 432 740</b>	<b>-2 899 766</b>



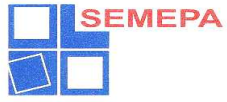
**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION**

AMENAGEMENT	au	Exercice 2017		au
	01 / 01	augm.	dimin.	31 / 12
<b>SUR MANDATS</b>	<b>6 090</b>	<b>15 226</b>	<b>5 169</b>	<b>16 147</b>
MTP Cabries/Pennes Mirabeau ZA PDC 1 ° Tr	0			0
MTP Bassin de rétention de la Malle à Bouc Bel Air	0			0
SACOGIVA Les Gondraux	0	14 700		14 700
MTP Rousset Fuveau Peynier 2° tranche	3 970		3 462	508
SACOGIVA Réha imôts CV Trets	0	526		526
VITROLLES Zone des Estroublans	2 120		1 707	413
<b>SUR CONCESSIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>	<b>3 104 591</b>	<b>900 448</b>	<b>0</b>	<b>4 005 039</b>
- Contestation Litige fiscal sur IS	3 104 591			3 104 591
- Risque Travaux Pie Fouquet	0	899 350		899 350
- Médaille Travail	0	1 098		1 098
<b>PROVISIONS POUR AUTRES CHARGES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 110 681</b>	<b>915 674</b>	<b>5 169</b>	<b>4 021 186</b>

## Détails comptes de résultat AMENAGEMENT – Exercice 2017

<b>DEBIT</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>905 850</b>
- <i>S/opération de gestion</i> .....		6 500
. Charges d'opérations transférées au fonctionnement pour solde	6 401	
. Amendes fiscales .....	99	
- <i>S/opération en capital</i> .....		0
. VNC des immobilisations cédées.....	0	
- <i>S/dotations provisions</i> .....		899 350
. Risque contentieux PIE FOUQUET .....	899 350	

<b>CREDIT</b>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>30 250</b>
- <i>S/opération de gestion</i> .....		19 830
. Charges d'opération transférées au fonctionnement pour solde	19 830	
- <i>S/opération en capital</i> .....		0
- <i>S/reprises de provisions</i> .....		10 420
. Reprise Provision pour Investissement de 2011.....	10 420	
<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>		<b>510 463</b>
- Refacturation UES - frais généraux et bâtiment .....	494 566	
- Opérations en propre - Refacturations de charges diverses .....	312	
- Remboursement indemn.retraite .....	15 585	



Société d'Economie  
Mixte d'Équipement  
du Pays d'Aix

# ACTIVITE STATIONNEMENT

## EXERCICE 2017

\*\*\*\*\*

## Détail des comptes BILAN

### DETAIL BILAN ACTIF STATIONNEMENT 2017

	Brut	Brut N - 1	Variation
<b>IMMOBILISATIONS</b>			
<b>Immobilisations mises en concession</b>	<b>82 050 139</b>	<b>80 936 958</b>	<b>1 113 181</b>
<i>Par le concédant</i>	<i>22 805 150</i>	<i>22 805 150</i>	<i>0</i>
- à titre gratuit	4 421 022	4 421 022	0
- à titre onéreux	18 384 128	18 384 128	0
<i>Par le concessionnaire</i>	<i>59 244 989</i>	<i>58 131 808</i>	<i>1 113 181</i>
- équipements des parcs	20 100 708	18 987 526	1 113 181
- équipement Bellegarde	1 015 641	984 896	30 745
- équipement Cardeurs	591 883	570 607	21 275
- équipement Carnot	1 414 634	1 336 628	78 005
- équipement Pasteur	1 299 167	1 150 106	149 061
- équipement Mignet	3 876 872	3 820 607	56 265
- équipement Méjanes	473 703	644 943	-171 240
- équipement Horodateurs VP	2 366 700	1 439 765	926 935
- équipement Signoret	311 801	277 491	34 311
- équipement matériel commun	499 969	559 006	-59 038
- équipement Rotonde	8 250 339	8 203 477	46 862
- parking construction	39 144 282	39 144 282	0
- Mignet gros œuvre	12 492 894	12 492 894	0
- Rotonde gros œuvre	25 868 658	25 868 658	0
- Cardeurs gros œuvre	378 780	378 780	0
- Bellegarde gros œuvre	214 059	214 059	0
- Carnot gros œuvre	189 890	189 890	0
<b>Immobilisations en cours</b>	<b>363 450</b>	<b>632 120</b>	<b>-268 670</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>257 446</b>	<b>264 310</b>	<b>-6 864</b>
- prêts participation construction	256 546	263 410	-6 864
- dépôts et cautionnements versés	900	900	0
<b>VALEURS REALISABLES</b>			
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>873 703</b>	<b>1 474 695</b>	<b>-600 993</b>
- Fournisseurs débiteurs et comptes rattachés	10 863	0	10 863
- Clients, clients factures à établir	644 854	1 026 421	-381 567
- Personnel et Organismes sociaux	0	2 520	-2 520
- Etat Impôt société	0	150 230	-150 230
- Etat CICE	63 176	49 142	14 034
- Etat T.V.A.	147 517	211 306	-63 790
- Etat CVAE	0	29 576	-29 576
- Débiteurs divers	7 293	5 500	1 793
- Groupement UES	0	0	0
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>8 379</b>	<b>14 468</b>	<b>-6 089</b>
<b>TOTAL BILAN ACTIF</b>	<b>83 553 117</b>	<b>83 322 551</b>	<b>230 566</b>

*DETAIL BILAN PASSIF STATIONNEMENT 2017*

	<b>N</b>	<b>N - 1</b>	<b>Variation</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET RESERVES</b>			
Provision réglementée	0	8 581	-8 581
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
<b>Provisions sur immobilisations en concession</b>	<b>46 039 854</b>	<b>43 686 778</b>	<b>2 353 076</b>
<i>Droits en nature du concédant</i>	7 479 501	7 336 639	142 862
- participations financières	2 058 062	2 058 062	0
- contre-valeur des biens concédés à titre gratuit	4 421 022	4 421 022	0
- provision p/renouvellement des immobilisations sorties	1 000 417	857 555	142 862
<i>Amortissements de caducité</i>	37 181 196	34 877 329	2 303 867
- sur parcmètres à titre onéreux	7 180	7 180	0
- sur redevance fixe de mise à disposition	12 895 471	12 717 693	177 778
- sur immobilisations mises par le concessionnaire	24 278 545	22 152 456	2 126 089
<i>Provisions pour renouvellement des immobilisations actives</i>	1 379 157	1 472 811	-93 653
<b>Provisions pour risques et charges d'exploitation</b>	<b>1 470 917</b>	<b>1 099 019</b>	<b>371 898</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
<b>Emprunts</b>	<b>30 440 829</b>	<b>32 160 235</b>	<b>-1 719 406</b>
- Emprunts long terme	26 132 840	29 054 298	-2 921 458
- Intérêts courus sur emprunts	4 307 989	3 105 937	1 202 052
<b>Dettes financières diverses</b>	<b>11 860</b>	<b>60 043</b>	<b>-48 183</b>
- Groupement UES et Filiale	10 539	54 843	-44 303
- dépôts et cautionnements reçus	1 321	5 201	-3 880
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
<b>Avances et acomptes</b>	<b>28 000</b>	<b>33 909</b>	<b>-5 909</b>
- clients créditeurs	28 000	33 909	-5 909
<b>Fournisseurs</b>	<b>2 558 238</b>	<b>1 850 577</b>	<b>707 661</b>
- fournisseurs d'exploitation	1 658 022	1 613 983	44 039
- fournisseurs d'immobilisations	900 216	236 594	663 622
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>2 608 574</b>	<b>2 332 657</b>	<b>275 917</b>
- dettes provisionnées personnel	1 260 500	1 293 628	-33 128
- charges à payer organismes sociaux	648 884	699 818	-50 935
- Etat Impôt société	463 054	0	463 054
- Etat TVA	185 460	297 534	-112 075
- Etat charges à payer	50 677	41 676	9 001
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>1 998 456</b>	<b>2 138 457</b>	<b>-140 001</b>
<b>TOTAL BILAN PASSIF</b>	<b>85 156 728</b>	<b>83 370 256</b>	<b>1 786 472</b>

**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION**

STATIONNEMENT	au 01 / 01	Exercice 2017		au 31 / 12
		augm.	dimin.	
<b>PROVISIONS POUR LITIGES</b>	<b>572 574</b>	<b>88 927</b>	<b>24 500</b>	<b>637 001</b>
- Litiges prudhommaux	222 574	89 377	24 500	287 451
- Litiges fournisseurs	350 000	-450		349 550
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>	<b>526 445</b>	<b>807 412</b>	<b>499 941</b>	<b>833 916</b>
- Médaille Travail	4 941	3 294	4 941	3 294
- Parking Rotonde	26 504	34 118		60 622
- Gros Travaux entretien Parcs	495 000	770 000	495 000	770 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 099 019</b>	<b>896 339</b>	<b>524 441</b>	<b>1 470 917</b>

Détails comptes de résultat STATIONNEMENT – Exercice 2017

<b>DEBIT</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>39 183</b>
- <i>S/opération de gestion</i> .....		455
. Régularisation caisse .....	420	
. Amendes fiscales .....	35	
- <i>S/opération en capital</i> .....		5 060
. dépenses couvertes par l'assurance.....	5 060	
- <i>S/dotations provisions</i> .....		33 668
. Contentieux Parking Rotonde DbK.....	34 118	
. OXYPARC Régularisation .....	-450	

<b>CREDIT</b>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>23 530</b>
- <i>S/opération de gestion</i> .....		11 791
. Reprise de provision Collège MIGNET et SCI Rambro .....	9 882	
. CIL prêt construction .regularisation .....	1 909	
- <i>S/opération en capital</i> .....		3 158
. remboursement de sinistres .....	3 158	
- <i>S/reprises de provisions</i> .....		8 581
. Reprise Provision pour Investissement de 2011.....	8 581	
<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>		<b>81 719</b>
- remboursement indemn.retraite.....	11 200	
- remboursement BNP transport de fonds.....	13 771	
- partie privée Méjanas.....	37 048	
- partie privée Carnot.....	6 236	
- partie privée Mignet.....	5 883	
- partie privée Signoret .....	3 515	
- remboursement divers .....	4 067	



**SEMEPA**

**Société d'Economie Mixte d'Equipeement du Pays d'Aix**

**Question n° 3.1**

**Rapport du Conseil d'Administration  
à l'Assemblée Générale Ordinaire**

**Exercice 2017**

**Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 5 025 000 €**

**Siège Social : 4, rue Lapierre Aix-en-Provence**

**Siret : 611 620 899 00108**

## SEMEPA

### RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

#### EXERCICE 2017




Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux lois et règlements en vigueur ainsi qu'aux statuts de votre Société, pour vous rendre compte des opérations effectuées pendant l'exercice 2017 et soumettre à votre approbation, le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 Décembre 2017.

Après un compte-rendu de la vie de la Société nous aborderons successivement les activités au cours de l'exercice et l'examen des comptes de l'année 2017.

Nous terminerons par un exposé sur l'évolution de l'activité, depuis la clôture de l'exercice et sur les perspectives d'avenir de votre Société.









Au cours de l'exercice 2017, votre Conseil d'Administration s'est réuni à trois reprises, les :

-  3 mai 2017
-  21 juin 2017
-  29 novembre 2017








Le Conseil d'Administration de la SEMEPA est composé comme suit :

Pour les actionnaires publics :

Pour la Ville d'Aix-en-Provence :

-  Monsieur Gérard BRAMOULLÉ
-  Madame Dominique AUGÉY
-  Madame Odile BONTHOUX
-  Monsieur Jacques BOUDON
-  Monsieur Alexandre GALLESE
-  Monsieur Stéphane PAOLI
-  Monsieur Jean-MARC PERRIN
-  Monsieur Jules SUSINI

Pour les actionnaires privés :

-  Madame Thérèse FORLI
-  Monsieur Jean-François BOUZAT
-  Monsieur Henri DOGLIONE
-  La Caisse des Dépôts et Consignations, représentée par Monsieur Didier SOREL
-  La Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse, représentée par Guy FEMENIA
-  Le Groupement des Entreprises du Pays d'Aix, représenté par Monsieur Yves DELAFON
-  La société HABITAT EN REGION SERVICE, représentée par Monsieur Pierre CICCOTTO

## LISTE DES ACTIONNAIRES

NOMS	ADRESSES	CAPITAL DETENU	NOMBRE ACTIONS	% CAPITAL
VILLE D'AIX-EN-PROVENCE	Hôtel de Ville - 13616 AIX-EN-PROVENCE	2 614 350	87 145	52,03%
HABITAT EN REGION SERVICE	3135 rue de la Fédération - 75725 PARIS CEDEX 15	642 300	21 410	12,78%
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19 place Jules Guesde - BP 2119 - 13203 MARSEILLE CEDEX 1	714 750	23 825	14,22%
CAISSE D'EPARGNE PROVENCE ALPES-CORSE	Place Estrangin Pastré - BP 108 13254 MARSEILLE CEDEX	898 440	29 948	17,88%
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DES BOUCHES-DU- RHONE	25 chemin des Trois Cyprès - 13097 AIX-EN- PROVENCE CEDEX 2	36 000	1 200	0,72%
EIFFAGE CONSTRUCTION	11 place de l'Europe - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY	36 000	1 200	0,72%
VINCI	1, Cours Ferdinand de Lesseps 92 851 RUEIL MALMAISON CEDEX	36 000	1 200	0,72%
PAYS D'AIX HABITAT	L'Ourmin - 9, rue du Château de l'Horloge - 13090 AIX EN PROVENCE	2 250	75	0,04%
M. Jean François BOUZAT	3 allée du Gard - 13470 CARNOUX EN PROVENCE	30	1	0,001%
Mme Thérèse FORLI	30 boulevard Marcel Delprat 7 lotissement Joli Bois 13013 MARSEILLE	30	1	0,001%
GEPA	75, rue Marcellin Berthelot - Anthélios Pôle d'Activités - 13851 AIX-en-PROVENCE Cedex 3	38 700	1 290	0,77%
M. Henri DOGLIONE	965 chemin du Puy du Roy - 13090 Aix-en-Provence	1 080	36	0,021%
BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE	457 promenade des Anglais - BP 241 - 06292 NICE CEDEX 3	3 510	117	0,07%
GECIS	L'Atrium 18 Rue Maréchal Joffre - 13100 AIX EN PROVENCE	600	20	0,012%
L'AUTOMOBILE CLUB	7, Bd Jean Jaurès - 13100 AIX EN PROVENCE	870	29	0,017%
Hoirie FERAUT	Villa n° 29 Château Double - 13090 AIX EN PROVENCE	30	1	0,001%
Hoirie HONNORAT - 13090 AIX EN PROVENCE	23, Av. Colonel Schuller - 13090 AIX EN PROVENCE	30	1	0,001%
Hoirie de CELLES	Melle Sylvie DELOIRE - 135 route Léon Lachamp - 13009 MARSEILLE	30	1	0,001%
	TOTAL	5 025 000	167 500	100%

# EXAMEN DES COMPTES

---

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2017

(Loi du 30.04.83 – décret du 29.11.83)

CRC 99-03

L'annexe qui vous est présentée ci-dessous, en conformité avec la loi comptable dont il est fait référence plus haut, est un état comportant les explications nécessaires à une meilleure compréhension des autres documents de synthèse, dont la partie examen des comptes du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire. Elle présente, sous une autre forme ou complète pour autant que nécessaire, les informations qu'ils contiennent déjà.

### ▪ 1) Evènements importants survenus au cours de l'Exercice

#### Rappel Contrôles fiscaux

##### Contrôle fiscal période 2005 à 2007

Pour rappel, un contrôle fiscal sur les exercices 2005 à 2007 inclus a remis en cause deux principes appliqués par la Société pour les activités d'aménagement :

- d'une part la comptabilité à l'achèvement
- d'autre part l'exonération fiscale des résultats issus des concessions d'aménagement

Les débats avec le Commissaire aux Comptes et l'Expert-Comptable de la Société ainsi que l'avis d'un avocat spécialisé du Cabinet Francis Lefebvre (Paris) ont permis de considérer que les traitements comptables et fiscaux de la Société sont justifiés.

La Société a tout d'abord contesté à l'amiable le redressement fiscal qui lui a été opposé et en est à ce jour au stade des recours hiérarchiques. Le dossier a été transmis à Bercy par les services fiscaux régionaux en juin 2010 et la réponse est parvenue à la Semepa en décembre 2013 : la rectification des comptes est maintenue.

La société a donc saisi le tribunal administratif pour tenter d'obtenir gain de cause par voie judiciaire.

Compte tenu de cette position, les comptes de l'exercice 2016 sont présentés selon les méthodes retenues jusqu'à présent, et décrites dans la présente annexe.

Pour rappel, par souci de prudence, la totalité du redressement (1,17 M€ d'IS) a été provisionnée dès les comptes de l'exercice 2009.

En mai 2015, un avis de mise en recouvrement pour le redressement envisagé de 2005 à 2007 pour un montant total de 1,13 M€ pénalités incluses a été adressé à la société. Afin d'arrêter l'importance des intérêts à devoir et malgré la contestation sur les montants redressés, cette somme qui sera remboursée à la Semepa avec des intérêts s'y rapportant dès lors que le dégrèvement sera accepté a été réglée. Ce règlement n'équivaut pas à une acceptation du redressement réclamé.

### Contrôle fiscal période 2010 à 2012

Un nouveau contrôle fiscal a été réalisé sur la période de 2010 à 2012.

Les mêmes rectifications que lors du contrôle précédent sont notifiées à la société, il s'y ajoute la remise en cause du traitement comptable et fiscal des locations de longue durée de places de parking, (amodiations) ainsi que la déductibilité de certaines provisions comptabilisées sur cette période.

Suite à une commission départementale des impôts directs en date du 15 mars 2015 seule la déductibilité d'une provision de 478 k€ a été acceptée à la Semepa sur la totalité redressée.

Nous avons par la suite rencontré en date du 15 juin 2015 l'interlocuteur interrégional qui n'est revenu sur aucun redressement restant éventuellement à notre charge.

Afin de respecter les règles de prudence, il a été provisionné en 2015 un complément de 851 K€. Il avait été provisionné précédemment un montant de 1,12 M€.

Pour les mêmes raisons que pour la période 2005 à 2007, dès réception de l'avis de mise en recouvrement par les services fiscaux du redressement envisagé pour la période 2010 à 2012, la Semepa a réglé en février 2016 un montant de 2 765 k€ (pénalités incluses), règlement qui ne correspond pas à une acceptation du montant redressé.

Le 6 Septembre 2017, le Tribunal Administratif de Marseille a rejeté les requêtes de la Semepa et a maintenu la décision des services fiscaux pour la période de 2005 à 2007. La Semepa a fait appel à ce jugement auprès de la Cour Administrative d'Appel de Marseille.

### Rachat des parkings par la Semepa à la Ville

En juillet 2015, La SEMEPA a proposé à la Ville d'Aix en Provence, d'acheter les parkings qu'elle gère selon des contrats de concession. Ce rachat présente un intérêt majeur, pour la SEMEPA, pour la Ville d'Aix-en-Provence et pour les Aixois.

Cette proposition a été validée par le Conseil Municipal de la Ville d'Aix du 23 juillet 2015 et la résiliation des concessions a été agréée par le Conseil Municipal de la Ville d'Aix-en-Provence le 2 mai 2016.

Le 20 Juin 2016, suite à la mise en œuvre de la convention de résiliation du 9 Juin, les DSP du 29 décembre 1986 (hors voirie) et du 24 octobre 2003 ont été conjointement résiliées par la ville d'Aix et la Semepa. La Semepa a pris possession des parkings par anticipation.

Le 13 Janvier 2017 une audience en référé a été tenue suite à la requête du préfet demandant l'annulation de la convention de résiliation des DSP.

Par ordonnance du 18 janvier 2017, le Tribunal Administratif a suspendu la convention de résiliation.

La Cour Administrative d'Appel a confirmé cette décision le 30 mars 2017.

Le Conseil d'Etat, saisi en cassation par la Ville et votre Société a, sur la base d'autres considérations, émis un avis défavorable par un arrêt du 15 Novembre 2017.

Le dossier doit être audiencé au fonds pas le Tribunal Administratif.

## ▪ **2) Règles et Méthodes comptables**

La Société respecte les principes comptables de base, compte tenu des adaptations au plan comptable qui ont été expressément autorisées par le Conseil National de la Comptabilité et relatives à la nomenclature comptable des Sociétés d'Economie Mixte.

Les conventions générales comptables sont appliquées, dans le respect du principe de prudence et de continuité de l'exploitation.

## **1. Traitement comptable des opérations d'aménagement**

La réforme des méthodes de comptabilisation des opérations d'aménagement par le Conseil National de la Comptabilité, appliquée depuis l'exercice 2000, assure une totale correspondance entre les informations financières données dans les états financiers annuels de la SEM et celles des comptes rendus d'opérations transmis à la collectivité concédante.

Pour assurer une parfaite lisibilité et pour faciliter le passage des comptes de la société aux comptes rendus annuels, les points suivants sont assurés:

- Encours de concession :

C'est le solde de l'opération qui est indiqué à l'Actif du bilan. Si le montant est négatif (solde créditeur) cela signifie que les recettes de l'opération sont, à la date d'arrêté des comptes, en avance sur les dépenses. Ce solde d'opération correspond au solde d'exploitation provisoire de l'opération du CRACL. Les dépenses et recettes de chaque opération sont détaillées en annexe.

- Encours sur mandats :

Comme pour les concessions, le bilan est allégé du détail des encours sur mandats :

- Les encours sur mandats : ils sont groupés sur une seule ligne.
- Les encours à l'actif : les dépenses sont supérieures aux recettes à la date de l'arrêté
- Les encours au passif : les recettes sont supérieures aux dépenses à la date de l'arrêté

Des annexes ad hoc permettent de retrouver tous les détails des regroupements ainsi effectués.

Enfin, il est rappelé que le plan comptable des entreprises concessionnaires prévoit l'inscription dans le bilan du concessionnaire de la valeur des ouvrages concédés même si le financement desdits ouvrages a été assuré par le concédant.

Dans ce cas, l'inscription à l'actif de cette valeur est équilibrée par une inscription du même montant au passif sous la rubrique « droits en nature du concédant ».

## **2. Méthode de prise en compte de la rémunération dans les opérations d'aménagement sous mandats et concessions**

Le Conseil d'Administration du 21/12/1993 entériné par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/06/1994 a décidé de mettre en œuvre une nouvelle méthode de comptabilisation de la rémunération de la Société relative aux opérations d'aménagement sous mandats et concessions qui fait l'objet des redressements fiscaux sus évoqués.

Les rémunérations de l'entreprise, et ses coûts internes ou « frais généraux », pour reprendre les termes des conventions, sont « stockés ». Pendant la durée de l'opération, la SEMEPA ne dégage pas de résultat. Ce dernier n'est constaté que lors de l'exercice comptable de fin d'opération.

- Rémunération de la société sur concessions:

Elle est prise en compte suivant la méthode dite à l'achèvement.

La rémunération calculée pendant l'exercice est enregistrée au passif du bilan en « Avances rémunérations concessions ».

Les coûts internes de la Société nécessaires pour assurer la prestation sont identifiés par le biais de la comptabilité analytique. Ils sont chaque année « stockés » :

- au niveau du bilan ils apparaissent en cumul dans une ligne « stock d'en-cours de prestations »
- au niveau du compte de résultat ils sont chaque année sur une ligne de produit « production stockée concessions / mandats ». Ce produit annule la charge correspondante.

Etant par ailleurs prévu que, si en cours d'opération, les taux de rémunération sont globalement insuffisants pour couvrir la Société de ses coûts, les provisions nécessaires sont constituées comme calculé dans le tableau « Rémunérations, charges et provisions sur les opérations d'Aménagement » annexé au présent document.

Ce tableau fait aussi ressortir :

- le montant de la rémunération acquise suivant le calcul au pourcentage des recettes – dépenses,
- les coûts cumulés et stockés de la Société.

### **3. Méthode de traitement comptable des opérations en propre**

Les opérations en propre enregistrent des coûts externes qui augmentent le coût d'achat initial du terrain ou de l'immeuble. Ces charges externes sont stockées. Les coûts sont déstockés au moment de la vente. Lorsque la vente est fractionnée, les coûts sont déstockés au prorata des surfaces vendues par rapport au total des surfaces à vendre, ce qui permet de déterminer un prix de revient par cession.

### **4. Méthodes d'évaluation**

En préambule aux points détaillés ci-dessous, il est précisé que :

***Le 20 Juin 2016, suite à la mise en œuvre de la convention de résiliation du 9 Juin, les DSP du 29 décembre 1986 (hors voirie) et du 24 octobre 2003 ont été conjointement résiliées par la ville d'Aix et la Semepa. La Semepa a pris possession des parkings par anticipation.***

***Comptablement, les parkings et les agencements pour leur exploitation doivent sortir de l'actif de la Semepa, puisque les DSP sont résiliées et les biens sont remis à la ville.***

***A compter de cette date, du fait de la résiliation, les dotations aux amortissements de caducité et techniques ne sont plus à constater dans les comptes de la Semepa.***

***Or à la demande du Préfet, le Tribunal Administratif a suspendu la convention de résiliation par ordonnance du 18 janvier 2017.***

***Ce qui signifie qu'une probabilité existe pour que les DSP redeviennent dans la situation antérieure à leur résiliation, soit avant le 20/6/2016.***

***Dans ce cas, si les dotations aux amortissements n'ont pas été comptabilisées au 31/12/2016 et les années suivantes, elles ne pourront pas l'être « en rattrapage » par la suite. Tout amortissement non constaté est perdu.***

***Dans un principe de prudence, et afin d'éviter une perte des amortissements sur les années futures en cas de retour à la situation antérieure, il est préférable de doter les amortissements pour la période du 21/6/2016 au 31/12/2016, en 2017 et jusqu'à la date de fin de suspension de la convention de résiliation, dans l'attente du jugement au fond.***

***Dans cette logique, le montant de la compensation des biens non amortis que la ville devrait verser à la Semepa pour un montant de 29.4 M€ HT n'a pas été constaté dans les comptes de la Semepa, comme elle devrait l'être selon la convention de résiliation des DSP. Les biens des DSP sont restés à l'actif de la Semepa.***

**A – Immobilisations en propre :** application au 01/01/2005 du règlement CRC 2002-10, sur les amortissements et dépréciations et du CRC 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

▪ Amortissements et dépréciations :

- Le règlement prévoit la détermination de composants lorsque ceux-ci sont identifiables. Cette méthode est utilisée pour l'amortissement des bureaux 2 et 4 rue Lapierre et pour le parc de stationnement Rambot.

nature	Bureaux Lapierre (€)	Parking Rambot (€)	Durée (ans)
Murs	557.900		50
Structure	1.242.652	3.326.801	50
Ravalement	61.800		15
Chauffage	282.658	190.942	25
Menuiserie	203.956		25
Agencement	91.086	331.932	10
Peinture	50.394	71.990	15
Electricité	202.284	341.055	25
Ascenseurs	97.368	84.164	20
Alarme	5.741		5
Téléphonie	14.465		5
Fermetures	4.459		25
Total	2.814.763	4.346.884	



- Concernant les véhicules pour lesquels la réglementation prévoit la prise en compte de la valeur résiduelle, les calculs effectués ne faisant pas apparaître de différences significatives, il a été décidé de ne pas modifier la méthode ancienne. La durée d'utilité a été calquée sur la durée d'usage.

**B – Les immobilisations concédées par la Ville** (parcs de stationnement, matériel d'exploitation des parcmètres en partie) sont portées à leur valeur d'entrée. Les règlements excluent expressément ces biens de l'application des nouvelles règles.

Il n'est pas pratiqué d'amortissement pour ces immobilisations, mais, le cas échéant, des provisions pour renouvellement ou grosses réparations dont la constitution est prévue dans le cahier des charges annexé à la convention du stationnement passée par votre Société avec la Ville d'Aix le 29 décembre 1986.

Conformément à l'avenant n° 11 au traité de concession, la Société a versé à la Ville une redevance fixe de mise à disposition d'un montant de 10,4 M€, qui a été portée dans le poste « immobilisations mises en concession par le concédant à titre onéreux ». Ce poste comprend également la redevance fixe de mise à disposition du parking Rotonde pour 8 M€, prise en compte en 2003.

**C – Les immobilisations mises en concession par le concessionnaire** comprennent l'ensemble des immobilisations qui ont remplacé des immobilisations antérieurement concédées par la Ville d'Aix-en-Provence (essentiellement matériel de péage, matériel de sécurité, signalisation, réfection et peinture des murs des Parcs) et les immobilisations acquises par la SEMEPA pour les parkings Mignet, Signoret, Rotonde, Pasteur et Méjanès. Néanmoins, se reporter à la partie Préambule ci-dessus.

Ces immobilisations ont été financées, en partie par les provisions pour renouvellement des années antérieures, en partie par la trésorerie de la société (fonds propres ou emprunts). Il est fait pour ce type d'immobilisation un amortissement technique, une provision pour renouvellement et un amortissement de caducité.

- Concernant la provision pour renouvellement, la méthode de calcul a été modifiée en 1997 afin de respecter les dispositions de la loi de finance pour 1998 (articles 5 et suivants). Elle est calculée sur la base du coût estimé de remplacement et du prix de revient de l'immobilisation.

- Pour les immobilisations non renouvelables, seul l'amortissement de caducité est pratiqué et calculé de la façon suivante : la valeur nette de l'immobilisation est divisée par la durée de la concession restant à courir (sauf pour l'extension du parking Mignet) et constitue la dotation de l'exercice.

### ▪ **3) Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat**

#### **1. Notes sur le Bilan Actif**

##### ▪ **A - Immobilisations**

Les principes comptables spécifiques sont décrits ci-après :

✓ **Immobilisations propres de la Société** : application des nouvelles règles au 01/01/2005

Les locaux de la rue Lapierre ont été immobilisés, y compris la valeur du terrain non amortissable, pour un montant de 3.803 K€. Ces bureaux ont fait l'objet d'une livraison à soi-même le 1<sup>er</sup> août 2007.

De même, le parc de stationnement Rambot a été immobilisé pour un montant de 4.260 K€ par une livraison à soi-même le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

Figurent également dans ce compte les moyens d'exploitation hors concessions du stationnement.

✓ **Immobilisations mises en concession par le concédant :**

Ce poste concerne les biens concédés à l'origine par la Ville d'Aix ainsi que ceux entrés dans la concession par avenants à la Convention de base du 29/12/1986.

A l'actif et au passif, les comptes « Immobilisations mises en concession par le concédant à titre gratuit » ainsi que « Droits en nature du concédant - contre-valeur des biens concédés à titre gratuit » ont fait l'objet d'une modification prenant en compte le versement de la redevance capitalisée.

✓ **Immobilisations mises en concession par le concessionnaire :**

Il s'agit de l'ensemble du matériel d'équipement des parcs (immobilisations renouvelables).

Les mouvements ayant affecté les immobilisations au cours de l'exercice sont précisés dans le détail des comptes.

L'état des immobilisations concédées au 31 décembre de l'exercice figure dans le tableau du Détail des Comptes.

Pour 2017, le montant des investissements s'élève à 1 530 K€ et concerne des remplacements d'installations existantes, des travaux de modernisation et rafraichissement au parking Méjanès, des travaux de mise en conformité du matériel de péages, d'installation de système de sécurité et de signalisation dans les parkings, de mise aux normes handicapés dans les ascenseurs.

Il comprend l'acquisition de nouveaux horodateurs et mis en conformité avant le 1<sup>er</sup> Janvier 2018 en application de la loi MAPTAM pour un total de 945 K€.

✓ **Immobilisations en cours :**

Au 31/12/2016 la valeur des immobilisations en cours constatées s'élevait à 555 K€, elles correspondaient pour la part la plus importante à 210 k€ pour installation d'une Gestion Centralisée Technique dans tous les parcs, terminée et immobilisée sur l'exercice 2017 ainsi qu'à des travaux sur les systèmes d'alarme et d'interphonie toujours en cours au 31/12/2017 pour 267 K€ (240 K€ au 31/12/2016). Figurent aussi en Immobilisations en cours 53K€ de travaux sur la Sécurité INCENDIE pour Bellegarde et Pasteur et 37K€ de matériel de Péage pour le parking Pasteur.

Des immobilisations en cours ont également été constatées au 31/12/2016 pour un montant de 77 276 € pour les études réalisées en 2016 concernant la construction du parking des Prêcheurs ont été reprises en charges de la société en 2017.

✓ **Immobilisations financières – filiales et participations :**

Il s'agit des participations dans les filiales Viamco et SCI Sippa ainsi que de la participation dans Epage, groupement d'employeurs selon informations ci-dessous :

	Capital	Capitaux propres autres que le Capital	Quote part du Capital détenu par SEMEPA	Chiffre d'Affaires HT	Résultat de l'exercice 2017
<b>FILIALES</b>					
<b>SCI SIPPA</b>	264 000	164 988	51%	169 557	37 662
<b>VIAMCO</b>	10 000	-99 281	100%	0	-95 816
<b>PARTICIPATIONS</b>					
<b>EPAGE</b>	687 632	687 632	50%	0	-

▪ **B - Stocks et Opérations pour compte**

✓ **Stocks sur opérations en propre :**

Il s'agit des terrains acquis en propre et destinés à des opérations d'aménagement.

Les provisions éventuellement inscrites sur la ligne correspondante sont liées soit à des risques de non constructibilité soit aux surfaces de voirie à créer et à restituer à la commune concernée.

✓ **Stocks d'en-cours de prestations :**

Ces stocks valorisent les coûts internes affectés à la réalisation des prestations de concessions et mandats jusqu'à leur achèvement.

Une analyse de la situation présente et future de la prestation permet de déterminer d'éventuelles provisions, dans le cas où les moyens affectés à la réalisation sont supérieurs à la rémunération contractuelle.

✓ **Opérations pour compte concessions :**

Le déroulement des concessions d'aménagement dans ses diverses opérations est décrit comptablement dans cette ligne du bilan, cette comptabilité étant tenue par opération.

Un tableau annexe détaillé permet de suivre les éléments par opération.

Conformément aux règles applicables depuis 2000, le solde des opérations de concession au 31 décembre de l'exercice figure seulement à l'actif.

✓ **Opérations pour compte mandats :**

Depuis l'année 2000 figurent à l'actif les mandats pour lesquels les dépenses sont supérieures aux recettes au 31 décembre.

Les annexes retracent pour chaque mandat la totalité des mouvements annuels dans les différents comptes y compris les comptes de trésorerie et de tiers.

▪ **C - Créances d'exploitation**

Il s'agit des créances de l'entreprise sur les tiers, clients essentiellement, mais aussi fournisseurs pour les avances versées, l'Etat pour les acomptes d'impôt ou la TVA à récupérer.

La présentation par nature de créance permet de visualiser les montants en détail.

Au 31 Décembre 2017, la SEMEPA a fait une avance en compte courant à sa filiale, dont elle détient 100 % du capital, la société Viamco d'un montant de 1 868 K€. Cette avance correspond à l'acquisition du terrain et le début des travaux de construction de l'immeuble Les Marronniers à Luynes par Viamco.

Cette avance en compte courant est rémunérée selon la convention de compte courant signée au taux de 1 % pour 2017.

#### ▪ ***D - Valeurs disponibles***

##### ✓ **Valeurs mobilières de placement :**

Elles représentent un portefeuille de placements (SICAV, comptes à terme, parts sociales Caisse Epargne, Livret Epargne...) pour un montant de 76,4 M€.

##### ✓ **Disponibilités :**

Il s'agit des fonds détenus par notre société au 31 décembre, notamment sur des comptes courants et en caisse.

## **2. Notes sur le Bilan Passif**

#### ▪ ***A - Capitaux propres et réserves***

Le capital social est d'un montant de 5.025.000 € composé de 167 500 actions de valeur nominale de 30,00 €. L'ensemble des actions composant le capital est de même nature et confère les mêmes droits à leurs titulaires. Les collectivités territoriales détiennent la majorité du capital social et sont représentées au sein du Conseil d'Administration dans les conditions prévues par ce texte.

Les réserves représentent 780 K€ tandis que le report à nouveau s'élève à 28.934 K€.

#### **Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés reconnaissent :**

- **qu'il a été distribué 50.250 € de dividendes en 2017 au titre du résultat de l'exercice 2016**
- **qu'il a été distribué 50.250 € de dividendes en 2016 au titre du résultat de l'exercice 2015**
- **qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours de l'année 2015.**

#### ▪ ***B - Provisions pour risques et charges***

##### ✓ **Provisions pour immobilisations en concessions :**

Il s'agit de l'ensemble des provisions liées aux contrats de concession de la délégation de service public des parcs de stationnement et de la voirie d'Aix en Provence.

##### ✓ **Provisions pour risques et charges d'exploitation :**

Le montant total porte sur 5.492 K€ et correspond principalement à :

- risque de redressement d'IS sur les contrôles fiscaux en cours (exercices 2005 à 2007 inclus et 2010 à 2012 inclus), les exercices 2008 et 2009 n'étant plus rectifiables.

Nous vous rappelons que la société conteste l'ensemble du redressement qui lui a été appliqué. Le montant provisionné représente 3,1 M€.

- Provision pour litige fournisseurs et Prud'hommes pour un total de 637 K€.
- Provision pour gros travaux d'entretiens à venir dans les Parcs pour 770 K€.
- Provision pour risque sur terrain Pie Fouquet à Rognes pour 899 k€

#### ▪ ***C - Emprunts***

Le détail est donné dans le tableau joint en annexe.

#### ▪ ***D – Dettes financières diverses***

Y figure trois lignes de découvert auprès de la Caisse d'Epargne pour les opérations en propre des terrains de la SNCF, de l'Héritière à Ventabren, et de Pié Fouquet à Rognes.

La ligne « Groupement UES » correspond aux factures émises par Epage ou la SPLA et non encore réglées au 31 décembre de l'exercice.

#### ▪ ***E - Opérations pour compte***

Depuis 2000 figurent au passif les mandats pour lesquels les recettes sont supérieures aux dépenses à la date de clôture de l'exercice.

Les annexes retracent pour chaque mandat, la totalité des mouvements annuels dans les différents comptes, y compris les comptes de trésorerie.

#### ▪ ***F - Dettes d'exploitation***

##### ✓ **Avances et acomptes :**

Les avances sur rémunérations des concessions et mandats sont issues de la comptabilité à l'achèvement : on trouve sur cette ligne les rémunérations des contrats en cours, « stockées » depuis le début des contrats.

A l'achèvement de ces derniers, la rémunération cumulée sera inscrite au compte de résultat.

##### ✓ **Fournisseurs et dettes fiscales et sociales :**

Il s'agit des dettes de l'entreprise vis à vis des fournisseurs d'exploitation d'une part, sur immobilisations d'autre part, mais aussi l'Etat pour les cotisations sociales dues ou la TVA à verser.

La présentation par nature de créance permet de visualiser les montants en détail.

### Factures reçues et émises en 2017, non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Article D. 441 I.- 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.- 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	<i>0 jour (indicatif) Réglées</i>	<b>1 à 30 jours</b>	<b>31 à 60 jours</b>	<b>61 à 90 jours</b>	<b>91 jours et plus</b>	<b>Total (1 jour et plus)</b>	<i>0 jour (indicatif) Encaissées</i>	<b>1 à 30 jours</b>	<b>31 à 60 jours</b>	<b>61 à 90 jours</b>	<b>91 jours et plus</b>	<b>Total (1 jour et plus)</b>
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre cumulé de factures concernées	2408	X				50	476	X				24
Montant cumulé des factures concernées TTC	20 789 952	226 195	15 378	1 172	189 594	432 339	30 913 856	2 947	55 581	10 394	29 201	98 123
Pourcentage du montant total TTC des factures reçues dans l'année	97,96%	1,07%	0,07%	0,01%	0,89%	2,04%	X					
Pourcentage du montant total TTC des factures émises dans l'année	X						99,68%	0,01%	0,18%	0,03%	0,09%	0,32%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)</b>												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

### 3. Notes sur le Compte de Résultat

Le compte de résultat de la société résulte de la fusion des comptes de résultats analytiques aménagement et stationnement.

Ce compte récapitule toutes les opérations ayant influencé le résultat final.

Il permet de distinguer trois types de résultat :

- le résultat d'exploitation qui retrace l'activité normale de la société,

- le résultat financier,
- le résultat exceptionnel concernant les opérations n'entrant pas directement dans le cadre de l'activité normale de la société.

Il faut noter qu'au cours de l'exercice des économies significatives ont été réalisées dans les domaines suivants :

- Les frais de péages des parkings, location, entretiens commissions sur CB (transactions toujours en évolution), comptage Brinks, Flux monétique ont diminué de 68 k€ en 2017 par rapport à 2016
- Les frais de gardiennage de parking ont diminué de 53 K€
- En 2016 une redevance à la ville d'Aix en Provence pour occupation des parkings avait été versée dans l'attente de la signature de l'acte pour 633 k€, montant pour une part de janvier 2017 de 67 K€, ce poste représente ainsi une économie sur 2017 de 566 K€
- Les frais d'entretien et maintenance dans les parkings ont été en 2017 de 544 k€ contre 827 K€ en 2016, ces dépenses restant des dépenses importantes des parcs
- Les frais d'Electricité ont diminués de 37 K€ en 2017 par rapport à 2016, soit 10 %
- Les frais de personnel, hors dotation supplémentaire retraite qui a été de 440 k€ en 2017, ont évolué à hauteur de 46 K€ soit 1.2 %

Les postes suivants ont subi une évolution significative :

- Intérimaires : 26 K€
- Assurances – publicité – Mécénat : 127 K€
- Maintenance locaux – poste accueil : 85 K€

Les produits financiers dont la gestion est optimisée se sont élevés sur l'exercice 2017 à 888 K€. Ces produits financiers ont représentés un taux moyens de rémunérations de 1.34 % alors que les taux de rémunération des Comptes à Terme sur 3 ou 6 mois sont au 31/12/2017 à 0.15 %.

Ces produits financiers sont répartis sur les opérations excédentaires. La méthode de répartition de ces produits des années précédentes aurait conduit à attribuer un taux négatif aux opérations.

Le mode de rémunération est donc modifié ainsi : la Semepa conserve pour frais de gestion de la trésorerie 1 % et attribue aux opérations excédentaires un taux de 0.34 %.

Le montant de l'impôt sur les sociétés est de 2.108 K€.

Le montant de la participation est de 352 K€.

#### 4. Engagements hors bilan

- Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilés :

Conformément à la loi comptable et en particulier à la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n° 03-R01, nous vous communiquons les éléments suivants :

A la date d'arrêté des comptes, aucun des mandataires sociaux ne bénéficie ou ne bénéficiera d'une prestation visée dans ce texte.

Concernant l'ensemble du personnel salarié de la SEMEPA, les indemnités de fin de carrière sont couvertes en tout ou partie pour les droits passés par un contrat souscrit auprès d'un assureur.

- Autres engagements émis : cautions bancaires sur mandats et concessions : NEANT

- Engagements reçus :

La Ville d'Aix-en-Provence et/ou la Métropole Aix – Marseille Provence garantissent les emprunts souscrits par la S.E.M.E.P.A. pour les opérations d'aménagement dont elle a la charge ainsi que ceux contractés pour les besoins de la concession du stationnement (tableau des emprunts).

#### 5. Autres informations

- Effectif :

Au 31 décembre 2017, l'effectif de la société était de 48 personnes, dont 2 salariés à temps partiel, se répartissant de la façon suivante :

Catégories d'emplois	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Employés	32	5	<b>37</b>
Agents de maîtrise	7	0	<b>7</b>
Cadres	1	3	<b>4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>8</b>	<b>48</b>

- Informations diverses :

Conformément à l'article L 822-11 du code de commerce, nous vous informons que les honoraires du Commissaire aux Comptes s'élèvent à 43.000 € HT, dont :

- certification légale : 43.000 € HT
- diligences directement liées à la mission : néant



Conformément à l'article 244 quater C du code général des impôts, nous vous informons que le montant du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) dont a bénéficié la société s'est élevé à 63.176 € et a contribué aux actions de formation des salariés et aux investissements.

## PERSPECTIVES

---

La création de la Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2016 a constitué un changement institutionnel majeur et a suscité bien des inquiétudes. Votre société existe depuis plus de 55 ans, et ces deux métiers qui sont l'aménagement et le stationnement, sont des compétences qui sont a priori transférées à la Métropole. Ces deux métiers sont issus de contrats passés avec la Ville d'Aix-en-Provence seul actionnaire public de votre société.

### **L'aménagement :**

Deux opérations majeures sont concédées à la SEMEPA.

- Sextius Mirabeau dont la concession expire fin 2018 et qui est donc en voie d'achèvement.
- La Duranne dont une nouvelle concession a commencé en 2016 pour une durée de 10 ans. Cette opération reste la seule opération d'aménagement concédée à votre société.

Comme cela avait été indiqué lors de la création de la SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES en 2010, l'activité aménagement a progressivement glissé vers la SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES qui étant in house obtient de la part de ses actionnaires des contrats de gré à gré.

Le carnet de commandes de la SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES est à ce jour étoffé et permet d'avoir une visibilité sur les trois prochaines années. Cependant à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 les compétences issues des communes ont été transférées à la Métropole.

Il s'agit donc de savoir pour l'avenir si celle-ci confiera à la SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES de nouvelles opérations d'aménagement, sachant qu'il existe sur le territoire de la Métropole plusieurs structures comparables pour faire le métier d'aménageur. Il apparaît néanmoins que la Métropole aura besoin d'outils comme le nôtre pour se développer. Les moyens matériels et humains étant mutualisés entre les deux structures, il est important que chacune d'entre elles ait à l'avenir une activité soutenue.

La société VIAMCO dont la première opération est en cours, contribuera à l'avenir à assurer l'équilibre économique du groupe SEMEPA.

### **Le stationnement :**

Votre société a proposé à la Ville d'Aix-en-Provence de racheter les parcs de stationnement qu'elle gère actuellement en délégation de service public. La Ville d'Aix-en-Provence y a consenti. Les deux entités, acheteurs et vendeurs sont d'accord sur la chose et sur le prix.

Les procédures de résiliation des DSP, de désaffectation des ouvrages, de déclassement de ceux-ci ont été réalisées le 20 juin 2016. Monsieur le Préfet a toutefois demandé le retrait de la convention de résiliation qui organisait ces procédures préalables à la vente et a introduit auprès du tribunal administratif de Marseille un référé visant à suspendre ladite convention. Dans une ordonnance du 18 janvier 2017 le Tribunal Administratif a donné satisfaction au Préfet. Suite à un appel commun de la Ville et de la SEMEPA, une ordonnance de la cour administrative d'appel a, à nouveau, donné satisfaction au Préfet.

Enfin le Conseil d'Etat par un arrêt du 15 novembre 2017 confirme la suspension de la convention de résiliation sur la base d'autres considérations. Néanmoins une procédure au fond est engagée

qui devrait être audiencée par le Tribunal Administratif de Marseille. L'année 2017 verra donc un fort investissement de la Ville et de la SEMEPA pour faire aboutir ce dossier considérant qu'il est solide et que c'est à bon droit que la Ville peut vendre les parkings à la SEMEPA. Dans l'attente de l'aboutissement de cette procédure votre société continue à gérer les parcs de stationnement en DSP, celles-ci arrivant à terme en 2021 pour la première et en 2048 pour la seconde et continue à moderniser les installations qui lui sont confiées par la Ville.